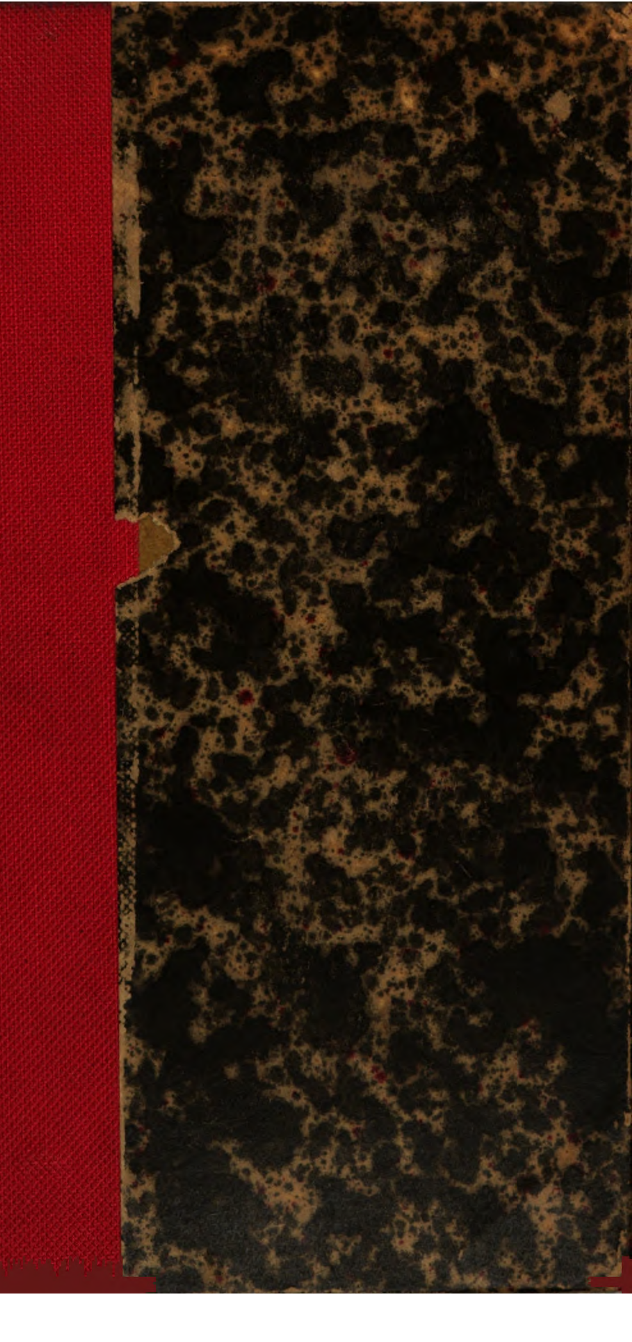
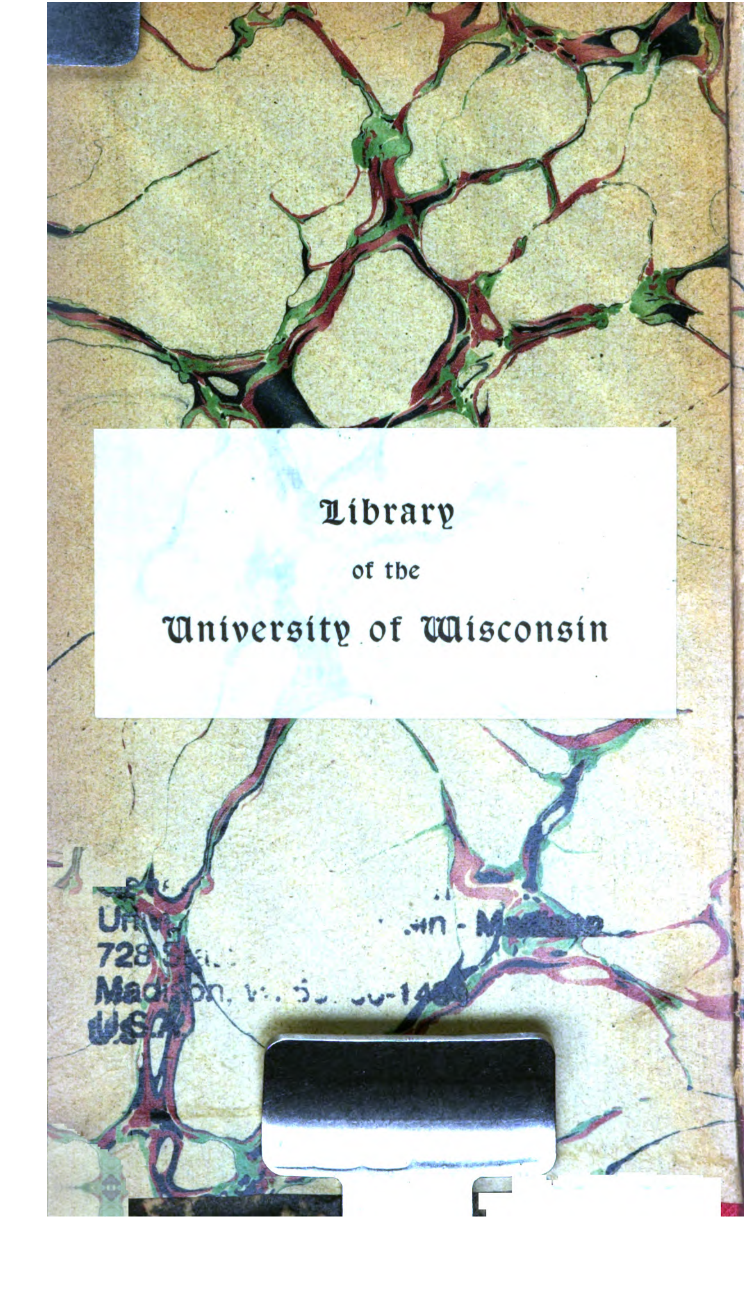
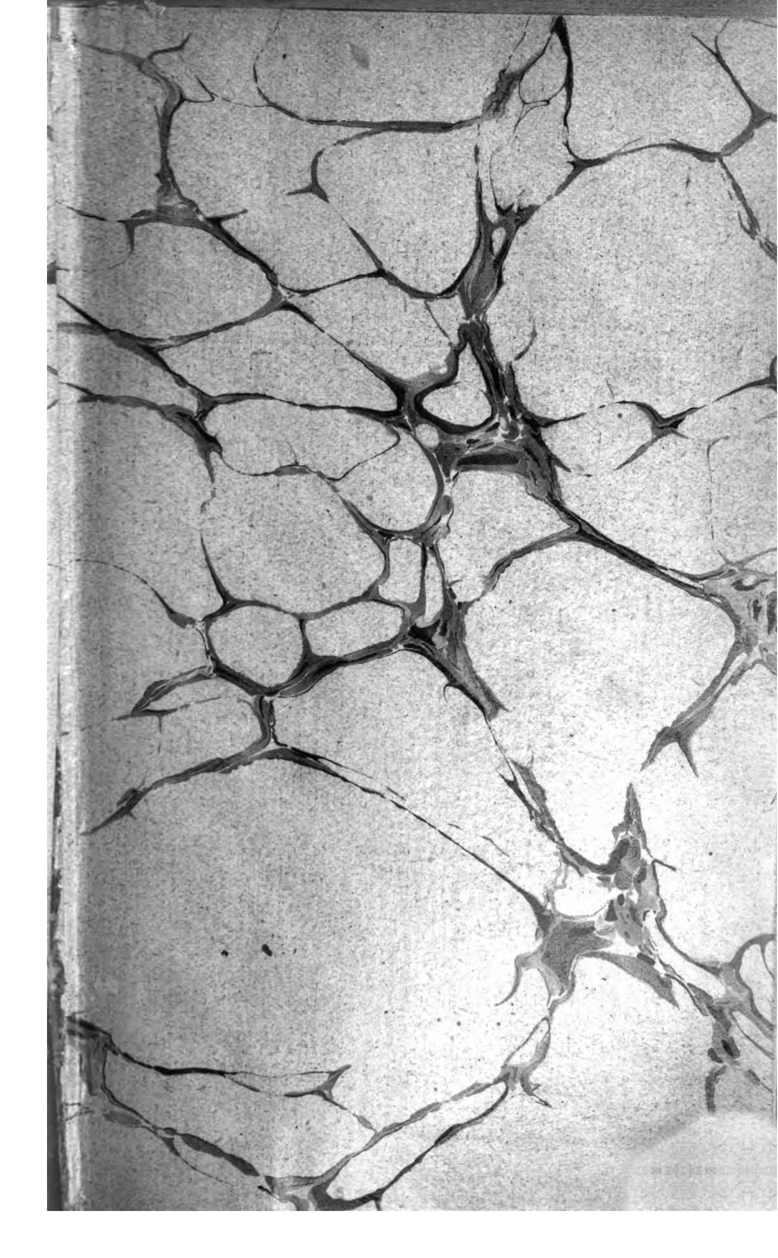
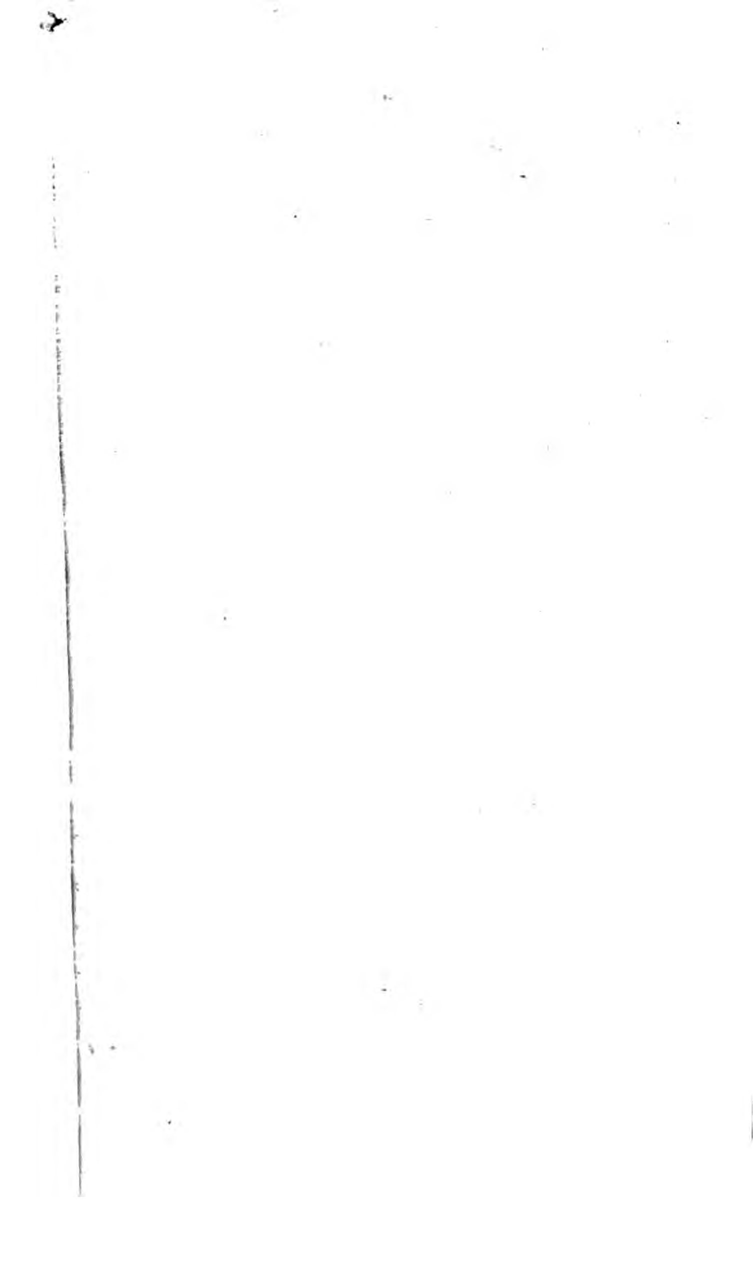



Library
of the
University of Wisconsin





LA PSYCHOLOGIE
DU PURGATOIRE

Imprimatur

Cameraci, die 23 Septembris 1901.

J.-B. CARLIER

v. g.

Imprimatur

Parisiis, die 1er Octobris 1901.

A. BUREAU

v. g.

PSYCHOLOGIE SURNATURELLE

LA PSYCHOLOGIE DU PURGATOIRE

PAR

L'ABBÉ J.-A. CHOLLET

DOCTEUR EN THÉOLOGIE
PROFESSEUR AUX FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE



PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

DU MÊME AUTEUR

Manuel de la dévotion au saint enfant Jésus miraculeux de Prague (Lille et Paris, Taffin-Lefort), in-32, broché (édit. ordinaire) o fr. 90

— (édition de luxe), tranches dorées, cadres rouges, reliures depuis . . . . 2 fr. 50

Le Paroissien des villes d'eaux (Paris, P. Lethielleux), beau vol. in-32, cadres rouges, filets croisés, orné de gravures, sur papier indien (viii-424 pages), broché, net. . . . 3 fr. »»

De la notion d'ordre, parallélisme des trois ordres de l'être, du vrai, du bien, honoré d'une lettre de S. E. le card. Rampolla (Paris, P. Lethielleux), in-8, broché. . . . . 3 fr. »»

La morale stoïcienne en face de la morale chrétienne, avec lettre-préface de Mgr Baunard, recteur des facultés catholiques de Lille (Paris, P. Lethielleux), in-12, broché . . 3 fr. 50

Theologica lucis theoria, étude de psychologie surnaturelle (Paris, P. Lethielleux), in-8, broché . . . . 5 fr. »»

L Theses theologicæ ad propylatus gradum prosequendum (Lille, Taffin-Lefort), in-8 broché . . . . 3 fr. »»

La Psychologie des Élus (Paris, P. Lethielleux), in-12, (extrait de *Nos Morts*) br. . . 2 fr. »»

Nos morts (*Au ciel, ils nous voient, ils nous aiment, ils nous gardent*) (Paris, P. Lethielleux). In-18 broché . . . . 2 fr. »»

Au Purgatoire (*Les âmes souffrent, jouissent, prient pour nous*). In-18 broché. . . . . . 2 fr. »»

ST-AMAND ... BUSSIÈRE

AVANT-PROPOS

LA PSYCHOLOGIE DU PURGATOIRE



AVANT-PROPOS

Il y a un an nous terminions à pareil jour notre Psychologie des Élus. *Nous disions en même temps notre projet de publier, sous le titre de* Psychologie surnaturelle, *une série d'études où seraient explorés les nombreux problèmes que soulève la vie de l'âme et de ses facultés sous l'influence de la grâce ou de la gloire, dans l'en deça et dans l'au delà. Le projet reçut le meilleur accueil et, à une ou deux exceptions près, les revues qui en parlèrent adressèrent à l'auteur les plus précieux encouragements. Celles qui firent quelques réserves avouaient en même temps professer un certain agnosticisme sur les choses de l'au delà. La* Psychologie des Élus *bénéficia de la faveur accordée au plan dont elle commençait l'exécution et eut vite de nombreux lecteurs.*

Nous étions ainsi excités à lui donner une suite. L'étude qu'appelait naturellement la Psychologie des Élus *était la* Psychologie du Purgatoire. *Nous la publions aujourd'hui. On y trouvera la*

même méthode de preuves et d'exposition que dans le volume précédent.

Nous avons tenu à conserver à notre travail le caractère scientifique loué généralement dans la Psychologie des Élus. *Nous avons cherché dans la Sainte Ecriture, dans les saints Pères, dans les théologiens, parmi lesquels, au premier rang, l'Ange de l'école, saint Thomas d'Aquin, dans les documents ecclésiastiques, les bases solides de notre construction. Puis nous avons demandé au raisonnement philosophique et théologique d'élaborer une synthèse en harmonie avec les données certaines de la foi ou de la théologie. Nous pensons avoir réduit le plus possible le champ de l'hypothèse inévitable dans de telles questions et avoir donné le plus souvent des solutions certaines.*

Pour mieux convaincre encore nos lecteurs nous avons ajouté à notre ouvrage des appendices où l'on trouvera les professions de foi de l'Eglise relativement à la doctrine du Purgatoire, la liste des principaux auteurs à consulter, un certain nombre de textes qui nous avaient fourni le thème de nos développements. On voudra bien y voir, nous l'espérons, la preuve de notre souci de ne fournir en des matières aussi difficiles que des enseignements les mieux garantis possibles.

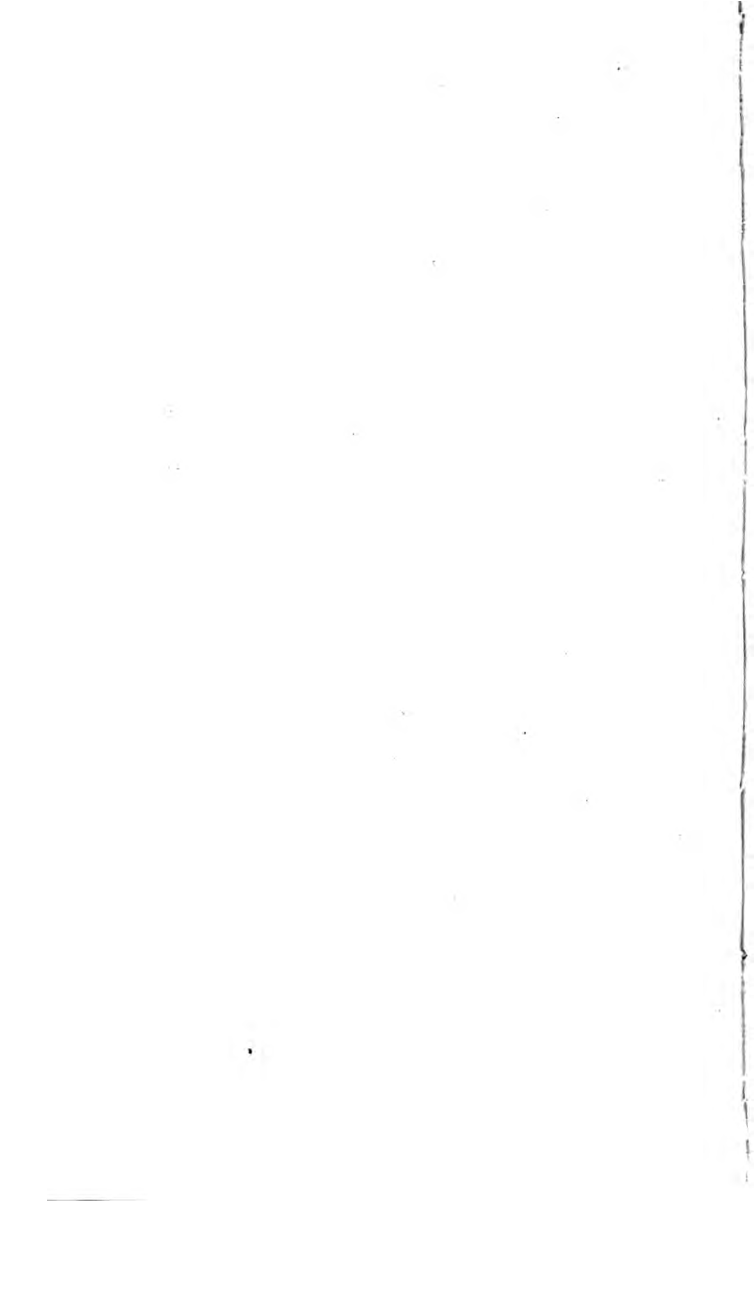
On sera peut-être surpris de nous voir traiter en un chapitre, le plus long de tous, des joies du Purgatoire. D'aucuns seront peut-être tentés d'y deviner quelque chose de ces préférences irrévérencieuses que Renan professait pour le Purgatoire qu'il appelait, dit-on, « un endroit mélancolique et charmant ». Nous demandons qu'on veuille bien ne voir

en cette théorie ni enthousiasme exagéré, ni satire. Le Purgatoire, s'il n'est pas le ciel, est encore moins l'Enfer. Il n'en a ni les désespérances, ni les blasphèmes. S'il a, avec ce lieu de réprobation, la communauté du feu, il a du ciel l'amour de Dieu, il a en outre l'espérance en sa miséricorde, la sécurité de ne plus faillir, la certitude d'être bientôt parmi les saints et les anges. Au milieu des flammes il y a donc de grands sujets de consolation et si l'on vit des martyrs chanter et sourire dans leurs supplices, on ne comprend pas pourquoi l'hymne de reconnaissance et d'espoir serait banni du Purgatoire. Du reste, sainte Catherine de Gênes et le Père Binet entr'autres nous servaient de guides sur ce point.

Nous dédions ces pages aux amis et aux lecteurs de celles qui ont précédé. Nous les consacrons au divin Cœur de Jésus. Que cet adorable Cœur dont les flammes purifient et préservent du Purgatoire ceux qu'elles consument ici-bas, veuille bien bénir l'œuvre et l'ouvrier.

Paray-le-Monial, 25 août 1901.





CHAPITRE PREMIER

A LA BARRE DE DIEU : LE JUGEMENT DE L'AME

SOMMAIRE DU CHAPITRE PREMIER

. Devant les hommes et devant Dieu. Les deux jugements. — II. Le jugement particulier a lieu aussitôt la mort. — III. Où a-t il lieu ? — IV. La procédure du jugement. — V. La comparution. L'âme toujours sous le regard de Dieu. Comment Dieu lui apparait. — VI. L'instruction du procès. Dieu sait tout, puisque toutes nos fautes sont des flagrants délits. Mais l'âme a besoin d'être convaincue. — VII-VIII. Elle se convainc elle-même. Les habitudes et les actes ont déposé en elle des traces. — IX. Le télégraphone. — X. Par la conscience, l'âme, après la mort, voit tous les restes de ses actes et voit ainsi, comme en un tableau, toute sa vie. — XI. Elle revoit aussi, en un autre tableau, les enseignements qu'elle a reçus. La comparaison des deux tableaux est sa justification ou sa condamnation. — XII. De la présence de l'ange gardien et du démon au jugement de l'âme. — XIII. La sentence. Dieu l'écrit dans l'intelligence. L'âme l'exécute par la propre évolution de son état. — XIV. La volonté accepte spontanément la condamnation au Purgatoire.



LA PSYCHOLOGIE DU PURGATOIRE

CHAPITRE PREMIER

A LA BARRE DE DIEU : LE JUGEMENT DE L'AME

I. — A peine la moribond a-t-il rendu le dernier soupir que déjà son âme est devant Dieu : son jugement est commencé, que dis-je ? il est terminé et la sentence est portée et exécutée. Autour de la couche funèbre, les amis, les parents, tristes et sous l'étreinte de cette émotion que la mort jette toujours sur son passage, s'assurent timidement que c'est bien fini. Ils écoutent s'il n'y a pas encore un battement au cœur, un souffle expirant dans la poitrine, une agitation au pouls ; puis ne percevant, n'entendant plus rien, ils pressent les lèvres, baissent les pau-

pières pour toujours. Et tandis que la lugubre toilette de l'ensevelissement s'entame et se poursuit, des voix discrètes et respectueuses parlent du mort, de ses qualités, du courage qu'il a montré dans la lutte contre le mal qui finalement vient de le terrasser ; auparavant de l'affection qu'il a portée aux siens, de sa constance dans le devoir, de son énergie dans le labeur. C'est le jugement des hommes, de la famille, des amis. Avec la nouvelle du trépas qui se répand, d'autres appréciations se font jour chez les indifférents, appréciations moins affectueuses, moins flatteuses, sévères parfois. Quiconque meurt est jugé. Il l'est ici-bas par l'homme. Il l'est dans l'autre monde par Dieu et par le Christ.

C'est ce dernier jugement qui nous intéresse en ce moment. Aussi bien est-ce le seul vraiment intéressant, puisque c'est le seul qui soit rendu avec une compétence et une impartialité absolues, avec une autorité incontestable, et le seul qui soit suivi d'une sanction.

La tradition chrétienne a transmis à tous les siècles l'affirmation d'un double jugement qu'il nous faudra subir dans l'au-delà [1]. Le second, qu'elle appelle jugement universel, sera la suite de la résurrection des corps. La race humaine sortie des tombeaux creusés depuis la mort d'Abel, rassemblée aux pieds du Christ, s'entendra juger par lui. Le frisson de la vie renaissante, de l'espérance ou de la crainte, parcourra les rangs pressés des fils d'Adam. Le Christ escorté des apôtres et des anges apparaîtra : chef de la grande

famille humaine, il jugera l'œuvre de cette famille, en prononcera la définitive sanction : et sur sa parole les bons seront pour l'éternité séparés des mauvais. Cette grande manifestation de la justice divine regardera surtout, dans l'humanité, la race, l'universelle société des fils d'Adam rachetés par le Christ.

Or, elle est précédée d'un autre appareil de justice qui concerne les individus, qui prend chacun au sortir de ce monde terrestre, discerne immédiatement ce qu'il a fait de droit ou d'inique, constate l'état moral dans lequel la mort l'a saisi, et prononce une première sentence.

II. — Que ce jugement ait lieu, c'est une vérité que l'Église tout entière enseigne. Qu'il doive être placé à l'instant qui suit immédiatement la mort, c'est une conséquence directe de plus d'un texte d'Écriture, de plus d'une affirmation patristique. La raison théologique particulièrement l'exige [2]. Nous savons, en effet, qu'entre la mort et le jugement universel, ou plutôt, qu'aussitôt la mort les âmes entrent et séjournent, suivant leurs mérites, les unes en Paradis, d'autres en Enfer, d'autres en Purgatoire [3]. Le jugement dernier n'est pas encore prononcé et cependant nous savons d'une foi certaine que le bon larron est en Paradis, canonisé au Golgotha même par Notre Seigneur, que les apôtres jouissent du bonheur éternel, qu'un Judas est en Enfer avec les démons. Avec l'Église nous prions pour les âmes du Purgatoire. Il a donc fallu une sentence pour opérer cette sélection des âmes en

trois catégories si diverses, il a fallu un acte d'autorité divine pour prescrire à chacune le lieu de son séjour. Cette sentence, cet acte d'autorité, c'est le jugement particulier prononcé par conséquent avant que chaque âme suive sa nouvelle destinée, c'est-à-dire dès la mort.

Du reste, pourquoi Dieu attendrait-il ? Par la mort, l'homme est arrivé au bout de son épreuve. La vie lui avait été donnée pour exercer son libre arbitre, lui faire prendre ses pentes vers le bien, employer les énergies de sa nature et celles de la grâce à parfaire ses facultés, à épanouir son être et l'amener au plus grand degré de développement. Cette œuvre de perfectionnement individuel chacun doit l'accomplir ici-bas : c'est occupation terrestre, comme tisser est la tâche de l'ouvrier dans l'usine, faire preuve de savoir est la mission de l'étudiant en face de son examinateur. Quand l'étudiant est hors de la présence de l'examinateur et quand l'ouvrier a franchi la porte de sortie du tissage, la fonction de l'un et de l'autre est finie. Pareillement, quand l'homme par la mort a passé les frontières de la vie, sa tâche est terminée, il n'a plus qu'à en recevoir le prix. Et pourquoi cette sanction, d'ailleurs irrévocable, se ferait-elle attendre ? Dieu a-t-il besoin, lui qui est la science infinie, de nouveaux renseignements pour être à même d'apprécier le travail de son serviteur ? Ou l'homme aurait-il encore quelques moyens de corriger les défectuosités de son labeur, et quelques chances de réparation ? Non, Dieu est fixé, et l'homme doit être jugé sur l'état où il se trouvait spirituelle-

ment à la seconde précise où il rendit le dernier soupir. Ce dernier soupir a donc bien sonné l'heure, j'allais dire la minute suprême du jugement.

III. — Où se fait ce jugement ? L'âme est-elle transportée par la puissance divine, par la main des anges, ou par son propre vol, aux pieds du Christ, au sein de l'Aréopage terrible et solennel qui entoure son trône éternel ? Est-elle admise provisoirement du moins, au Paradis où règne le Christ, afin d'y comparaître à la barre de son juge ? Poser la question, c'est la résoudre. Une âme n'est admise à franchir la porte du Paradis, à entrer dans le lieu d'où l'on ne sort pas, qu'en vertu de la sentence même qui la béatifie. Entrer en Paradis, c'est être élu, c'est jouir de la vue immédiate et intuitive de Dieu, c'est être fixé, cristallisé pour ainsi dire et pour l'éternité, dans l'acte heureux du face à face avec la Sainte Trinité, de l'amour pur, nécessaire, définitif du Seigneur. L'âme, avant d'être jugée, ne fût-ce que pour être jugée, n'est pas introduite au sein du Paradis. Les assises où se décide son sort ont un autre siège.

Pour déterminer ce siège, il convient de faire une observation préalable. Le lieu est une propriété des corps ou plutôt la portion de l'espace occupée par un corps. La question de lieu peut donc se poser pour les corps, lesquels ont une longueur, une largeur, une épaisseur, en un mot des dimensions qui les rendent aptes à occuper un endroit et à le remplir. Mais une âme

qui n'a ni longueur, ni largeur, ni épaisseur, qui manque de dimensions géométriques, pourra-t-elle occuper un lieu ? S'il lui est donné, de par une autorisation divine, d'agir sur un corps, alors son action communie à la localisation du corps qu'elle mène ou soulève, son action est localisée, mais en dehors de cela, en quel lieu est située une âme qui est sortie du corps qu'elle informait, et qui, paralysée, n'agit plus sur aucune portion de matière ? On ne localise pas une âme, pas plus qu'on ne la pèse. On ne peut l'enfermer dans un lieu, comme on ne peut la jeter sur le plateau d'une balance.

Dieu, qui juge cette âme, est esprit lui aussi : il ne peut donc être contenu en un lieu. Du reste, son action s'étend sur toutes les créatures, s'infiltre dans toutes les veines du monde, s'insinue dans tous les êtres, il est omniprésent et l'âme,sortie du corps, n'a pas à chercher la présence divine : elle la trouve tout de suite.

Je sais bien que le Christ juge, lui aussi ; qu'il est ressuscité ; que, partant, il a un corps et qu'à ce sujet on peut dire que le jugement doit avoir lieu là où se trouve le corps du Christ. Ou donc il aura lieu en Paradis, ou le Christ sortant du Paradis viendra juger l'âme en un lieu qu'il aura choisi.

Cette dernière observation a sa part de vérité. Le Christ, en effet, depuis sa résurrection, est réuni à son corps. Seulement ce corps est entré dans une nouvelle vie, possède une physiologie différente de celle d'ici-bas et a pris des qualités spirituelles. *Seminatur corpus animale*, dit saint

Paul, I Cor. xv, 44, *surget corpus spiritale*. Le corps du Christ participe dans la mesure possible aux propriétés des âmes, sans cesser d'être un corps cependant. A cause de cela, il peut être, sans perdre sa nature, en plusieurs lieux ici-bas ; il est, de fait, sur chaque autel où l'on célèbre, en chaque tabernacle où se trouve un ciboire, en chaque hostie contenue dans ce ciboire. Il peut donc, sans quitter le Paradis, se transporter, par une autre présence réelle, au chevet du mourant, se présenter à l'âme à l'instant où les lèvres lui ouvrent un dernier passage, la saisir de son autorité de juge et de sa sentence redoutable à ce moment solennel. C'est là l'opinion la plus plausible et les chrétiens qui entourent la couche où leur frère expire ont raison de frissonner et de garder une attitude religieuse, comme si la divinité passait au-dessus de leurs têtes et comme si quelque chose de grave s'accomplissait dans le mystère au milieu d'eux. Jésus est là, l'âme est devant lui et une sentence de vie ou de mort, de salut ou de damnation est rendue [1].

IV. — C'est peu de déterminer le temps et le lieu du jugement. C'est en dire seulement les circonstances extérieures. Il nous faut, de plus, examiner la procédure suivie à ce moment fatal par le grand juge.

Cette procédure a trois temps, si nous en croyons le *Catéchisme du Concile de Trente*, livre d'une si grande autorité et d'une sûreté absolue. Au sujet des deux jugements que l'âme doit subir, l'un à la mort, l'autre à la résurrection, il

dit que, dans ces occurrences, chacun devra venir en présence de Dieu, rendre compte de toutes ses pensées, de ses actions, de ses paroles ; enfin subir la sentence du juge. Il y a donc trois épisodes dans cette procédure : le premier consiste à être amené en la présence du juge, c'est la comparution ; dans le second, il faut rendre compte, c'est l'instruction ; le troisième épisode comporte la sentence [5].

V. — La comparution d'abord. Quand un inculpé est cité en justice, il comparaît devant le juge, vient en sa présence ; en même temps et réciproquement le juge est en présence de l'inculpé. Le juge voit l'inculpé, l'inculpé voit le juge.

Au jugement de l'âme, Dieu n'a pas besoin que celle-ci soit amenée en sa présence. Lui qui est partout, qui voit tout, suit les étapes de toute existence humaine. Nous sommes toujours en sa présence, toute notre vie s'écoule sous son regard ; notre mort s'accomplira sous ses yeux, et en sortant du corps, l'âme ne s'écarte, ni ne s'approche de Dieu, elle continue d'être auprès de lui ; plus que cela, elle se meut en lui, suivant la parole de l'apôtre : *In Ipso enim vivimus, movemur et sumus*. Act. XVII, 28. La comparution ne consiste donc pas pour l'âme à être conduite à Dieu, à lui apparaître après avoir été loin de lui.

Mais elle consiste en ce que Dieu se manifeste plus vivement à l'âme, et lui fait sentir sa présence. Ici-bas, Dieu est caché. Le voile des créatures est trop épais pour laisser apparaître le

créateur, et les voies de la connaissance sont trop matérielles dans leurs conditions premières, pour que l'homme perçoive directement que Dieu est là. Ce qui nous frappe au dehors, ce sont des natures sensibles : hommes avec qui nous vivons et qui nous entretiennent de la voix, pressent notre main, s'offrent à notre regard ; panorama varié de la nature où se meuvent les animaux, où s'épanouissent les végétations aux tons vifs, aux fleurs éclatantes, aux fruits savoureux ; atmosphère limpide où s'emplit notre poitrine d'un air vivifiant, où se baigne notre corps. Ce sont les seuls objets qui frappent nos sens, ce sont les seuls qui nous soient connus d'abord, qui soient sentis par nos organes, analysés et creusés par notre esprit. L'intelligence travaille sur ces matériaux, compare, raisonne, se replie sur elle-même, arrive ainsi à conclure qu'il y a une région immatérielle et que dans cette région habite Dieu. Mais Dieu n'est pas vu ; il est prouvé, déduit par le raisonnement, désiré par le cœur ; il n'apparaît pas. Et le chrétien qui veut vivre en sa présence, s'unit à lui, s'entretient avec lui, par l'effort du raisonnement et non par l'effet d'une vision directe de cet être aimé, invisible et présent à la fois.

Jusqu'à la mort Dieu reste donc caché. Après la mort, les voiles sont déchirés : l'âme est délivrée du corps où elle était emprisonnée, les organes de la vie sensible ont disparu, le flambeau du regard est éteint, la nature corporelle n'ébranle plus nos yeux, ni nos oreilles de ses vibrations, ne nous caresse plus de sa tiède atmo-

sphère, ne nous enivre plus de ses saveurs ou de ses parfums. Tout le mécanisme de la connaissance sensible est rompu, les panoramas terrestres sont disparus. Or, c'était tout cela qui cachait Dieu. L'âme émancipée cesse de connaître par les sens, elle commence à voir par elle-même. Le monde immatériel est mis en contact immédiatement avec elle et dans ce monde elle saisit d'une façon plus nette et plus précise la présence de Dieu.

Par quel procédé ? C'est ici un point de psychologie de l'au-delà assez difficile à déterminer. Après être sortie d'ici-bas et avant d'être jugée, l'âme ne peut jouir de l'intuition divine, elle ne peut voir Dieu face à face ; elle en est indigne s'il lui reste des fautes ou des dettes ; elle n'y est pas encore appelée si elle est entièrement pure. Ce n'est donc pas de cette façon que Dieu apparaît sur son siège de juge.

Et cependant l'âme sait qu'il est là : elle a une vive et tout émue conscience qu'elle se trouve en la présence de son Dieu. Cette conscience est faite de souvenirs du passé, de constatations dans le présent et d'action divine.

L'âme est restée en possession des connaissances acquises en cette vie, de ses connaissances religieuses en particulier ; elle n'a point vu Dieu, mais elle sait qu'il est partout, que rien ne lui échappe et donc qu'il est là.

A ces souvenirs se joint l'expérience qu'elle fait en ce moment : la mort vient de la frapper, un grand déchirement s'est produit en elle ; le trépas, comme un glaive mystérieux et pénétrant, s'est glissé dans la soudure qui unissait la chair

à l'esprit, l'a rompue, l'esprit s'est échappé. Après avoir senti se briser douloureusement les liens qui l'attachaient à la matière, il a éprouvé qu'une sève nouvelle, une vie inconnue jusque-là s'insinuait en lui. De si grands événements ne ne se passent pas dans une destinée sans faire penser immédiatement à la main qui les mène ou les produit. Le sauvage en présence de la foudre qui gronde, de l'océan qui s'agite, de la forêt impénétrable qui bruisse, des torrents déchaînés qui se précipitent en hurlant de rocher en rocher, implore instinctivement l'Esprit qui manie la foudre, soulève l'océan, parle au fond de la forêt, fouette la course des torrents. Comment l'âme, mêlée à un cataclysme autrement grave que tout ce que nous venons de nommer, n'aurait-elle pas le pressentiment instinctif d'un Être, de son Dieu qui en a conduit la marche? Du reste, le regard de cette âme a pris une singulière acuité. Déjà en ce monde, bien qu'émoussé par la vie organique, il avait deviné Dieu, l'avait déduit de tout ce que les sens lui rapportaient, avait conclu que tout ce monde sensible ne pouvait ni avoir commencé, ni se mouvoir, ni vivre sans un créateur. Maintenant que la lumière est plus intense, l'esprit de l'homme se trouve en face de lui-même, connaît à fond sa nature que jusque-là il avait tant de peine à explorer même superficiellement. Cette image de Dieu où le Créateur a mis le reflet de sa vie et de son intelligence, le rayonnement de son amour, lui apparaît avec la limpidité du cristal. Pouvons-nous dire que celui qui a su lire le nom de Dieu sur

les montagnes, dans les flots, ou au sein des nuages, ne saura pas le reconnaître dans le livre autrement éloquent de l'âme humaine. Dieu est dans l'âme et l'âme, en se voyant, y saisit son Créateur.

Et puis peut-être que déjà, en ce premier moment, le monde entier des esprits, des anges, des démons même, des autres âmes, des saints lui apparaît. Sans partager leur état, ni être en Paradis, l'âme peut les apercevoir peut-être et alors comment ne pas lire Dieu dans chacun de ces esprits, comment ne pas le voir dans l'harmonie qui unit toutes les parties de cette société si grande, si parfaite ?

A tous ces rayons qui sillonnent l'intelligence et y sèment la pensée, j'allais dire le sens, c'est-à-dire le sentiment de la présence réelle de Dieu, ajoutons l'action même de Dieu qui s'exerce. Par le moyen d'une connaissance infuse, dont nous avons décrit le mode au chap. IV de la *Psychologie des Élus*, Dieu lui-même dépose en l'intelligence la constatation, la vue de sa présence. Son doigt tout puissant écrit sur le tableau de l'esprit ; il y marque ces mots : « Je suis là ». Et l'âme enveloppée, pénétrée, inondée de l'atmosphère divine, se livre toute tremblante au Dieu qui va la juger.

VI. — Et le jugement commence. C'est l'enquête qui en inaugure la partie active. Pour les innocents, pour les saints, elle est une justification totale ; pour la plupart, elle est une accusation. Par l'accusation, dans les tribunaux humains, le magistrat instructeur fait savoir au juge

la prévention qui pèse sur l'inculpé et à celui-ci les délits ou crimes dont il est soupçonné.

Au tribunal de Dieu, il n'y a pas besoin d'un juge d'instruction, ni d'une instruction préparatoire. Tous nos crimes sont des flagrants délits, puisque tous sont commis sous le regard de Dieu et que tous sont une injure à ses droits et à sa majesté. Dieu est instruit, dans l'instant où la faute est commise, et un acte d'accusation ne lui apprendrait rien.

Mais il faut convaincre le coupable, lui faire passer sous les yeux ses fautes, lui faire entendre ses hontes. Ceci est le propre de l'état nouveau de l'âme, et le rôle de la conscience elle-même. C'est l'homme qui s'accuse et qui se convainc personnellement de mal et d'indignité, ou d'innocence et de mérite.

On comprendra facilement la marche de l'accusation, si on veut se rappeler la doctrine chrétienne et psychologique des habitudes et celle de la conscience.

VII. — Qu'est-ce que les habitudes ? Nous en avons tous, nous en prenons chaque jour de nouvelles. Elles sont parfois si invétérées qu'elles deviennent tyranniques et reçoivent le nom de seconde nature, c'est-à-dire de chose immuable et nécessaire. Elles sont multiples, infiniment variées et se rencontrent dans tous nos organes, modifient toutes nos facultés, se manifestent dans toutes nos activités physiques, intellectuelles ou morales. La jeune fille qui s'exerce à jouer de la mandoline ou du piano, cherche à

acquérir le doigté, c'est-à-dire une habitude des doigts à tendre ou à faire vibrer les cordes de la mandoline, à courir sur le clavier. Le gymnaste acquiert des habitudes de souplesse et de vigueur dans ses articulations et ses muscles. Le marin accoutumé à sonder l'horizon donne à sa vue une habitude qui lui permet de voir plus loin et plus distinctement. Le fumeur et le buveur, par l'usage ou l'abus du tabac et de la boisson, prennent des habitudes déplorables. Le savant qui s'attache à une étude spéciale et privilégiée acquiert l'habitude d'en saisir plus vite et d'en résoudre plus promptement les problèmes : le mathématicien n'est pas autre chose qu'un homme dont l'esprit a l'habitude des mathématiques ; le saint qui s'adonne à la pratique héroïque de la vertu, a donné à sa volonté des pentes, des inclinations qui sont des habitudes. L'habitude est donc partout.

On voit qu'elle a pour résultat de rendre les actes suggérés par elle plus faciles, plus complets et plus agréables. Quand on a l'habitude de la vertu, on en produit les actes plus facilement, on y atteint une perfection plus haute, on y goûte un plaisir que d'autres ignorent.

L'habitude s'obtient par la répétition des actes. (Nous ne parlons pas ici évidemment des habitudes surnaturelles, qui sont des vertus infuses et dont l'origine s'explique différemment).

Il est rare que l'habitude s'acquière du premier coup ; il faut du temps pour avoir le doigté qui fait agir sûrement, avec souplesse et bonheur. Ce sont donc les actes répétés qui engendrent l'habitude.

VIII. — Les actions de la vie se succèdent chez nous comme les vagues se suivent à la surface de l'Océan : une action n'est pas plutôt commencée, une vague n'est pas plutôt gonflée, qu'une autre vient et semble, en remplaçant la première, la faire disparaître tout entière, en effacer éternellement la trace. C'est vrai, dans la haute mer, mais c'est faux sur la rive, où chaque vague en se brisant mord le rocher. Les vagues pareilles se succèdent rapides, incessantes sur le même rocher, et chacune y laisse sa trace imperceptible, mais réelle ; et au bout des jours, des années ou même des siècles, le travail de l'eau apparaît, en une caverne profonde où mugit la mer, ou en ces silhouettes variées et bizarres que présentent les brisants.

L'âme est la rive battue par les actions humaines : chaque action qui s'exerce à sa surface y laisse une empreinte : cette action fût-elle unique et passagère, l'âme en porte la marque. Elle subit surtout l'impression des actes répétés, des habitudes dont la force creuse dans la profondeur de l'être un sillon nettement accusé et durable.

L'âme créée par Dieu, vierge de toute tache et de toute ride, se modifie ainsi à chaque instant de son existence. Les opérations heureuses et fécondes l'enrichissent, la perfectionnent ; les chutes, les mauvaises habitudes la diminuent, et quand elle sort de ce monde, son être est chargé de toutes les traces que chacune des actions successives y a inscrites.

IX. — Une des dernières et des plus inté-

ressantes découvertes de la physique nous fera saisir cette propriété de l'âme : nous voulons parler du téléphonographe ou télégraphone de Poulsen.

« C'est un téléphone enregistreur de la parole qu'il a transmise. Avec le téléphone ordinaire, il faut être à deux pour échanger une communication, car la conversation suppose un interlocuteur et un auditeur. Si personne n'a l'oreille collée au récepteur pendant que vous formulez votre message, celui-ci est perdu et vous avez parlé dans le vide. Avec l'appareil Poulsen, la parole est recueillie en l'absence de l'auditeur et elle lui sera redite quand il rentrera... Le télégraphone se compose d'un fil d'acier très fin qu'on fait passer devant le pôle d'un électro-aimant traversé par le courant téléphonique qui transmet et module la voix ; le champ de cet électro subit dans son intensité des variations concordantes avec l'intensité du courant faisant parler le récepteur. Il en résulte une aimantation transversale du fil d'acier. Cette aimantation est permanente, en vertu de la force coercitive de l'acier et c'est elle qui enregistre la parole. En effet, pour lire cette écriture d'un nouveau genre, il suffit de recommencer l'expérience en conduisant le fil ainsi impressionné devant les pôles d'une nouvelle bobine d'électro-aimant, dans laquelle son influence fera naître réciproquement les mêmes courants induits qui avaient produit l'aimantation du fil. Ces courants introduits à leur tour dans un récepteur téléphonique, le feront parler et reproduiront le message

reçu dans le premier électro. La merveille, c'est que l'aimantation transversale de ce fil d'acier fasse renaître les courants qui l'avaient produite et qu'elle reproduit la parole initiale. » A. Witz, *Après l'Exposition*, dans « Almanach catholique de France », 1901.

Voilà donc un fil d'acier qui s'aimante au passage du courant téléphonique, qui se charge de tout un discours et le conserve. C'est l'image de l'âme qui, elle aussi, dans le courant d'activités où la vie l'a placée, s'est aimantée, a pris l'impression de tout ce qu'elle a vu, pensé, voulu, accompli, s'est chargée de ce langage des choses et le conserve.

X. — Quand le trépas arrive elle redit le discours de sa vie sans en perdre une syllabe et cette répétition est son acte d'accusation, ou le plaidoyer de son innocence. Supposez que le fil d'acier du télégraphone soit intelligent, qu'il ait conscience, que cette conscience soit entière et pénètre le mystère des aimantations successives qui se sont produites en lui et y ont inscrit les paroles reçues. Il ne sera plus seulement une page d'écriture, il saura le discours, il le répétera d'une façon intelligente. L'âme est ce fil d'acier conscient et intelligent. — Ici-bas, parce qu'elle est unie à un corps, qu'avec lui elle ne fait qu'un tout substantiel, la matière pose des bornes à sa conscience, lui limite les horizons. L'intelligence sait bien ce qu'elle conçoit actuellement, fait assez facilement renaître les connaissances acquises dans le passé, perçoit la vie de la

volonté et va même jusqu'à se renseigner sur l'activité des sens. Mais la conscience qu'elle prend ainsi de la vie de l'esprit est limitée et superficielle. Nous percevons certains actes, non pas tous les actes produits par notre nature et le sang coule dans nos veines, une chimie merveilleuse assimile et désassimile les matériaux de la combustion organique sans que la conscience en ait la moindre lueur ; de même par elle nous savons que l'âme pense à ceci ou à cela, veut ceci ou cela, mais si nous lui demandons quelle est sa nature, elle reste muette. Il faudrait, pour répondre à cette question, faire plonger son regard à des profondeurs qui lui sont interdites. L'âme ne se connaît donc pas toute, en cette vie, et le témoignage de la conscience est incomplet.

Mais quand elle entre dans l'autre monde, le corps l'a quittée, l'ennemi de la conscience a évacué le territoire de la substance de l'âme, celle-ci tout immatérialisée (Cf. *Psychologie des Élus*, ch. 1) devient limpide comme le cristal au regard de l'intelligence. On se connaît alors d'une façon totale, on voit l'essence de l'âme et tous les vestiges accumulés par les années, les traces laissées par toutes les actions bonnes ou mauvaises apparaissent. Chacun peut constater les ruines qu'il a entassées en lui, les réparations qu'il a essayées ou accomplies ; chacun, d'un seul regard, fait le bilan de son existence.

C'est donc grâce à la faculté que l'âme possède de se retourner sur elle-même, de sonder ses re-

plis, c'est, d'autre part, grâce à la limpidité absolue qu'elle a acquise par la séparation d'avec le corps, qu'elle peut connaître, qu'elle connaît parfaitement toute son existence. Sa substance est un livre où ses actions sont inscrites ; sa conscience, le regard qui lit ce livre. Livre de vie, s'il n'y a que des actions bonnes ou suffisamment réparatrices ; acte terrible d'accusation, si ces actions furent mauvaises et coupables.

XI. — Pour que l'accusation soit complète, il ne suffit pas seulement de rapporter les faits, il faut encore les comparer à la loi ; constater dans le parallélisme des obligations d'une part, des actions de l'autre, le degré de conformité ou d'opposition de celles-ci à celles-là. C'est encore l'œuvre de la conscience. L'âme, en se repliant sur elle-même, ne voit pas seulement en elle la trace de ses opérations, mais elle y découvre aussi les rayons de lumière qu'y ont mis les enseignements religieux. Ces enseignements revivent pour elle, elle voit combien ils furent nombreux et pressants, de quels conseils, de quelles sollicitations ils furent appuyés, elle se souvient de la façon dont elle les a compris, — détail important puisque nous sommes jugés par la miséricorde de Dieu non pas sur le code absolu d'une morale idéale, mais sur les obligations de la morale chrétienne qui nous furent manifestées personnellement et purent être comprises de nous.

Deux tableaux se présentent au regard de l'âme : d'un côté, celui de ses opérations libres

et morales, d'un autre côté, celui des obligations connues d'elle ; et de la comparaison de ces tableaux jaillit pour elle la manifestation de son innocence ou de sa culpabilité. L'accusation est terminée : elle est faite par un témoin irrécusable, par l'accusé lui-même.

XII. — Que penser après cela de la présence de l'ange gardien et de celle du démon au jugement de l'âme ? Sont-ils là tous les deux, ainsi qu'on aime à les représenter dans la peinture de cette scène redoutable ? L'ange gardien est-il auprès de son pupille, de son enfant, le défendant, priant Dieu, plaidant les circonstances atténuantes et l'innocence. Le démon est-il de l'autre côté, avec sa rage et sa haine, occupé à détailler les indignités de celui qui fut sa victime et de qui il voudrait faire sa proie éternelle ? — Il est difficile d'accepter à la lettre cette description dramatique, aimée des orateurs et des écrivains ascétiques désireux surtout de frapper l'imagination et de donner la crainte sensible d'une comparution dont l'apparat est si solennel.

Nous l'avons dit, Dieu est suffisamment informé, sa justice a ses lois, sa miséricorde a ses desseins. Il n'a pas besoin de plaidoyers pour fixer une intelligence obscure ou une volonté hésitante. Dieu est immuable, il connaît la vérité, veut le bien, pèse chacun avec une précision infinie. S'il est utile de faire entendre des plaidoyers à des juges humains dont l'infaillibilité ou l'impeccabilité n'est pas l'apanage, au-

près de Dieu à l'heure du jugement de telles interventions seraient oiseuses.

Ce n'est pas dans ce sens qu'il faudrait entendre une présence ou une intervention des anges bons ou mauvais.

Présents, ils le sont, si l'on pense qu'ils étaient là il n'y a qu'un instant, entourant le malade, sollicitant le moribond à un dernier acte d'amour de Dieu ou d'apostasie. Leur présence est trop récente pour ne pas sembler se poursuivre encore à la minute fatale où l'âme comparaît devant Dieu. Du reste, leur pensée est là : ils sont tout entiers à cette créature, la désirant, la guettant, l'un pour assister triomphalement à son entrée en Enfer, l'autre pour jouir de son salut.

Ils interviennent aussi, non par leur action actuelle, mais par les résultats de leur influence passée. La série des efforts généreux, des vertus pratiquées, les sacrifices consommés, les devoirs accomplis, sont l'œuvre de l'ange gardien qui soutenait la volonté, la sollicitait, encourageait le chrétien. Ces fautes qu'il faut bien avouer maintenant, ces crimes commis dans l'ombre, ces vices caressés, nourris, ces obligations foulées aux pieds, c'est l'œuvre du démon, de ses sournoises insinuations, de ses tentations perfides.

Intervention réelle et vraiment efficace qui perd l'âme ou la délivre.

XIII. — La cause est entendue, Dieu maintenant va prononcer la sentence, ou plutôt c'est l'âme elle-même qui la prononcera et l'exécutera du même coup. A peine la conscience a-t-elle

constaté l'état de l'âme par la comparaison entre les deux tableaux décrits plus haut, que Dieu, au moyen de la connaissance infuse, dépose dans l'intelligence la formule d'absolution ou de condamnation. Son doigt, comme sur les murs de la salle du festin de Balthazar, écrit sur la dernière page de l'intelligence les mots fatidiques. L'intelligence sait alors à quoi elle est condamnée ou appelée : si c'est l'Enfer avec son éternel désespoir ; si c'est immédiatement le Ciel avec sa joie sans fin ; si c'est le Purgatoire avec ses joies et ses expiations. Et pendant qu'elle s'inscrit en l'esprit, la sentence commence déjà de s'exécuter sans intervention étrangère, par la suite toute normale de l'état même de l'âme.

Saint Thomas explique ce phénomène par une comparaison qu'il tire du mouvement des corps dans l'atmosphère. Abandonnez un corps à lui-même il prendra spontanément sa place dans le système terrestre : s'il est plus lourd que l'air, il tombera sur le sol ; s'il est plus léger, il s'élèvera jusqu'à ce qu'il atteigne des régions d'égale densité ; s'il est de même poids, il ne bougera qu'au gré des courants qui agiteraient l'atmosphère. Pareillement le poids des fautes, dont l'homme s'est chargé, détermine la route que prendra d'elle-même son âme à l'issue du jugement. S'il est couvert de péchés mortels non effacés, l'évolution nécessaire de ces fautes et de l'état qu'elles ont engendré la jettera au sein du feu vengeur ; leur présence, de même, empêchera l'irradiation de Dieu en cette créa-

ture indigne, la pureté divine ne pourra pénétrer en cette volonté mauvaise, en cette intelligence pervertie, comme le soleil frappe en vain de ses rayons les murs d'un cachot sans fenêtres et n'en égaie jamais la froide atmosphère. Et le damné, par le fait même de ses fautes, est privé de Dieu et dévoré d'un feu aussi éternel que ses crimes.

« Eclairée par le jugement de Dieu sur ses mérites et ses démérites, l'âme, dit l'Ange de l'Ecole, s'en va comme d'elle-même au lieu de son éternité, semblable à ces corps légers ou pesants qui montent ou descendent là où doit se terminer leur mouvement. Rien n'arrête celle qu'écrase le poids du péché fixé par l'impénitence ; elle tombe lourdement aux abîmes des éternelles douleurs. Mais l'âme pénitente, à qui Dieu a montré le ciel, et qui se sent attirée vers le séjour de l'éternelle félicité, peut n'être pas assez pure pour soutenir l'apparition de celui qui ne souffre rien de souillé devant sa face. De là la nécessité d'un lieu moyen, où la grâce est obligée d'attendre la gloire, et de continuer dans la douleur sa purification que le repentir n'a pas eu le temps d'achever sur la terre. Ce lieu moyen, l'Église l'appelle le Purgatoire [6]. »

Si l'homme, d'autre part, est mort purifié de toutes ses fautes, il n'y a plus en lui aucun empêchement à l'évolution de la grâce. Celle-ci atteint alors son plein épanouissement et devient la lumière de gloire et cette âme de cristal, fortifiée par le don de la gloire, présente à l'action divine le terrain le mieux préparé. Dieu en pénètre les

profondeurs de sa divine présence et y porte avec lui sa chaleur, son amour, sa félicité.

Si, au contraire, il y a encore quelques traces de fautes vénielles non remises ou de fautes mortelles pardonnées, cet état de l'âme s'oppose à l'infiltration divine qui envahirait les facultés et en prendrait possession pour toujours. Dieu ne peut s'emparer de l'intelligence par le phénomène de l'intuition divine (Cf. *Psychologie des élus*, ch. VI). Il y a un obstacle, un rideau. Mais cette âme est bonne, et si la lumière éternelle ne l'envahit pas, ses efforts, joints aux désirs du cœur, attaquent vigoureusement l'obstacle, le tenaillent et font souffrir à ce cœur mille morts. Joignez à cela le feu réel et mystérieux qui dévore les restes du péché et vous posséderez la clef des tourments du Purgatoire, dont nous aurons à parler.

XIV. — La sentence qui envoie le chrétien aux flammes du Purgatoire ne s'exécute pas sans un plein assentiment de la volonté. Cette volonté est droite, elle voit la claire vérité sur son état, elle veut l'entier accomplissement de l'ordre prescrit par Dieu. Le Purgatoire pour elle est dans l'ordre, elle le veut, elle l'aime, elle y vole en même temps qu'elle y est portée par le propre poids de ses dettes. « Les âmes qui sont dans le Purgatoire, écrit sainte Catherine de Gênes, aux premières lignes de son parfait *Traité du Purgatoire* (ch. I), ne peuvent, selon qu'il me semble le comprendre, avoir d'autre volonté ni d'autre désir que de rester dans ce lieu de souffrance,

parce qu'elles savent qu'elles y sont par un ordre très équitable de la justice de Dieu.....

» Immuablement établies dans la charité, et désormais dans l'impuissance d'en dévier par une imperfection actuelle, elles ne peuvent plus vouloir ni désirer que le pur vouloir de la pure charité. »



CHAPITRE II

LA VIE DE L'ESPRIT

SOMMAIRE DU CHAPITRE II

I. Au Purgatoire, s'ouvre une vie nouvelle qui se résume en ces trois actes : croire ou savoir, aimer ou vouloir, expier ou souffrir. — II. La vie de l'esprit. Le Purgatoire n'est pas une prison aux horizons bornés. C'est un état d'âme plutôt qu'un lieu corporel. — III. La souffrance y supprime-t-elle la pensée ? — IV. Opposition entre la douleur et la pensée. — V. Elle n'est pas absolue : il y a des pensées qui font souffrir, des souffrances qui font penser — VI. En Purgatoire, la pensée est fille de la douleur et la douleur fille de la pensée. — VII. La pensée en Purgatoire. On se souvient, parce qu'on a conscience, parce qu'on aime, parce qu'on souffre. — VIII. — On voit autour de soi les âmes et les flammes. — IX. Au-dessus de soi, les élus. — X. Au-dessous, les damnés. — XI. Sur la terre, les parents et les amis. — XII-XIII. La science en Purgatoire. Le monde des réalités et celui des idées. En Purgatoire, on connaît aussi ce dernier monde, on l'explore scientifiquement, mais sans raisonnement et avec une perfection et une étendue plus grandes. — XIV. En Purgatoire, on se parle. — XV. En Purgatoire, on croit. Foi plus intense, moins étendue. — XVI. Connaissances mystiques. — XVII. La Théologie du Purgatoire.



CHAPITRE II

LA VIE DE L'ESPRIT

I. — Quand l'âme pénètre dans le Purgatoire, c'est une autre vie qui commence. Nous ne répèterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs, des nouvelles conditions dans lesquelles l'être humain se trouve. L'esprit a rompu ses liens avec la chair, il s'est émancipé : la vie organique est morte, l'activité immatérielle seule subsiste. Le temps lui-même a fini son œuvre, et les actions se mesurent désormais sur un autre cadran que celui que règlent les révolutions des astres.

La vie du prisonnier du Purgatoire peut se résumer en trois grandes fonctions ; croire ou savoir, aimer ou vouloir, expier et souffrir. Croire, voir, se souvenir, suivre ses pensées, aller dans la lumière : c'est la vie de l'esprit ; — aimer, désirer, appeler de ses vœux, vouloir, avancer dans l'amour : c'est la vie de la volonté ; —

souffrir étrangement, dans la souffrance ou morale qui étreint le cœur, ou physique qui ronge les attaches mauvaises sous l'action d'un feu mystérieux, expier, apaiser la justice de Dieu ; jouir en souffrant, jouir même de souffrir, c'est la vie de l'âme, c'est son ascension, son honneur et son espoir à la fois.

Suivons le chrétien souffrant dans l'évolution de cette triple vie. Aussi bien ne sera-ce pas explorer les régions de l'espérance et nous réserver de douces consolations ?

II. — Il semble que l'esprit en Purgatoire soit moins libre qu'en Paradis, aie des horizons plus bornés, des vues moins profondes. D'abord il est enfermé dans l'enceinte de ce lieu de souffrances et ne peut en sortir. Puis le feu ! ce tourment qui enveloppe, étreint, pénètre, n'enlève-t-il pas à l'esprit toute lucidité, toute liberté d'action ? Qu'attendre ici-bas d'un malheureux que la fièvre dévore, que la maladie tord sous le cinglement de son fouet ? De quelle présence d'esprit est-il capable ? Quelles conceptions a-t-il ? Son intelligence n'est-elle pas, sinon éteinte, du moins paralysée ? Il ne peut y avoir de vie de l'esprit chez ceux que secoue le paroxysme de la douleur.

A ces difficultés nous répondrons qu'évidemment l'esprit de l'homme n'a pas en Purgatoire cette pleine lumière, ces révélations divines, ces douces certitudes qu'il reçoit en Paradis. Cependant les connaissances qu'il lui est donné de conver ou d'acquérir, sont plus nombreuses,

plus nettes, plus certaines que toutes les sciences d'ici-bas. La vie de l'esprit en Purgatoire n'est pas un rêve, ni une ombre, c'est une réalité très riche et très féconde.

Le Purgatoire ne doit pas être comparé à nos prisons modernes, entourées de grands murs, tellement fermées au dehors que l'activité de la cité n'y retentit pas et si bien closes qu'elles n'ont presque plus de relations avec l'extérieur. Le prisonnier y mène seul sa triste existence, rencontre au travail ou au préau ses compagnons de peine ; les destinées de la ville peuvent changer sans qu'il s'en doute et il peut s'écouler un long temps avant qu'il en apprenne les effets.

Sans doute le Purgatoire n'est pas exempt de toute localisation : on peut même dire qu'il enchaîne l'âme dans une certaine mesure. En effet, le Purgatoire est un châtiment qui implique un feu très probablement matériel, et toute matière est située quelque part. En outre, l'âme est rivée à ce feu, lui est unie par la puissance divine et ne peut s'en séparer jusqu'à sa purification complète.

Et cependant elle garde son contact avec le monde extérieur. Nous le verrons plus loin, le feu de la justice divine, tout en étant une terrible et matérielle réalité, possède des propriétés différentes de celui qui consume le bois ou fait couler la fonte embrasée. D'autre part, il appartient au système de l'au-delà, c'est-à-dire à un ordre matériel autre que celui de notre univers sensible. De même que les corps ressuscités, soit des élus, soit des damnés, tout en étant de vrais

corps, revêtiront cependant des qualités fort distantes de leurs qualités actuelles, ainsi le feu qui tourmentera les derniers a des caractères spéciaux. Qui empêche dès lors de considérer le feu du Purgatoire comme une matière ayant, à l'instar des corps glorifiés, des propriétés approchantes des propriétés spirituelles ? Et dans l'affirmative, ce feu n'aurait-il pas ainsi que les corps glorifiés, ainsi que le corps eucharistique du Christ, une localisation très différente de celle de nos corps terrestres ?

Ajoutons à cela qu'il ne paraît nullement indispensable de réunir en une seule masse ignée les feux qui tourmentent chaque âme. Il n'est nulle part exigé que le feu qui purifie l'âme de Pierre soit en un même endroit avec le feu qui purifie l'âme de Paul. Ces feux s'attachent à l'âme, l'enserrent dans leur étreinte. Dans ce sens l'âme est enfermée dans ce feu, mais pourquoi ne pourrait-elle pas en même temps qu'elle y est emprisonnée rayonner au dehors, voir autour d'elle, comme le rayon de soleil reçu dans un cristal, incarné en lui, rayonne et éclaire autour de lui. Ce feu, d'autre part, n'est pas, semble-t-il, de sa nature affecté à un endroit fixe ; adhérent à l'âme, il peut la suivre, l'envahissant toute de sa mystérieuse ardeur, mais se transportant avec elle, comme une fonte allumée au cœur qui répandrait sa lave dans tout l'organisme, circulerait à travers les veines et les artères, rayonnerait avec les nerfs et les muscles, et partout dévorerait sa proie.

Dans ces conditions, le Purgatoire paraîtrait

plus un état qu'un lieu. Ce serait l'état des âmes justes, mais non entièrement pures, la situation de douleur d'enfants qui ont blessé leur Père et qui sont privés quelque temps de le voir face à face ; le supplice d'un cœur aimant et que le souvenir de ses offenses contre le Père aimé déchire de remords ; ce serait enfin le châtiment du feu. L'âme traînerait avec elle son supplice, comme l'oiseau atteint du plomb meurtrier le porte au flanc et sillonne l'atmosphère de son vol douloureux. Elle n'aurait pas perdu le contact avec ce monde pas plus qu'avec le ciel. A la côte d'azur, au milieu d'une végétation de fête, au bord des vagues chantantes, sous les rayons joyeux du soleil, côtoyant l'ouvrier qui va vigoureux et sain à sa besogne, se mêlant aux heureux du siècle, on voit aller le pauvre poitrinaire, spectre ambulant, incarnation de la tristesse et foyer de la fièvre qui le tue, aussi étranger à la joie qui brille, inonde tout autour de lui que s'il était absent de ces lieux. Ainsi entre celui qui expie en Purgatoire, celui qui jouit au ciel, celui qui lutte sur la terre il y aurait moins la distance qui s'étend d'un lieu à un autre que celle beaucoup plus grande qui sépare le poumon malade de l'organisme robuste.

III. — Mais, me direz-vous, c'est précisément un malade. Il a beau vivre, se trouver au milieu des élus et des anges, souffrir aux côtés de ses frères partis comme lui de la terre et soumis au même supplice, la douleur lancinante est sa seule occupation, son unique pensée ; il n'a ni

la force de regarder autour de lui, ni celle de rentrer en lui-même ; ne pas penser est le résultat de ses douleurs, ou au moins le refuge où il se retire pour y trouver quelque tempérament à ses peines. Traversez une salle d'hôpital, allez au chevet de cet ouvrier qu'on vient d'apporter à l'instant. Pris dans une machine impitoyable, il s'est vu en un clin d'œil un membre attiré, broyé, arraché, les chairs saignent, les lambeaux en tombent lamentablement, les nerfs se révoltent, les muscles se contractent, et secoué par une horrible torture, attendant que le médecin achève l'amputation commencée par la roue traîtresse, panse la plaie et endorme la douleur, le malheureux n'a plus ni raisonnement, ni pensée. Il hurle sa souffrance. Ne lui parlez pas, ne lui demandez pas ce qui se passe autour de lui, ne l'interrogez pas sur autre chose que sur son malheur. Souffrir tue la tête et le cœur : quand on souffre on ne pense plus, on n'aime pas.

IV. — C'est, en effet, un problème du plus haut intérêt et d'une grande portée philosophique et morale, que celui des rapports de la douleur et de la pensée. Il est vrai que d'habitude, en ce monde, ces deux choses sont très opposées, que la souffrance porte de rudes coups à la vivacité des conceptions, à la puissance des raisonnements Le génie perd ses ailes dans la maladie, l'esprit y voit son élan brisé, la science ses progrès compromis.

La raison en est dans notre nature organique et dans l'étroite dépendance qui lie l'intelligence

et la volonté au fonctionnement normal de la sensibilité. *Mens sana in corpore sano*, la santé physique est un adjuvant de la santé intellectuelle et morale. L'intelligence, pour prendre son essor, s'élancer à la découverte dans les régions inexplorées de la conscience psychologique ou de la nature, a besoin d'être précédée, secourue par les facultés sensibles. Et celles-ci n'aident l'esprit qu'à la condition de se bien porter. Un trouble dans la vie organique, en enrayant l'activité sensitive, retentit donc nécessairement dans la vie de la pensée.

V. — Et cependant même ici-bas toutes les douleurs n'éteignent pas le flambeau du raisonnement : il en est de nerveuses, de moins organiques, dont l'effet est de surexciter la sensibilité, d'exaspérer les sens, de déchaîner l'imagination et alors l'esprit à son tour est ému ; loin d'être assoupi comme dans les lésions organiques, il est tenu en éveil, secoué, fouetté dans une course folle par les sens ; la douleur de ceux-ci engendre la pensée, l'aiguise et lui communique ses tortures.

D'autres fois c'est la pensée qui engendre la douleur. La réflexion n'est pas un spectacle étranger qui se déroule, froid, sous nos yeux indifférents : elle fait partie de nous-mêmes, elle nous intéresse ; souvent elle nous charme de ses découvertes ou de ses souvenirs ; mais, en retour, parfois, sur nous, sur ce qui nous entoure, sur les êtres dont l'existence est unie à la trame de notre propre destinée, sur les événements au

milieu desquels nous marchons, dont nous sommes les acteurs ou les victimes, elle nous révèle de si tristes choses, qu'un sombre découragement descend sur notre esprit, sur notre cœur et le jette en un deuil immense, douloureux, navrant.

Qui n'a connu les peines morales dont la source est dans le souvenir ou dans l'expérience quotidienne, c'est-à-dire dans la pensée ? Peines morales d'une Madeleine à qui les infinies virginités de l'amour de Dieu sont apparues : son cœur s'est épris d'une passion surhumaine et surnaturelle pour cet idéal de chasteté, mais son regard, se repliant sur elle-même, lui découvre en face de ces puretés célestes, les immoralités de sa vie, les hontes de ses jours et de ses nuits, les turpitudes de ses désirs et de ses actes ; et la comparaison entre ce qu'elle fut jadis et ce qu'elle voudrait être maintenant la jette dans un supplice fait de remords, d'humiliation, de mépris de soi, d'élans paralysés et voulus quand même : supplice inexprimable, œuvre de réhabilitation et principe de sainteté.

Peines morales encore d'une Monique, éprise d'une indicible ambition d'élévation morale, de noblesse, de vérité et de vertu pour son fils. Elle a rêvé pour lui une âme pétrie d'héroïsme chrétien, une intelligence solidement assise aux sommets de la foi et dominant d'un ferme regard les horizons de la doctrine religieuse, une volonté inébranlablement attachée au devoir, un cœur voué aux grandes causes du bien et de l'apostolat, et chaque jour elle le voit s'égarer davantage, gas-

piller les trésors d'une riche nature et d'une tendresse suave, applaudir à l'erreur, sourire aux vices, obéir aux sens. L'opposition entre ce qu'elle désire et ce qu'elle constate lui déchire l'âme, elle en meurt à petit feu jusqu'à ce que Dieu, exauçant la prière de ses sacrifices et de ses mérites, fasse de son rêve une sublime réalité dont, après quinze siècles, l'Église est encore fière.

Les rapports que la pensée soutient avec la douleur sont donc très divers : tantôt la douleur supprime la pensée, tantôt elle l'engendre et la nourrit, tantôt elle naît d'elle.

VI. — Or, de ces trois faits, le premier ne se rencontre pas en Purgatoire, les deux autres en expliquent les pensées. Dans ce séjour l'esprit garde toute sa lucidité ; la pensée y est fille de la douleur, la douleur y est fille de la pensée.

Qu'en Purgatoire les souffrances ne portent aucune atteinte à la peine, la chose paraît évidente quand on songe qu'alors l'âme est séparée du corps, ses facultés organiques ont disparu, les organes ne sont plus, ils ne peuvent plus subir aucune lésion et par là entraver l'activité intellectuelle. L'esprit est affranchi de sa dépendance à l'égard des sens, il n'a plus besoin d'eux pour voir, et les troubles organiques d'en bas ne peuvent réagir sur lui, puisque aussi bien l'accord entre l'esprit et le corps est rompu et que les maladies ont fini leur temps.

D'autre part, la pensée, débarrassée de ses entraves, ne s'endort point. Elle va, court les sentiers du passé, les visite tous, y retrouve le

souvenir des chutes qui marquent presque chaque pas, voit les offenses de Dieu s'accumuler, devenir montagne, l'âme écrasée sous ce poids, paralysée dans ses desseins surnaturels, couverte de ces souillures que la mort n'a pas effacées et que le feu doit dévorer les unes après les autres. Et ce regard de la pensée est triste, il est douloureux, il produit au fond de la conscience la plus grande peine qui se puisse imaginer. Car à présent on voit ce qu'est Dieu, sa grande bonté, l'idéal merveilleux qu'il avait proposé à sa créature et qu'il avait mis au bout de la route du bien, si elle avait voulu la suivre en tout ; on voit combien la perfection est belle, combien elle est douce. Au spectacle des stérilités de sa vie, des faux pas mutipliés comme à plaisir, des fautes commises là où la vertu aurait dû resplendir, le captif du Purgatoire conçoit un remords immense, profond comme les eaux de la mer, remords mêlé d'espérance et de dilection, et grandi même de toutes les intensités de cet amour. Car on se repent alors parce que l'on aime. La pensée en Purgatoire enfante donc la douleur et chaque regard donné aux fautes du passé est un glaive qui perce le cœur.

La douleur a surtout donné naissance à la pensée. Si l'on songe qu'au Purgatoire l'âme est plongée dans un feu mystérieux, qui la saisit, l'étreint dans les flammes, s'insinue dans ses facultés et jusqu'au plus intime de sa substance, s'attache à elle comme le vautour au flanc de Prométhée, que ce supplice est le châtiment des fautes passées et l'instrument de la purification

de l'âme, on comprendra que celle-ci est encore pressée, par son supplice même, à songer au Dieu juste dont la pureté exige que tout esprit soit sans tache pour entrer en sa divine présence. Elle regarde encore avec plus d'acuité les fautes qui servent d'aliment à ce feu, les souillures qu'il lèche de ses flammes, qu'il efface lentement, si lentement, de son action bénie et cruelle à la fois : et les ardeurs du feu éclairent l'esprit sur les impuretés de la vie, et les virginités célestes [1].

VII. — La pensée existe donc en Purgatoire. L'intelligence y est un champ ouvert à l'activité du savoir, des moissons considérables de connaissance y mûrissent. On y recueille d'abord les moissons du souvenir. En effet, ainsi que nous l'avons démontré ailleurs pour les élus, en Purgatoire on se souvient. Pourquoi du reste ne se souviendrait-on pas ? L'âme a emporté avec elle, en elle-même, les traces de sa vie ici-bas. Chaque jour s'est inscrit en caractères ineffaçables, comme sur un immortel vélin, sur les feuillets de la conscience [2]. Chaque pensée, chaque volonté, toutes les paroles, toutes les actions vivent en la mémoire : l'âme devrait se séparer d'elle-même, perdre sa substance, s'il lui fallait anéantir les restes de sa première vie. Or, comme ces pensées avaient un objet, comme ces actions avaient des témoins qui les voyaient, des conseillers qui les suggéraient, des victimes qui les subissaient ou des bénéficiaires qui en jouissaient, leur souvenir rappelle toutes les personnes qui y ont eu

une part quelle qu'elle soit, et parmi ces personnes, les parents, les amis qui ont été les causes ou les occasions de la plupart de nos actes. L'âme dans l'autre vie emporte donc avec elle les réminiscences de ce monde.

Elle emporte particulièrement la mémoire de ceux qu'elle a aimés. Nous venons d'en trouver une raison dans ce fait que ceux-là ont collaboré plus que tous les autres aux événements inscrits dans la conscience. Une considération, d'un ordre différent, va nous amener à une pareille conclusion. Il y a une affinité très étroite entre l'amour et la mémoire. Quand on aime, on se rappelle bien vivement les moindres faits qui sont de la sphère de l'affection. Qu'une parole flatte votre amour-propre, encourage votre ambition, vous ne l'oublierez pas. Qu'une personne vous donne une marque de dévouement, qu'elle fasse du bien à une personne aimée de vous, vous en garderez longtemps, peut-être toujours la mémoire. Tout ce qui réjouit, et aussi tout ce qui froisse l'amour que nous nous portons à nous-mêmes ou à un autre nous-mêmes, tout cela s'écrit clairement et en lettres immortelles au livre du souvenir. Au contraire, rien ne s'efface comme les choses indifférentes, même quand elles ont une réelle importance. Comme elles n'intéressaient pas le cœur, on les a vues, on s'en souvient pendant quelques jours et bientôt le temps fugitif les emporte sur son aile rapide. Sans doute le cœur et le souvenir sont deux facultés diverses, mais on peut se convaincre que le cœur est le ciseau qui grave sur le marbre

de la mémoire les événements de l'existence.

Nous le verrons plus loin, les captifs du Purgatoire continuent à aimer. Les souvenirs, soigneusement conservés par leur affection, survivent à la mort et leur parlent sans cesse de ceux qu'ils ont laissés ici-bas et dont ils se savent pleurés.

Il n'est pas jusqu'au feu du Purgatoire et aux châtiments de la divine Justice qui ne deviennent des instruments du souvenir. Si le prisonnier dans son cachot, sent chaque jour, à mesure que sa peine lui est plus présente et plus dure, s'aiguiser davantage la conscience de sa faute ; s'il en voit de plus en plus clairement les circonstances et les plus menus détails ; pareillement le captif des flammes vengeresses de la divine bonté est ramené sans cesse, par l'ardeur même de son supplice, aux fautes qu'il a commises et qu'il expie, aux personnes qu'il a eues pour complices ou dont il a méconnu la vertu.

La conscience, le cœur, le feu concourent donc à maintenir très présents à l'esprit tous ceux qu'on a connus et aimés.

VIII. — Mais, si nous en croyons les principes de saint Thomas développés dans la *Psychologie des Elus*, l'intelligence n'aurait pas que le regard rétrospectif sur la vie de la terre et sur le passé ; elle aurait l'œil très ouvert et très clairvoyant sur la nouvelle vie, provisoire heureusement, qui s'ouvre devant elle. Elle en verrait les conditions ; par le regard interne, elle en percevrait la douleur, elle serait fascinée par l'horreur du feu ; en même temps, soit par une vue directe, soit par le mécanisme de la connaissance infuse

expliqué par nous ailleurs, elle verrait les âmes soumises comme elle à l'épreuve du feu. Elle assiste, croyons-nous, à ce spectacle horrible et grandiose à la fois d'un incendie d'âmes, où celles-ci, comme un amiante immortel, se consument et se purifient. Les flammes les entourent, partout ce sont des âmes en combustion, c'est une incinération mystérieuse de fautes déjà pardonnées et, en même temps, une efflorescence de grâces. Tout autour une atmosphère de gloire enveloppe cet immense brasier et en ravit les victimes à mesure que l'œuvre de justification s'accomplit. Et de toutes parts, dans toutes ses profondeurs, le pétillement de la flamme rend une harmonie indicible et des âmes s'exhale un chant d'amour.

IX. — Spectacle d'une sublime horreur et d'une épouvantable beauté, et le regard des âmes souffrantes ne s'y arrête sans doute pas. Il a des horizons plus étendus, traversant la mer des flammes, il va par en haut jusqu'au ciel empyrée et y voit les saints. Il n'y saisit pas Dieu à la manière dont ceux-ci le voient et le possèdent, mais les habitants du Paradis lui apparaissent dans la pureté de leur être immatériel, dans le rayonnement de leur gloire. Les anges, les saints forment un peuple dont la vue réjouit l'âme du Purgatoire et lui apporte la consolation et l'espérance. Ils viennent même visiter cette âme et traversent impunément le brasier vengeur. La flamme, ne trouvant aucun aliment chez eux, les enveloppe sans les atteindre [3]. Nous n'avons pas

de démonstrations nouvelles à apporter pour prouver cette clairvoyance des âmes et justifier notre affirmation. Elles voient les élus, les esprits célestes, parce qu'esprits elles-mêmes elles ont pris une nouvelle manière de connaissance en recevant une manière d'être immatérielle et une vie sans organes. Nous ne comprendrions pas que leur regard fût limité au spectacle du Purgatoire, ni surtout enfermé dans la simple vue de leur personne.

Les conditions immatérielles de leur être leur donnent la possibilité de voir, de saisir tout le monde immatériel. La vision intuitive de Dieu, réservée aux esprits élevés par la lumière de gloire et totalement purs leur est seule interdite. En Purgatoire, on a la même faculté d'intelligence naturelle qu'en Paradis. Elle a moins d'acuité et de portée, mais elle permet de voir les esprits et de converser avec eux.

Peut-être prétendra-t-on que le feu physique qui étreint les âmes, s'il ne supprime pas la pensée par les souffrances qu'il cause, en diminue au moins la portée par sa présence. Réalité étrangère à l'âme, il en pénètre la substance, en altère les facultés, diminue la puissance de celles-ci, et ne leur permet pas de prétendre à la perfection qu'elles sauraient atteindre si elles étaient libres de tout alliage. — L'objection serait vraie si le feu était uni substantiellement à l'âme à la façon du corps et ne formait qu'une nature avec elle. L'activité étant toujours proportionnée à la condition de l'être duquel elle jaillit, toute modification dans une nature amène une modifica-

tion dans les forces dont elle est le principe. C'est ainsi que le corps, joint à l'âme en une substance organique, impose une activité matérielle et lie les facultés immatérielles de l'intelligence et du vouloir au fonctionnement des puissances sensibles. Mais le feu tout en touchant l'âme, en reste distinct, loin de lui être attaché en l'unité d'une seule nature, il garde son essence, elle garde sa substance ; ce sont deux êtres différents et l'âme, en la permanence de son immatérialité, peut exercer toutes les activités des forces immatérielles. Le feu ne changeant rien à sa nature ne modifie donc pas profondément l'essor de son intelligence et de sa volonté. Au contraire, si quelque chose paralysait l'essor de l'âme, ce seraient les restes de ses fautes qui empêchent la pleine efflorescence de la grâce et le feu qui les détruit travaille ainsi à émanciper l'esprit et à grandir au moins ses facultés surnaturelles de connaissance et d'amour.

Du reste, le feu est le tourment des démons de l'Enfer comme il est celui des victimes du Purgatoire : il s'acharne sur eux et s'il avait une puissance psychologique capable d'entraver l'activité de l'intelligence, il l'exercerait là surtout. Or, les démons connaissent les anges, les âmes séparées, les événements de ce monde. Rien donc n'empêche celui qui souffre au Purgatoire de porter son regard sur le monde immatériel tout entier, de voir les élus et les anges du ciel, la nature humaine du Christ.

X. — Rien ne les empêche non plus de plon-

ger d'un œil épouvanté dans les profondeurs éternellement ténébreuses et désespérées de l'Enfer. Les damnés et les démons sont des substances immatérielles, intelligibles par conséquent pour toute intelligence immatérielle. Tout esprit peut les voir, les reconnaître, ils sont à jamais, dans la honte de leur supplice, en spectacle au Purgatoire et au ciel. L'âme souffrante considère l'âme damnée, et comparant les deux supplices, puise dans cette comparaison un sentiment de sécurité pour elle-même, de reconnaissance envers Dieu, d'horreur plus grande du péché qui a allumé et entretient les deux brasiers de la Justice divine.

XI. — L'œil de l'âme a d'autres horizons encore. Il porte jusque sur la terre. Dans les flammes ou dans les rayons, en Purgatoire ou au ciel, l'âme possède la même nature : elle soutient avec la terre les mêmes rapports de connaissance, et si les événements de cette vie sont visibles pour les élus du ciel, ils le sont également pour les élus du Purgatoire. Ceux que nous avons perdus et que nous pleurons ne nous ont donc pas vraiment quittés : êtres immatériels, la question de lieu et de distance ne se pose pas pour eux, ils sont près de nous ; êtres clairvoyants, la question de voile et d'ignorance ne se pose pas davantage, ils nous connaissent, nous suivent et, dans la délicatesse d'un amour qui s'épure sans cesse, dans l'attention d'un regard qui s'aiguise à chaque heure, ils nous enveloppent de leur sollicitude et de leur affection.

Combien ils voudraient faire passer en nous l'ardeur qui les dévore, la charité qui les transporte, l'assurance du salut qui les réjouit !

XII. — En Purgatoire on se souvient, on voit. J'ajoute qu'on y réfléchit et qu'ainsi on y vit dans le monde des idées aussi bien que dans celui des réalités. Ce sont, en effet, deux mondes différents et qui réservent tous deux de grandes satisfactions à l'esprit épris de vérités. Par la vie quotidienne, par l'activité des sens, nous sommes en contact perpétuel avec les réalités extérieures, nous admirons les mille nuances que la lumière sème avec un génie d'artiste et une profusion de prodigue sur toutes choses, nous écoutons les indéfinissables harmonies que les créatures répandent de par le monde en mêlant leurs activités, nous touchons, nous utilisons, nous observons, nous expérimentons, et notre vie se déroule au milieu d'existences étrangères. Ainsi par le souvenir de ces choses comme par la vue de l'esprit, l'âme du Purgatoire est en rapport incessant avec les existences disparues et avec les natures nouvelles qui l'entourent et constituent le monde auquel elle appartiendra désormais.

Or, quand, ici-bas, mes sens m'ont révélé des êtres, m'ont appris certains faits réels et enseigné leur enchaînement, mon esprit intervient pour en dégager des idées abstraites, des lois générales, des théories scientifiques : monde idéal qui n'a ni chairs, ni muscles et dont la fortune ne se déroule que sur le théâtre de mon esprit. Sans doute ces idées sont tirées des faits réels et en

sont l'expression, mais elles appartiennent, dans leur vérité, à l'intelligence seule et n'ont de réalité subjective que par elle et en elle. Ce monde des idées donne de hautes satisfactions au philosophe qui, par lui, voit la synthèse du monde, les principes directeurs de la vie, la destinée des êtres, la fin de toutes choses ; au savant qui arrive ainsi à connaître le pourquoi des natures qu'il explore, la loi des phénomènes qu'il étudie et qu'il essaye de diriger. Or, le monde des idées est accessible aussi à l'âme du Purgatoire. La science, une haute philosophie, une théologie toute consolante se développent en elle, lui offrent des idées autrement certaines et autrement élevées que toutes les sciences d'ici-bas, lui révèlent la raison des êtres et des faits auxquels elle assiste, lui montrent l'enchaînement providentiel mis par Dieu dans le déroulement de l'histoire du monde et l'élèvent au-dessus de la simple constatation des événements dont elle est le témoin ou l'objet en lui donnant la raison suprême, et l'explication de toutes ces choses.

C'est donc plus qu'une vue directe de l'univers immatériel et du monde terrestre que possède alors l'esprit, c'est une science supérieure. Elle dépasse la nôtre en étendue et en profondeur, puisqu'elle possède la raison des lois du monde matériel et des conditions du monde invisible, mais elle l'emporte encore par la méthode.

XIII. — Ici-bas nous arrivons à la vérité scientifique par de nombreuses opérations que

les logiciens appellent des déductions et des inductions : il faut explorer les faits, les analyser, les reproduire quand ils sont entre nos mains, les comparer, en tirer des généralisations, et ce n'est qu'à la suite de longs et laborieux raisonnements que nous obtenons la certitude Il nous faut enlever feuillet par feuillet l'écorce des choses pour en pénétrer le mystère et leur arracher leurs secrets Dans l'autre vie, l'âme ne raisonne plus, elle arrive immédiatement au terme cherché par le raisonnement, elle brûle les étapes, et, d'un bond, elle atteint le but : les conclusions lui apparaissent dans les principes, la nature des choses, les lois des faits se manifestent sans recherche, le monde devient de cristal et se montre à l'intelligence. Certes, tout n'est pas encore connu et l'évidence n'est pas entière, ni la certitude absolue pour toutes choses, mais les exigences du raisonnement sont supprimées et l'âme voit d'un seul coup d'œil l'enchaînement des idées, comme d'un regard et sans démonstrations elle découvre les substances immatérielles.

C'est une science très riche et spontanée ; c'est une étendue immense de savoir. En Purgatoire, si nous tirons des principes précédents les conclusions probables qu'ils contiennent, l'âme sait les sciences que nous bégayons ici-bas, la mécanique dont nous cherchons encore les dernières lois, la physique, la chimie de ce monde dont les phénomènes ne nous sont pas tous connus, la biologie qui renferme tant de mystères, les merveilles de la nature humaine, les forces qui mènent les astres. A ces sciences ter-

restres joignons la science des lois qui mènent l'autre vie, qui allument et entretiennent le feu purificateur, qui président à l'évolution de l'âme dans la lumière et dans l'amour.

XIV. — Et nous n'avons pas encore détaillé toutes les richesses vraisemblables du savoir. En Purgatoire, l'âme n'est pas isolée : si elle voit au dehors d'elle, si elle sait, elle entend aussi ; il y a un langage d'âme à âme, d'âme à ange et d'ange à âme. Les âmes se parlent, les anges leur parlent, elles parlent aux Anges. Il se fait ainsi des entretiens où un esprit communique, suivant sa libre décision, à un autre esprit les secrets dont il est le possesseur, les élans qui l'animent, les vues qui l'enflamment. L'ange gardien dit à l'âme ses efforts d'autrefois, ses espoirs d'aujourd'hui ; l'âme sœur dit ce qu'elle a vu, ce qu'elle sait et communique la douceur de ses souvenirs et la certitude de son attente.[1]

XV. — Voir, savoir, entendre, ce sont les activités naturelles de l'intelligence en Purgatoire. Il y en a d'autres, car on y croit. La foi n'a pas encore disparu, elle ne s'est pas transformée en la vision de la gloire : Dieu ne se montrant pas en face à face, on l'admet sur le témoignage entendu ici-bas et gardé par le souvenir. On croit en Dieu, la sainte Trinité, la grâce, le salut éternel. La foi grandit en certitude et en intensité : elle ne peut plus avoir ni défaillances, ni doutes ; elle n'a plus à discourir pour éclairer ses dogmes, et faire une synthèse

scientifique de toutes ses données. Tout apparaît avec les ombres inséparables de la foi, en un ensemble harmonieux ; et la théologie du Purgatoire est devenue comme les autres sciences, non plus une série de raisonnements laborieux, mais une belle vue d'ensemble merveilleusement ordonnée. L'esprit n'a plus de doute, la volonté, qui a sa part dans la foi, n'a plus d'hésitation, elle a, au contraire, des élans inconnus jusque-là, et c'est avec une assurance parfaite qu'elle dit : je crois.

Cependant, si la foi grandit en intensité, elle diminue en étendue. Les voiles sont tombés qui recouvraient certains mystères : et l'assentiment de croyance qu'elle donnait ici-bas s'est transformé en une constatation d'expérience ; elle croyait à l'autre vie, elle la possède ; elle croyait à l'immortalité de l'âme, elle en a maintenant la preuve personnelle ; elle croyait aux anges, elle s'entretient avec eux, et toutes les réalités qui lui sont apparues et qui ne lui étaient avant la mort attestées que par les dogmes, sont autant de points qui sont montés en lumière et qui sont passés des ténèbres de la croyance au grand jour de la manifestation. Mais tout n'est pas apparu : la substance divine, la très adorable Trinité, les vérités qui apparaissent avec elle aux yeux des bienheureux, des élus, se cachent encore, et l'esprit continue à les admettre sur le témoignage de la révélation en attendant qu'il les possède pour toujours.

XVI. — L'âme, du reste, est en route vers cette possession. Elle est sans doute élevée par l'action

divine à cette grâce d'union mystique où la présence de Dieu se fait sentir expérimentalement, où le Seigneur n'apparaît pas encore dans la pleine lumière, où cependant l'âme en éprouve des touches certaines et délicieuses.

Que l'âme puisse être et souvent soit en Purgatoire admise à la faveur de l'union mystique, la chose nous paraît sinon certaine, du moins très fondée. Les restes de péchés qui sont en cette âme ne sauraient être un obstacle à cette union : ils empêchent l'union intuitive du Paradis, mais l'union mystique peut être donnée à une âme qui a encore des dettes envers la justice divine, surtout si elle n'a plus d'attaches pour la créature. C'est une doctrine admise en théologie mystique que les grâces de quiétude aident l'homme à se dépouiller de ses imperfections et par conséquent supposent souvent qu'elles n'ont pas totalement disparu. D'autre part, l'âme en Purgatoire est arrivée à la perfection de la charité, elle est confirmée en grâce et ne peut plus pécher : autant de dispositions qui, certes, ne produisent pas par elles-mêmes, mais rendent possible l'union mystique.

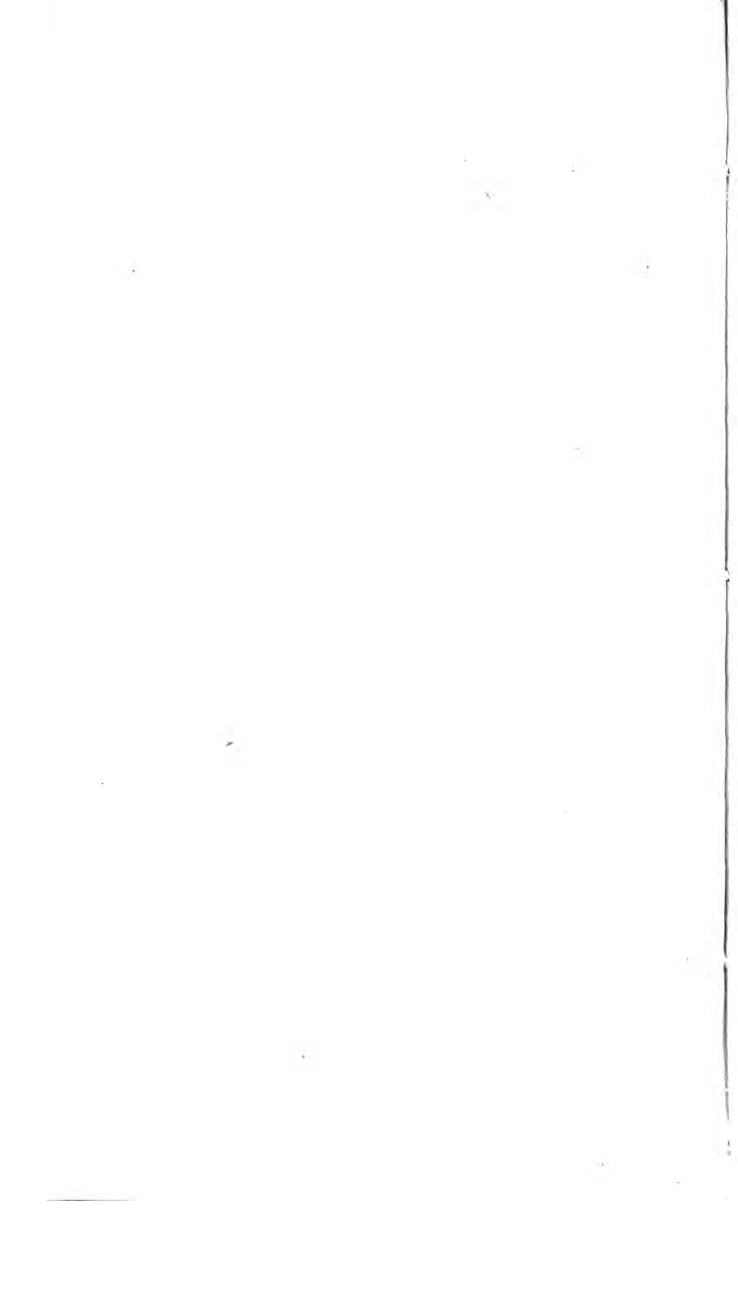
Or, dans cette union mystique, suivant le témoignage de Richard de Saint-Victor, *De gradibus violentæ charitatis*, édit. Migne, col. 1218, le Seigneur « fait tellement sentir sa présence, qu'il ne montre point son visage. Il répand au dedans sa douceur, mais il ne manifeste point sa beauté. Il y répand sa suavité, mais il n'y montre point sa clarté. On sent donc sa douceur, mais on ne voit point ses charmes. Il est encore

environné de nuages et d'obscurité ; son trône est encore dans une colonne de nuée. A la vérité, ce que l'on sent est extrêmement doux et plein de caresses, mais ce que l'on voit est tout dans l'obscurité : car il ne paraît pas encore dans la lumière. Et quoiqu'il paraisse dans le feu, c'est un feu qui chauffe plutôt qu'il n'éclaire. Il enflamme bien la volonté, mais il n'illumine pas l'entendement ; l'âme donc en cet état peut bien sentir son bien-aimé, mais, comme il a été dit, il ne lui est pas permis de le voir ; ou si elle le voit, elle le voit comme dans la nuit, elle le voit comme derrière un nuage ; enfin elle le voit comme dans un miroir, en une énigme et non pas face à face ; d'où vient qu'elle dit : faites reluire sur votre serviteur la lumière de votre visage. »

XVII. — Tel est le bilan sommaire de la théologie du Purgatoire. Cette théologie contient des connaissances naturelles acquises de Dieu et des choses divines : les raisonnements d'ici-bas qui ont conduit à l'affirmation de Dieu, de sa vérité, de sa véracité et mené l'âme jusqu'au seuil de la foi, ont accumulé dans l'esprit une somme d'idées qu'il a gardées dans l'au-delà. Le cours naturel de l'intelligence en Purgatoire, les choses qui lui sont apparues, lui ont prouvé d'une façon plus nette encore l'existence et la Providence de Dieu, la réalité de la vie immortelle. Cette théologie contient en outre des connaissances surnaturelles, vérités révélées, admises par la foi ici-bas, affirmées plus nettement et sans aucune

défaillance en Purgatoire. Enfin, aux vues naturelles, et aux croyances surnaturelles, il faut joindre les connaissances infuses de l'union mystique, cette science expérimentale de Dieu qui agit immédiatement sur l'esprit, le touche de sa présence et, sans se montrer encore, s'affirme cependant d'une façon aussi certaine que mystérieuse.





CHAPITRE III

LA VIE DE LA VOLONTÉ :

SOMMAIRE DU CHAPITRE III

I. Union de la tête et du cœur, de la volonté et de l'intelligence. La philosophie nous montre que tout être est source d'activité ; — II. que toute pensée provoque un sentiment d'attrait ou de répulsion. Témoignage de la théologie. — III. Si l'on veut en Purgatoire, on veut autrement qu'ici-bas. Le « terme » et la « voie ». — IV. Situation irrévocable causée par la mort. — V. C'est que, comme les anges, l'âme est confirmée en lumière ; — VI. confirmée en énergie de décision ; — VII-VIII. dispensée de s'occuper des moyens qui mènent à la fin dernière ; — IX. confirmée en grâce. — X-XI. Que reste-t-il de la liberté ? On ne peut plus commettre ni péché mortel, ni péché véniel, ni imperfection. En quoi est-on libre ? — XII. La liberté est améliorée. — XIII. L'amour en Purgatoire. L'amour et la souffrance. — XIV. L'amour naturel : les amitiés du Purgatoire. — XV. La charité surnaturelle en Purgatoire.



CHAPITRE III

LA VIE DE LA VOLONTÉ

I. — L'esprit ne va pas sans la volonté : ni la connaissance sans l'amour. C'est l'union perpétuelle de la tête et du cœur. Partout où l'on rencontre une tête, on sent au dessous battre un cœur. Les âmes du Purgatoire étant douées de multiples connaissances, sentent aussi vibrer en elles les cordes de l'affection : elles aiment.

La philosophie se joint à la théologie pour démontrer ce fait si consolant.

Ecoutons d'abord la philosophie. Quand on promène son regard dans la nature, on constate que tout être est base d'élan, plus que cela, principe et source d'élan. A mesure qu'elle est fondue par les rayons du soleil et par les souffles chauds du vent du midi, la neige des hautes cimes se transforme en eau ; à la pointe infé-

rieure du glacier naît un torrent dont les flots impatients de l'immobilité qu'ils ont dû garder pendant la rigueur de l'hiver, s'élancent, se précipitent de roche en roche, franchissent parfois d'un seul bond toute la hauteur d'une montagne, courent, courent en grondant et ne s'arrêtent dans leur fuite que pour se livrer dans l'Océan au balancement éternel de la marée et des vagues. Si, au lieu de considérer la marche des éléments, on étudie leur existence, la manière dont ils se comportent quand ils sont mis en face l'un de l'autre, on les voit se fondre, se mélanger en une société où on peut à peine les distinguer, ou bien avoir un tel élan l'un vers l'autre qu'ils perdent leur nature propre et s'unissent pour composer une nature nouvelle qui procède d'eux comme leur fils et leur produit. Force d'attraction qui mêle deux liquides, force d'affinité qui combine deux corps, c'est toujours un élan qui part du fond de l'être, cherche toutes les occasions de se manifester et de détendre tout son ressort. C'est surtout chez les vivants que l'on constate cette puissance d'élan. La cellule organique est à peine fécondée qu'elle s'émeut, se met en marche vers l'épanouissement de l'être qu'elle doit construire, elle attire à elle les matériaux de sa vie, les broie, les désagrège, les prépare, se les assimile, les fait entrer dans la constitution de sa chair ou de ses fibres, travaille ainsi à la formation, au développement de chacun des organes ; c'est une impulsion puissante, constante, agissante, inconsciente, mais inlassable ; c'est une marche en

avant, sans hésitation, sans trève. L'élan est plus manifeste encore dans la vie de l'âme où l'intelligence a faim de vérité ; où la volonté a faim de bonté ; où ces deux grands ressorts se déroulent sans cesse à la poursuite de leur idéal de lumière et de dévouement.

C'est donc une loi de tous les êtres. Depuis la goutte d'eau échappée du glacier, jusqu'à l'âme avide de perfection, tous sans exception sont des forces, des élans vers le développement de leur perfection ou la conservation, la perpétuité de leur nature.

II. — Le monde intellectuel obéit à la même loi. Il se succède une infinité de pensées sur l'écran de l'esprit. L'âme, par la connaissance et le raisonnement, reflète une foule d'êtres qui apparaissent un instant à sa surface, s'illuminent de ses clartés, vivent de sa vie, s'échauffent à son foyer.

Or, toutes ces images qu'enfante l'esprit sont, elles aussi, des principes d'activité, des bases d'élan. Ce ne sont pas de froides projections qui se suivent dans une indifférence inerte et stérile. Elles vivent, elles sont agissantes, elles émeuvent, elles attirent. Elles touchent les entrailles de l'âme qui les a produites et qui les nourrit, et sous leur action l'âme se sent soulevée, elle aspire, elle veut, elle désire, elle décide, elle choisit, elle repousse, elle hait, elle craint ou espère ; et un peuple de sentiments, d'émotions, d'élections naît en elle à la suite de ses pensées. Cette région active où éclosent les entraîne-

ments provoqués en l'âme par la pensée, s'appelle la volonté ou le cœur : volonté,parce que la force de la pensée s'y traduit par des choix, des décisions fermes ; cœur, parce que ces choix, et ces décisions sont commandés par la sympathie pour les objets vus, par l'amour. Il n'est donc pas possible de penser sans aimer, de raisonner sans délibérer et choisir. L'intelligence entraîne la volonté.

Nous pouvons dès lors affirmer en toute vérité que les âmes du Purgatoire qui pensent et savent, veulent aussi et choisissent ; elles aiment, comme elles se souviennent.

La philosophie n'établirait pas ce fait, que la théologie l'attesterait. N'affirme-t-elle pas que l'âme juste, en sortant de cette vie, atteint immédiatement la perfection de la charité ? Plus de faiblesses, d'hésitations dans l'amour de Dieu. Dieu est aimé de toutes les énergies de l'âme, de toutes les ressources surnaturelles dont celle-ci dispose. Or, la charité est amour et la perfection de la charité entraîne l'exercice le plus noble de la volonté ; en Purgatoire on veut parce qu'on aime.

III. — Mais, si la volonté persiste en Purgatoire, elle y prend des pentes nouvelles, des habitudes diverses de celles qu'elle avait ici-bas. La chose paraît inévitable en effet, car la volonté étant comme le prolongement et la manifestation d'activité de la connaissance, toute transformation dans celle-ci apporte une transformation de celle-là. Or, nous avons dit au chapitre

précédent ce qu'il y arrivait de nouveau et d'inédit dans la vie de l'esprit.

En réalité, si nous consultons la théologie, elle nous apprend que toute âme, en quittant cette vie, a fini ses preuves et ses épreuves. Elle est au terme de son évolution et, la course finie pour elle, sa situation tourne à l'irrévocable. C'est ce que les théologiens appellent « le terme ». Et cet état du *terme* est opposé à celui de « la voie » dans lequel les âmes se trouvent ici-bas. Tout homme en ce monde est, aux yeux de la Théologie, un *viator*, un voyageur et, comme tout voyageur, il est en marche, il a la liberté de choisir sa route morale, de prendre le vrai chemin, d'y avancer plus ou moins vite, d'y rester même stationnaire ou de préférer les voies de l'erreur. Quand la mort arrive, le voyage est terminé : quiconque a été surpris sur la route véritable est irrévocablement destiné à la cité de Dieu qui en est le terme, quiconque a été enlevé hors de la voie droite sera, à tout jamais, étranger à la patrie céleste.

IV. — Après la mort on ne peut plus s'éloigner du terme, le péché devient impossible ; mais si l'on est sorti de la voie on n'y peut rentrer et tout repentir comme tout mérite est également supprimé. L'âme est comme figée, cristallisée sur place, paralysée dans les efforts qu'elle pourrait faire pour changer sa destinée.

Quand, dans l'ascension du Mont-Blanc, un touriste malheureux est couvert par l'avalanche ou entraîné au fond d'une crevasse, si les efforts

pour le retrouver restent vains, il périt, le froid le saisit alors, ses traits, ses membres sont immobilisés dans la glace. La bouche reste ouverte comme pour continuer l'appel suprême interrompu par le trépas ; les gestes de désespoir, ou les efforts des muscles pour la délivrance s'éternisent, et cet homme continue au milieu du glacier l'instant dernier, l'acte final dans lequel la vie l'a quitté. Il fait corps avec son tombeau de nevé, il avance avec l'océan de glace qui l'enveloppe et qui semble, dans la lenteur de sa marche, avoir conscience qu'il porte la mort dans son sein. Lorsque, au bout d'un demi-siècle, le cadavre a terminé sa course et arrive à la base du glacier, il paraît être mort tout à l'heure, on croirait entendre expirer l'écho de son dernier cri et voir s'esquisser son dernier geste : tant la rigueur du froid l'a immobilisé et fidèlement conservé dans son attitude finale.

Les glaces de la mort opèrent la même chose dans l'âme et celle-ci est, non plus pour un demi-siècle, mais pour l'éternité, saisie et cristallisée dans son geste suprême. C'est une éternité d'union à Dieu, si elle a quitté cette vie dans la charité ; c'est une éternité de damnation, si le trépas est venu dans l'état de péché.

Notre Seigneur l'affirme par une autre comparaison. Quand la cognée du bûcheron ou la violence de la tempête ont ébranlé dans la forêt la base du vieux chêne, celui-ci tombe : il peut indifféremment, tant qu'il est debout, se coucher vers le nord ou le midi, s'incliner vers l'orient ou vers l'occident, mais quand une fois il est à

terre, il reste dans la direction que le bûcheron ou la tempête lui ont donnée ; les jours se succèdent, et les passants qui le voient le trouvent tous abattu au milieu des mêmes broussailles meurtries, sur le même lit de feuilles mortes.

Ceci est un fait important à signaler : car il montre toutes les ressources que présente cette vie, puisqu'elle permet jusqu'à la fin de s'orienter vers Dieu et d'assurer l'éternité. Mais il fait ressortir en même temps ce qu'il y a d'irrévocable dans la mort et par quelles impossibilités l'âme se trouve liée au delà du tombeau [1].

V. — Dieu seul, par sa volonté toute-puissante, en a décidé ainsi. C'est sa providence qui a octroyé à l'homme son existence terrestre pour donner sa mesure, mériter sa récompense et fixer sa destinée : et qui lui a refusé tout délai après la mort.

En étudiant la nature de l'âme humaine, si flottante par caractère, on n'y rencontre pas un fondement suffisant pour attester cette immobilité finale. On ne voit rien en elle qui rende impossible, après la mort, une direction plus saine de la volonté, un repentir sincère en face des lumières de l'au-delà, et des élans d'amour capables d'ajouter des mérites nouveaux à ceux emportés de la terre. Mais si la nature de l'âme ne semble pas exiger cette situation définitive, elle ne s'y oppose en rien. Elle paraît au contraire s'en accommoder fort bien et l'appeler plutôt comme le couronnement le plus harmonique des

transformations opérées en elle par le divorce d'avec la matière.

C'est, en effet, que le propre des esprits immatériels et purs est de rester immuablement attachés à une vérité ou à un bien une fois qu'ils lui ont donné une première adhésion. Les anges ont été créés par Dieu dans l'indifférence par rapport à la fin dernière ; ils étaient par conséquent libres d'adhérer à elle, de donner leur amour à Dieu et de prendre ainsi leur pente vers le bien ; ou, comme Lucifer, ils pouvaient dire *non serviam*, mettre en eux leur fin dernière au lieu de la situer en Dieu, son lieu véritable, et s'engager ainsi dans la voie de l'orgueil et du mal. Mais ils n'étaient libres qu'en l'acte premier d'adhésion ou de révolte. Cet acte une fois posé était définitif et entraînait pour toujours son auteur dans ses conséquences salutaires ou désastreuses. C'est la différence entre l'esprit angélique et l'esprit de l'homme ici-bas. L'ange est un être essentiellement énergique et déterminé qui, un pli une fois pris, le conserve : tandis que l'homme sur la terre subit les fluctuations de la matière à laquelle il est uni, et, versatile comme elle, s'attache et se déprend, se donne à Dieu, s'en écarte, revient à lui et s'achemine vers la mort de chutes en chutes, de relèvements en relèvements [2].

Cependant déjà ici-bas l'homme agit en ange en face de certaines vérités immédiates et indiscutables. Tant qu'on ne lui a pas proposé les axiomes premiers son esprit reste indifférent et muet à leur endroit ; mais qu'on lui dise et qu'on

lui fasse comprendre que deux et deux font quatre, que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, ces affirmations une fois entendues restent logées dans sa tête, il ne vacillera pas, toujours il les acceptera avec la même netteté.

Quand l'âme arrive en l'autre monde, les vérités prennent toutes pour elle le caractère d'axiomes : elle les voit avec la même lumière, les admet avec la même certitude ; les conclusions contenues dans les principes apparaissent immédiatement et sont admises avec eux. Nos indécisions ici-bas ne portent guère sur les principes, mais sur les vérités lointaines qui découlent d'eux sans doute mais qui ne leur paraissent, pour nos yeux faibles et pour notre logique incertaine, rattachés que d'une façon douteuse ou peu nécessaire. Plus ces vérités sont lointaines, plus les opinions sont partagées à leur sujet. Au delà de la tombe, les conclusions se rapprochent des principes, les liens apparaissent nettement ; qui voit le principe, perçoit toutes les conséquences qu'il fonde et dont il est la source ; qui admet le principe, accepte ces conséquences et la fermeté même de l'assentiment donné aux principes devient la certitude de l'affirmation de leurs conséquences. On peut dire que l'intelligence est confirmée en vérité.

VI. — Cette fermeté de l'esprit passe à la volonté : l'esprit saisit d'un coup d'œil les principes et leurs suites les plus éloignées, la volonté soutient les mêmes rapports avec la fin dernière et les moyens qui y conduisent.

En premier lieu, la mort la surprend dans une situation déterminée en face de la fin dernière. C'est une volonté juste et droite, dès lors elle entre dans la mort en communion avec le bien suprême, avec Dieu. C'est une volonté pécheresse, au contraire ; dans ce cas, elle arrive à l'autre vie en opposition avec Dieu, en union avec une fin suprême coupable et qui n'est autre que son égoïsme, son moi, sa propre personne. L'état initial de la volonté dans l'autre vie est, dans le premier cas, l'union à Dieu, dans le second cas, l'opposition à Dieu. Comme, dans cette vie nouvelle, l'âme humaine, séparée du corps, participe à la manière d'être des esprits angéliques, elle en prend le caractère irrévocable en ses décisions et l'état initial par rapport à la fin dernière se perpétue. L'âme juste reste irrévocablement juste, l'âme pécheresse reste irrévocablement pécheresse. Toutes deux sont confirmées en leur but.

VII. — Ajoutons à cela que le problème de la recherche des moyens aptes à atteindre la fin dernière n'existe plus.

Ici-bas nous sommes des ouvriers au travail. Les instruments sont entre nos mains : à nous d'en étudier le maniement, de les employer avec courage, de les conduire avec art, et de façonner ainsi notre âme. Le but est toujours devant nous, mais, jamais atteint, il nous laisse dans la sphère des moyens qui conduisent à lui.

A la mort, le temps du labeur est fini, les instruments nous sont retirés, les moyens cessent

de nous appartenir : c'est la fin pour tous. Chacun est jugé sur les résultats de son travail. L'intelligence n'a donc plus à rechercher quels sont les moyens qui la conduisent à son but, quelle est leur raison, quel emploi il en faut faire. Par voie de conséquence la volonté n'a plus à s'exercer sur ce point, ni à choisir tel ou tel moyen qui lui plaît davantage et qui lui semble mieux la rapprocher de l'idéal qu'elle s'est donné.

VIII. — Du reste, ces problèmes sur les moyens de salut ne disparaissent pas seulement parce que l'âme est maintenant arrivée au terme de la course, mais ils sont encore résolus par la vie nouvelle de l'intelligence.

Nous avons dit que, pour l'esprit, dans l'autre vie, les principes et les conclusions ne font plus qu'un seul corps, et apparaissent dans une même lumière. De même pour la fin dernière et pour les moyens, il se fait une transformation analogue dans la manière de les connaître et de les vouloir. Tandis qu'ici-bas, il faut parfois de longues réflexions, de sérieuses méditations pour connaître les moyens appropriés à un but ; que des parents hésitent longtemps, aux heures où grandit leur fils, avant de décider à quelles mains ils le confieront, la direction qu'ils vont donner à son avenir ; que le jeune homme passe par plus d'une angoisse avant de choisir la carrière à laquelle il demandera la prospérité et le bonheur ; — dans l'autre vie, au contraire, fins et moyens appropriés apparaissent unis, éclairés par le même

jour, et sont vus du même regard. Par suite, envers les moyens qui lui paraissent soudés avec leurs buts et comme ne faisant plus qu'un corps avec eux, la volonté prend, par une pente nécessaire, la même attitude qu'elle a prise envers ces buts. Celui qui meurt dans l'amour de Dieu, acquiert un même amour irrévocable pour tout ce qui est uni à Dieu et mène à lui ; celui qui est mort dans le péché et dans la haine de Dieu, hait d'une haine irrévocable tout ce qui mène à Dieu ou vient de lui. Et l'acuité du regard qui suit en toutes choses la trace de Dieu, son émanation, ou la force qui porte à lui, est un stimulant à la volonté pour aimer ou pour haïr.

Lorsqu'elle entre au Purgatoire, par le fait qu'elle y arrive en union avec Dieu, par le fait, d'autre part, que son intelligence lui montre maintenant d'un seul coup d'œil le rapport de toutes choses avec Dieu, l'âme s'attache donc irrévocablement au Seigneur et à ce qu'il y a de divin en toutes les créatures. Elle ne peut plus ne pas aimer Dieu, elle ne peut plus ne pas aimer les vertus qui donnent Dieu et le servent, elle ne peut plus ne pas accepter les commandements qui mènent à Dieu, elle ne peut plus ne pas aimer en elle l'œuvre et la créature de Dieu, elle ne peut plus ne pas aimer son prochain.

IX. — Douce nécessité qui s'impose au cœur et l'enchaîne dans ses liens de charité et d'affection.

Et ce n'est pas seulement l'amour naturel qui

devient ainsi la loi du cœur, mais l'amour surnaturel lui-même s'empare de l'âme pour toujours. C'est une troisième confirmation que nous trouvons alors chez l'homme. Il est confirmé en lumière dans son intelligence qui voit nettement le rapport des choses entre elles et avec Dieu ; il est confirmé dans son adhésion à la fin dernière et à tout ce qui s'y rattache, et sa volonté traduit dans sa fermeté, les certitudes de l'intelligence ; enfin il est confirmé en grâce. Ne pouvant plus pécher, il ne peut plus perdre la grâce dans laquelle il est mort : cette grâce peut donner de plus en plus ses consolations et ses forces à mesure que les traces du péché disparaissent ; mais elle ne peut plus ni subir de diminution, ni disparaître.

La théologie enseigne que les apôtres après la Pentecôte et certains saints à la fin de leur vie furent confirmés en grâce : les dons surnaturels étaient devenus en eux si abondants, les lumières de la foi ou des unions mystiques étaient si intenses, les ardeurs de l'amour si puissantes, qu'ils étaient assurés de conserver leur foi sans hésitation, leurs espoirs sans découragement, leur charité sans défaillance ; leur salut était infaillible. Il en est à plus forte raison de même pour les élus du Purgatoire. Leurs certitudes sont devenues telles, leur charité est montée à un si haut degré, leur intelligence est si éclairée, leur volonté si ferme, qu'ils ne peuvent plus faiblir et que le surnaturel a, en eux, une demeure définitive. Ils ne peuvent plus le perdre.

X. — Or, toutes ces confirmations sont belles,

elles sont d'admirables privilèges. Mais on ne comprend plus alors où est la liberté pour la volonté. Si elle est tellement fixée dans son terme qu'elle ne puisse plus s'en détacher, si elle adhère du même coup et par le même acte à tous les moyens qui sont unis à ce but, de telle sorte qu'elle les veuille nécessairement par le fait qu'ils lui apparaissent nécessairement liés à la fin suprême, la liberté reçoit par ce fait de terribles coups et nous nous demandons si elle existe encore et quel champ lui est réservé.

En effet, quand on parcourt les diverses manifestations de la liberté humaine sur la terre, on les trouve premièrement dans ce fait que la volonté peut choisir entre Dieu et Bélial, entre poursuivre sa fin dernière et y renoncer. Quand elle renonce à sa fin suprême, c'est le péché mortel ; quand elle y tend, c'est la vertu ; et sa liberté s'exerce en choisissant entre pécher mortellement ou bien faire. Or, en Purgatoire le péché mortel est impossible : l'âme est attachée irrévocablement à Dieu, elle ne peut plus s'en détacher ; et l'exercice de la liberté qui consiste à choisir entre commettre ou ne pas commettre le péché mortel, c'est-à-dire entre le mal grave ou le bien, est supprimé.

En second lieu, la liberté se manifeste ici-bas dans le choix entre le péché véniel et l'acte surnaturel qui lui est opposé. La conscience attachée à la fin suprême et le poursuivant avec sincérité, prend des moyens défectueux ou étrangers quoique non opposés ou leur préfère des moyens tout à fait aptes et convenables. Il y a là délibération

et choix, partant exercice de la liberté. Or, en Purgatoire ceci n'existe plus ; on est arrivé au but, les moyens ne peuvent plus être utilisés, on n'a donc plus à les choisir ; d'autre part, ils apparaissent liés avec leur fin dans un tel jour que l'amour de la fin s'étend jusqu'à eux et que la nécessité de cet amour porte invinciblement la volonté vers eux.

C'est un second champ retiré à la liberté.

Du moins lui reste-t-il celui du choix entre l'imperfection et la perfection. Entre les divers moyens également sûrs d'atteindre l'intégralité de la fin, il y en a de plus lents et de plus rapides : choisir les premiers, est imperfection ; utiliser les seconds, est perfection ; en tout cas, c'est user de la liberté. Or, en Purgatoire, pour les motifs que nous venons de dire, l'imperfection dans l'emploi des moyens ne saurait avoir lieu ; on ne fait que des actes parfaits, la charité est à son comble et à son paroxysme, l'amour est le plus pur, le plus intense.

C'est le dernier champ ravi à la liberté.

XI. — Pour bien faire comprendre ces usages de la liberté et la différence qui existe entre péché mortel, péché véniel et imperfection, nous emploierons une comparaison. Trois ouvriers également habiles sont au service d'un sculpteur. Celui-ci leur prescrit à chacun une tâche déterminée, et à leur portée : c'est un relief représentant un ange en prière. Le maître se retire, et le premier ouvrier, au lieu de se mettre à la besogne, se couche et s'endort. Le soir venu, rien n'est

fait, la tâche imposée est manquée totalement.

Pendant ce temps, le second ouvrier travaille, il ne perd pas de vue son œuvre, peu à peu la pierre prend une figure, elle se creuse, les traits de l'ange se dessinent. A l'heure où le maître prend livraison de l'œuvre, celle-ci est fruste. L'ange est là, il a l'attitude de la prière, mais combien grossiers les traits, combien gauche la pose et quelle différence entre ce travail et le modèle que l'ouvrier avait sous les yeux.

Le troisième ouvrier, au contraire, livre au maître une œuvre parfaite : le modèle est reproduit avec une fidélité entière : ce sont bien les gracieuses ondulations des vêtements ; c'est bien la dignité du maintien, l'éloquence du geste, l'expression des traits, le fini de tous les détails. Mais si l'on regarde de quels instruments cet homme s'est servi, au lieu de prendre le ciseau classique et les autres outils du métier, il a employé de grossiers morceaux de fer et des objets informes. Ces trois ouvriers représentent assez bien le premier l'homme en état de péché mortel et qui se met totalement en dehors de la voie : aussi le maître lui refuse-t-il tout salaire comme Dieu refuse la récompense céleste au pécheur. Le second représente l'homme qui commet des fautes vénielles : il atteint le but, mérite un salaire, mais encourt une amende ou une diminution de salaire pour les défauts de son œuvre, comme l'âme chargée de fautes vénielles reçoit la récompense céleste, mais après avoir subi une retenue ou une détention en Purgatoire. Le troisième représente l'âme qui n'a aucune faute, dont l'œuvre est

accomplie, mais qui a apporté dans la façon de travailler quelque imperfection. Il mérite toute la récompense, quoique le maître lui puisse faire quelque observation sur la méthode de travail.

Telles sont les trois façons d'user de la liberté ici-bas : elles sont propres à l'existence terrestre et au temps d'épreuve. En Purgatoire, l'ouvrier a terminé sa tâche, il est à la fin de sa journée : il a fait une œuvre incomplète par quelque endroit, et il en subit la peine, mais son intelligence ouverte voit où elle a péché, s'en repent sincèrement et s'est irrévocablement attachée à Dieu. Sa volonté ne peut plus ni commettre des fautes mortelles ou vénielles, ni avoir la moindre imperfection.

XII. — Comment, dès lors, est-on libre et que reste-t-il de cette grande prérogative de l'homme qui est son péril, mais son honneur, je veux dire le libre arbitre ?

Il est certain que le champ de la liberté est diminué. La volonté est la faculté du bien, elle ne peut vouloir que le bien ; et même quand elle chosit le mal, c'est parce qu'elle y trouve un bien, un avantage. Ce bien et cet avantage sont faux et simplement apparents, mais ce ne peut être qu'à cause d'eux que la volonté se décide. Au Purgatoire, l'intelligence est éclairée, elle voit les choses telles qu'elles sont, elle appelle mal ce qui est mal, et bien ce qui est bien ; les voiles sont déchirés, et les fausses apparences de bien étant percées à jour s'évanouissent, le brouillard séducteur qui enveloppait le mal, donnait le ver-

tige aux esprits, faisait tomber les volontés, est dissipé. La volonté qui, de sa nature, est la faculté de choisir entre les biens qui lui sont proposés ne peut plus choisir les choses qui sont sorties de l'horizon du bien : elle ne peut plus choisir le mal, parce qu'il ne lui apparaît plus que comme mal.

Où est la diminution de la liberté? n'est-ce pas plutôt une amélioration du libre arbitre, un ennoblissement de la volonté qui est mise dans l'impossibilité d'errer? L'œil est-il plus parfait parce qu'il peut se couvrir de ses paupières et ne plus voir ou parce qu'il peut être enveloppé de ténèbres ou parce qu'il peut être paralysé dans l'un de ses éléments? N'est-il pas préférable au contraire — et plus œil — plus uni à sa fonction, s'il est baigné, comme il le sera au ciel après la résurrection, dans une lumière qui ne s'éteint pas, doué d'une vigueur sans défaillances et éternellement ouvert sur les beautés célestes? Un œil qui ne peut pas ne pas voir est préférable à celui qui peut subir des éclipses. Pareillement, une volonté qui ne peut pas ne pas vouloir le vrai bien est supérieure à celle qui peut s'attacher au mal et subir ainsi de fatales éclipses.

Après tout, Dieu lui aussi est libre, infiniment libre et liberté par essence. Et cependant infiniment moins que l'âme du Purgatoire il peut vouloir le péché ou l'imperfection. Disons donc que, en Purgatoire, les élus sont libres, d'une liberté supérieure et, dans la mesure qui convient à une créature, pareille à celle de Dieu.

Cette liberté s'exerce dans le choix entre les biens réels, entre les actes d'amour de Dieu, entre les paroles qui le lui témoignent, les élans qui affirment le repentir, les grâces demandées pour nous, les amis laissés ici-bas et qu'il s'agit de secourir. Un vaste champ reste encore à cette liberté dont toute la grandeur est sauvegardée et même multipliée.

XIII. — Le plus noble usage de leur volonté et de leur liberté que puissent faire les âmes du Purgatoire, est d'aimer. Et elles aiment, elles le font avec des délicatesses ineffables, une puissance, une ardeur, j'allais dire une violence extrême.

De même que nous avons montré plus haut les rapports de la pensée et de la souffrance, il est intéressant à cet endroit de faire ressortir en quelques traits les rapports de l'amour et de la souffrance.

Si parfois la souffrance altère pour un instant la vivacité de l'amour, on peut cependant affirmer que Dieu a ordonné cette vie de telle sorte que l'amour et la souffrance y sont généralement unis.

On aime en souffrant et on souffre en aimant. La charité, l'amour engendrent la souffrance, la souffrance engendre l'amour.

Je dis que la charité, que l'amour engendrent la souffrance, car elle est source de désirs et d'aspirations perpétuelles perpétuellement inassouvies.

Quoi de plus torturant, de plus crucifiant

pour une âme vraiment sainte, que l'amour de Dieu, de ce Dieu désiré, de ce Dieu appelé, de ce Dieu enfin qu'on voudrait posséder sans limites et pour toujours et qui se dérobe, qui voile sa présence et qui parfois se fait d'autant moins sentir qu'on l'appelle de vœux plus ardents, de désirs plus vifs. Ce tourment, une sainte Thérèse ne l'a-t-elle pas éprouvé pendant les quatorze années d'amour et de sécheresse, où son cœur réclamait, cherchait son Dieu et où Dieu semblait la repousser et la fuir ?

L'amour engendre la souffrance, car il pousse à l'immolation. L'Eglise nous l'apprend dans l'office des Apôtres, ces cœurs les plus grands qui aient jamais battu dans des poitrines d'hommes, cœurs les plus aimants et les plus crucifiés : *Majorem caritatem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis*. La plus grande preuve d'amour qu'on puisse donner à ses amis, c'est de leur immoler son âme et sa vie. L'affection, l'amour, comme tous les sentiments, tend à croître, et quand il est arrivé à son terme, à son plus haut point, il immole celui qui aime pour celui qui est aimé. N'est-ce pas là le dernier mot de l'amour du Christ pour nous ? du soldat pour la patrie ? Souvent la mort sur le champ de bataille, l'autel ou le calvaire, le renoncement et le sacrifice toujours, voilà où mène l'amour, où mène la charité.

Et si l'amour enfante la souffrance, celle-ci à son tour fait naître ou grandit l'amour.

Interrogez pour cela le cœur d'un père ou d'une mère. Ouvrez l'Évangile et lisez-y cette

page divine et si émouvante, où le Christ retrace, en termes immortels, l'égarement, les malheurs, puis le retour de l'enfant prodigue. Vous sentirez dans cette page battre le cœur d'un père. Ce père a laissé partir avec une facilité qui étonne son fils infidèle. Et maintenant, voyez avec quelle joie débordante il le reçoit, quand le malheureux revient à lui. On devine que son cœur s'est dilaté pendant l'absence du prodigue, son amour a grandi, il s'est accru de toutes ses inquiétudes, de toutes ses souffrances, de toutes ses larmes.

Interrogez le cœur d'une mère, de toutes les mères. Toutes vous répondront que leur fils le plus cher, celui qu'elles aiment par-dessus tout, est celui qui leur a coûté le plus de douleurs, de veilles et de soins, celui qui a mis leur vie en danger ou qui, frappé par la maladie, leur a apporté le plus de craintes et d'angoisses.

Interrogez ces supérieurs, ces directeurs qui pénètrent dans les consciences et qui, eux aussi, sont des pères et des mères d'âmes. Ils vous diront tout leur penchant pour ces consciences frêles sauvées au prix des plus amers soucis.

Interrogez enfin le cœur de Dieu et demandez-lui le secret de ses tendresses et de ses pardons ; il vous répondra : Il y a dans le ciel plus de joie pour la pénitence d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. Comme si l'ingratitude du pécheur était pour Dieu un nouveau motif de l'aimer.

Il suffit d'ouvrir la vie de sainte Thérèse pour y constater la réalisation de cette double loi de

l'humanité en général et de l'histoire des saints en particulier. Car elle *aima*, et parce qu'elle aimait, elle *souffrit*, elle souffrit toute sa vie, elle souffrit étrangement, elle souffrit d'amour. « O mon Dieu, s'écriait-elle, je vous en conjure, faites croître de plus en plus le martyre de mon âme en la blessant de votre amour, ou faites-le cesser en vous donnant à elle dans le ciel. » C'était sa grande devise : « Ou souffrir, ou mourir », car elle sentait bien qu'à moins de mourir, il lui fallait, ici-bas, aimer et souffrir, souffrir parce qu'elle aimait, aimer à souffrir. « Jamais assez pour lui, dit-elle encore en parlant de Dieu, jamais trop de travaux, jamais trop de douleurs. »

Et son amour la fit tant souffrir, au témoignage de l'Église elle-même, qu'elle en *mourut* : *intollerabili divini amoris incendio* [3], et que ses historiens ont pu écrire qu' « elle expira consumée par les divines flammes au milieu desquelles elle avait toujours vécu. »

XIV. — Le Purgatoire obéit à cette loi de l'humanité ; placé entre l'enfer où l'on souffre sans aimer, et le ciel où l'on aime sans souffrir, il continue notre vie terrestre où l'on souffre en aimant, où l'on aime en souffrant.

On y aime donc. D'un amour naturel d'abord. Le cœur n'ayant pas été éteint continue sa vie, son œuvre de dilection. Il y est entretenu, aidé par l'intelligence. Les souvenirs qui sont restés très vifs provoquent des actes d'affection pour ceux qui en ont été l'objet, l'intelligence qui

voit, qui réfléchit, montre le vrai côté des personnes et des choses : on aime ceux d'ici-bas, on aime cette création immense dont les horizons se sont reculés, dont l'ordre et l'harmonie éclatent aux yeux émerveillés de l'âme. On aime les anges, les bienheureux dont la douce apparition parfois réconforte et entretient les espérances de salut ; on aime ceux que la confraternité de la souffrance retient au milieu du même feu purifiant ; on aime Dieu qui est le principe et la fin de toutes choses ; on aime tout ce qui est, tout ce qui a quelque reflet du divin.

La haine s'est éteinte en Purgatoire où un seul feu existe, celui de l'amour et de la charité : on n'a même pas la haine du pécheur, ni la haine de personne ; le péché seul, parce qu'il est le mal et le néant est haï, les personnes soulèvent un immense sentiment de commisération et de pitié, si elles sont mauvaises.

Quelles douces pages il y aurait à écrire sur le tendre commerce d'amitié qu'entretiennent les âmes du Purgatoire. Au sein de leurs souffrances, elles chérissent ceux qu'elles ont laissés ici-bas, qui ont vécu à leurs côtés, qui les pleurent, et elles mettent dans leur affection ce je ne sais quoi d'indéfinissable que la souffrance donne à l'amour. L'affection d'un ami est très douce, mais si cet ami souffre, s'il s'étiole, si on voit la vie s'en aller goutte à goutte par la fêlure de sa santé brisée, si en même temps on sent que son cœur reste toujours pareil, qu'il ne perd rien de sa vigueur, que cet ami nous aime toujours autant, alors ses regards où l'ardeur de

la sympathie se mêle à la langueur de l'anémie, l'étreinte, forte encore, de cette main débile, tout cela porte un charme particulier. Telle est l'affection que nous donnent ceux du Purgatoire, affection de souffrants, mais sentiment réel, vif, et de plus en plus délicat.

Que dire également des amitiés en Purgatoire, des liens créés par la douleur entre ces âmes vouées au même supplice et appelées au même bonheur ? D'une parole voilée par la tristesse, elles s'avouent leurs fautes, se redisent leurs confessions, reconnaissent leur indignité, leur ingratitude et l'infatigable bonté de Dieu, parlent entre elles de ceux d'ici-bas, s'excitent à prier Dieu pour eux, afin qu'ils ne passent ni par les mêmes égarements, ni par le même châtiment. Par dessus tout elles se causent du ciel, de Dieu si bon, et des apparitions blanches d'âmes et d'anges qui les appellent là-bas et versent sur les flammes les eaux de la miséricorde et du pardon.

XV. — Car la charité surnaturelle se mêle à l'amour naturel de leur cœur. Les vertus chrétiennes donnent maintenant leur plein, la charité est à son maximum, et les élans d'amour de Dieu qui jaillissent d'elle emplissent le cœur des élus du Purgatoire. Tout concourt à exalter cette vie de la charité. L'intelligence qui voit plus et mieux, et rend plus régulier, plus puissant le rouage naturel où réside la charité, je veux dire la volonté ; les grâces reçues en ce monde sont arrivées à leur plus haut point, Dieu les donne

maintenant sans réserve à ces âmes qui ne pèchent plus et ne peuvent plus pécher; le Seigneur lui-même, dans les effusions de l'union mystique, s'unit à l'âme et lui fait sentir son intime présence ; et nourrie par tous ces aliments, purifiée par le feu qui dévore ses souillures, la charité grandit et atteint le plus haut degré qu'elle puisse posséder en dehors du Paradis.



CHAPITRE IV

LES JOIES DU PURGATOIRE

SOMMAIRE DU CHAPITRE IV

I. La joie est-elle conciliable avec la douleur? Réponse de saint Augustin et réponse de la raison. — II. Nature de la joie. La psychologie de la joie. — III. Déploiement de l'activité vitale dans la construction de l'être corporel et de ses organes ; — IV. dans la mise en œuvre et le développement des facultés ; — V. dans la prise de possession chaque jour croissante des objets multiples de ces facultés. — VI. La jouissance est dans la paisible et consciente possession d'un avantage acquis ou inné, d'un but poursuivi et atteint. — VII. Le bonheur de l'homme ; le bonheur de Dieu. — VIII. Au Purgatoire, il y a les joies naturelles de l'intelligence qui voit plus facilement et qui voit plus. — IX-X. Ce qu'on voit au Purgatoire. — XI-XII-XIII. Joies naturelles de l'amour. La raison psychologique et l'expérience démontrent la réalité de ces joies. Douceur d'aimer et d'être aimé. — XIV. Or, au Purgatoire, on aime et l'on est aimé. — XV-XVI. Joies surnaturelles du Purgatoire. Joies des souvenirs joints à la pensée de l'Enfer. — XVII. Joies tirées des sécurités du présent; sécurités de l'intelligence ; — XVIII. de la volonté et du cœur ; — XIX. de la grâce. — XX. Joies puisées dans les ascensions de l'âme. Ascension de la voie purgative, de la voie illuminative, de la voie unitive, ici-bas. — XXI-XXII. Or, au Purgatoire, l'âme monte en pureté. — XXIII. Elle monte en clarté et en union. — XXIV. Joies des espérances de l'avenir.



CHAPITRE IV

LES JOIES DU PURGATOIRE

I. — Des joies au Purgatoire ! La chose peut-elle être possible ? Le Purgatoire n'est-il pas par essence un séjour ou plutôt un état de souffrances, de douleurs indicibles, crucifiant tout l'être ? Comme la victime du Calvaire, celle du Purgatoire ne peut-elle pas s'écrier qu'il n'y a pas en elle d'endroit qui ne soit déchiré et sanglant ? Or, si elle souffre tant et de tout elle, quelle place et quelle possibilité peut rester à la joie ? — De même que plus haut s'est posée la question de l'accord entre la pensée ou l'amour et la souffrance, ainsi se dresse maintenant devant nous le problème de l'association des joies et des peines. La joie n'exclut-elle pas la douleur, la douleur n'exclut-elle pas la joie ? L'une ne disparaît-elle pas aussitôt que l'autre appa-

rait ? — Le génie de saint Augustin avait déjà entrevu et résolu cette difficulté. Dans ses *Confessions* (l. IV, c. IV–VI), racontant le deuil cruel que lui avait apporté la mort d'un ami trop tendrement aimé, il dit : « Je ne trouvais de douceur que dans mes larmes : c'était de quoi je faisais mes délices, et elles m'étaient, depuis la mort de mon ami, ce qu'il m'était pendant qu'il vivait. » Il ajoutait : « Tout cela est passé présentement, Seigneur, et le temps a fermé ma plaie. » Mais le fait n'en avait pas moins existé de ces délices naissant de la douleur, de cette douceur des larmes. Et cela suggère à saint Augustin la question suivante : « D'où vient que les miséreux trouvent quelque sorte de douceur et de soulagement dans leurs larmes ? Pourrais-je l'apprendre de vous qui êtes la vérité, et mettre l'oreille de mon cœur assez près de votre bouche, pour entendre de vous quelque réponse sur ce sujet ? » Cette réponse il la cherche, il la propose, elle est consolante et digne de ce grand esprit. « Ce qui fait donc que, dans les amertumes de la vie, nous trouvons quelque douceur à nous plaindre, à gémir, à pleurer et à soupirer, ne serait-ce point quelque espérance secrète que vous nous exaucerez ? » C'est une première réponse, elle est juste et peut s'appliquer à toutes les souffrances chrétiennes ; mais il y a d'autres douleurs qui n'ont pas la même perspective et qui cependant ont leur charme. « Cela est vrai, continue-t-il, des larmes que nous versons dans la prière, puisqu'elles ont un but auquel nous désirons arriver, mais non pas de celles que fait

répandre une douleur comme celle où j'étais d'avoir perdu mon ami. Car je n'espérais pas de le voir revivre : je ne vous le redemandais point par mes larmes ; et elles n'avaient point d'autre cause que ma douleur, et la misère où m'avait réduit la perte de ce qui avait fait toute ma joie. *N'est-ce donc point que les larmes nous plaisent par leur amertume même*, lorsque quelque perte, comme celle que j'avais faite, nous a mis au point de n'avoir que du dégoût et de l'horreur pour les choses mêmes qui nous faisaient le plus de plaisir ? » Et il revient sur sa tristesse et sur les joies qu'il y puisait : « Voilà l'état où j'étais alors : je pleurais amèrement, ne trouvant de douceur et de repos que dans l'amertume de mes larmes. »

C'est donc un fait que la douleur est conciliable avec la joie. Tantôt cela vient de ce que la douleur étant modérée permet à d'autres sentiments de se faire jour auprès d'elle, et de tirer d'autres objets des motifs de joie. J'ai deux amis intimes dont l'un est dans les larmes et l'autre dans le rayonnement de la prospérité et du bonheur : je puis à la fois prendre part aux tristesses du premier et me réjouir des succès du second. Tantôt cela vient de ce que l'objet même de la douleur présente simultanément des raisons de pleurer et des sujets de contentement. La patrie tout entière fut péniblement émue à la nouvelle de la mort de ce héros si français tombé au sud de l'Afrique, pour la noble cause de l'indépendance de deux peuples ; mais en même temps tous les cœurs furent fiers et con-

solés de la noblesse d'une pareille mort et de l'éclat qui en rejaillissait sur le nom de France. Ce qui faisait notre chagrin causait en même temps notre fierté. Tantôt c'est l'excès même de la douleur qui provoque je ne sais quelle douceur et fait naître en nous ce sentiment singulier qu'Herbert Spencer appelle « la volupté de la douleur », et que Schopenhauer observe chez les Anglais sous le nom de « joie de la douleur ». Francisque Bouillier, *Du plaisir et de la douleur*, c. III, Paris, 1891, p. 143.

II. — Mais si, en Purgatoire, on peut à la fois souffrir et jouir, comment expliquer cela ? Et d'abord qu'est-ce que la joie ? Chez qui peut-elle éclore ?

Il est évident que la joie suppose une certaine conscience [1]. Les êtres qui ne peuvent avoir aucune conscience, comme les rochers ou les plantes, ceux qui n'ont pas encore acquis ou qui ont perdu toute conscience et tout sens, comme le léthargique, ceux-là sont incapables d'un mouvement de joie, d'un sentiment de bonheur. Pour jouir, il faut sentir et savoir que l'on sent. L'inconnu ne provoque aucune consolation.

Mais encore qu'est-ce que la joie ? Saint Thomas nous le révèle d'un trait quand il écrit : *Fruitio et fructus ad idem pertinere videntur et unum ex altero derivari.* (*Summa theol.*, I-II, q. XI, a. 1). La fruition, c'est-à-dire la jouissance et les fruits paraissent se rapporter à la même idée et procéder l'un de l'autre. C'est à la végétation qu'il faut demander une explication. Les arbres sont des vi-

vants, ils poussent, se construisent, se couvrent de feuilles sous lesquelles éclosent des fleurs finalement converties en fruits. Le fruit est l'aboutissant de l'arbre : c'est pour lui, pour se propager avec lui et par lui que l'arbre se nourrit, stimule sa sève dans les veines du bois, se charge d'une épaisse frondaison et surtout se pare de fleurs ; les feuilles protègent la fleur et le fruit, la fleur est le berceau du fruit, la sève est l'aliment du tout. Le fruit est la fin de la vie de l'arbre [2].

Or, sauf les anges, tous les vivants ont une végétation pareille en quelque sorte. Ils sont des forces qui partent d'un point imparfait, s'exercent, grandissent, s'épanouissent et produisent leurs résultats. L'homme en particulier jouit de cette force d'expansion : il la met en œuvre depuis le moment où il reçoit une âme des mains du Créateur jusqu'à ce qu'il touche au terme de sa vie : après la mort toute activité ni tout progrès n'est même pas fini, du moins pour certaines catégories d'âmes. C'est une végétation continuelle, une circulation de sève, une montée dans la vie. Les fruits ainsi obtenus sont multiples : il est opportun de les rappeler parce qu'ils sont précisément l'objet et le principe de la jouissance.

III. — L'activité vitale de l'homme a pour premier résultat physique celui-là, de construire la substance corporelle, de développer la cellule organique, de la segmenter, de la transformer en une architecture complète avec ses membres distincts, ses fonctions variées, ses muscles or-

ganes de force, ses nerfs organes de sensation : ainsi l'homme se fait, grandit, devient lui, prend pleine possession de son être physique. L'âme, bien qu'immuable en sa substance, acquiert en même temps la plénitude de sa puissance, elle devient consciente d'elle-même, ce qui grandit et régularise ses pouvoirs ; elle reçoit en mains toutes ses facultés,

A cet accroissement de l'être humain correspond la naissance des facultés. A l'origine, elles existaient, mais en germe seulement ; elles étaient dans l'âme, comme l'arbre est dans le sol où on vient de le semer ; elles n'avaient pas encore leur libre et plein exercice. A mesure que les organes se construisent, les facultés apparaissent, la vue s'éveille dans l'œil fraîchement construit, la mémoire et l'imagination s'ouvrent dans le cerveau désormais complet et consistant. A la suite de ces puissances organiques, les facultés immatérielles du savoir et du vouloir sortent des ténèbres où elles étaient enfermées et commencent à voir et à décider.

IV. — Maintenant l'être est complet, l'activité est munie de tous ses organes, la machine humaine achevée peut fournir son travail. Elle agit. Or, c'est un fait d'expérience que, tandis que les machines mortes, les machines industrielles, par exemple, se rongent à l'usage, la machine vivante devient plus robuste à l'usage. Les jarrets deviennent de fer chez le marcheur, les bras sont d'acier chez le forgeron, les doigts prennent une agilité de fée chez le pianiste ou la

brodeuse, la mémoire à laquelle on confie beaucoup devient d'une fidélité à toute épreuve, à être aux écoutes l'oreille s'aiguise, à être aux aguets l'œil de la vigie acquiert un regard perçant, à apprendre et à raisonner l'intelligence devient riche et sûre, à prendre des décisions la volonté s'affermit. C'est une nouvelle efflorescence de la vie qui, non plus seulement enrichit le vivant, mais affine les organes et perfectionne l'exercice de ses forces.

V. — Il y a là déjà une jolie moisson de fruits résultant de l'activité vitale. Et cependant ce n'est pas tout. Les facultés humaines, organiques ou autres, ne sont pas faites pour elles-mêmes : elles sont des instruments pour saisir des objets extérieurs, se mettre en rapport avec eux, les attirer, se les assimiler soit par la nutrition, soit par ce phénomène d'assimilation supérieure qui s'appelle la connaissance. Or, par l'exercice, non seulement les facultés s'affinent, mais elles conquièrent plus entièrement, dominent plus pleinement leur objet. La vue bien exercée ne devient pas seulement plus perçante, mais, faite pour saisir les couleurs, elle en discerne plus nettement les variétés et jusqu'aux plus imperceptibles nuances. Elle est maîtresse de l'objet auquel elle est destinée. L'intelligence mise fréquemment et logiquement en œuvre, sans doute devient plus robuste, mais aussi découvre sans cesse de nouveaux horizons du vrai. Des vérités qu'elle ignorait, qui lui étaient étrangères deviennent siennes, elle les saisit, les garde, les

possède pour toujours, et voyant sans cesse plus largement, et plus profondément, elle fait la synthèse de toutes choses.

Tels sont donc les résultats de la vie humaine : construction de l'être corporel et de ses organes, mise en œuvre des facultés, développement de ces facultés, prise de possession chaque jour croissante des objets multiples de l'activité.

VI. — Nous possédons maintenant la clé du problème de la jouissance. Quand le sculpteur a mis la dernière main à son œuvre, qu'il y a incarné son idéal, que tous les traits sont une expression vivante de sa pensée, que l'ensemble respire l'harmonie et la beauté ; quand il a trouvé la traduction de l'image qui vit en lui, si entière qu'il est tenté de lui crier : « Mais parle donc ! » alors il pose son ciseau, il s'assied devant cette statue qu'il aime, il se repose, il jouit. Son activité est arrivée à son but, son œuvre est finie, elle est parfaite, l'heure de jouir d'elle en paix a sonné. La jouissance est donc dans la paisible et consciente possession d'un avantage acquis ou inné, d'un but poursuivi et atteint. Et parce que le but est objet de choix et de volonté : c'est la volonté qui jouit.

De cette définition de la jouissance, il s'ensuit que chaque accroissement d'être, chaque mainmise sur une activité nouvelle, chaque amélioration d'une faculté, chaque conquête d'un objet inédit de connaissance ou d'amour, peut amener et amène dans l'âme qui en a conscience une joie vraie et nouvelle. On a plaisir à sentir

sa santé s'affermir, son corps acquérir la robustesse et de justes proportions ; on arrive à constater que les rouages de la machine sont en place et fonctionnent aisément, que les muscles sont vigoureux et souples, que le toucher est délicat, l'ouïe fine, le goût sûr, l'imagination vive, la mémoire tenace, l'intelligence informée et prudente, la volonté énergique. On est heureux de connaître chaque jour plus de choses, de savoir beaucoup, de distinguer et de reconnaître parfaitement les objets d'activité.

La source de la jouissance est donc l'épanouissement de l'activité vitale qui assure l'être, développe les facultés, met en possession des buts poursuivis. L'inertie ou la paresse engendrent le dégoût, la paralysie désenchante, l'activité ordonnée et couronnée de succès rend heureux : ce sont ses fruits que savoure la jouissance. Le bonheur suprême est dans la possession définitive du Vrai total, du Bien infini dans une intelligence et une volonté parfaites et conscientes de ce Vrai et de ce Bien.

VII. — Ce bonheur, pour l'homme, s'acquiert par le travail, parce que l'homme part d'une origine embryonnaire et imparfaite. A mesure que l'homme grandit, le bonheur luit à l'horizon de son âme et chaque étape de ses accroissements marque une étape dans l'acquisition du bonheur parfait.

Dieu, qui est de toute éternité au terme de l'être et de l'activité, jouit infiniment de toute éternité. Il agit sans cesse, il se connaît, il

s'aime. Cette connaissance et cet amour pénètrent et possèdent pleinement leur objet, qui est la nature même de Dieu. Ces actes possèdent donc, dans la paix, le Souverain Bien, et dans cette possession Dieu est heureux : son intelligence, en effet, n'a rien à chercher, son amour rien à désirer. Or, le bonheur réside, avons-nous dit, pour chaque activité, dans la pleine possession de son objet.

Dieu trouve encore le bonheur infini dans ses opérations personnelles : le Père est infiniment heureux en engendrant le Fils, et cette génération fait en même temps le bonheur du Fils, et tous deux sont encore le principe éternellement heureux de l'Esprit Saint, qui procède de l'un et de l'autre comme un don d'amour et de joie.

Il n'est pas jusqu'à l'acte créateur qui ne soit pour Dieu une source de bonheur ; non pas que Dieu gagne un accroissement de joie dans le temps et par le fait même qu'il nous crée, mais parce que l'exercice éternel de la sagesse, de l'amour et de la puissance dont la création est la réalisation contingente, est en Dieu un acte infiniment doux et agréable.

VIII. — Nous savons ce qu'est la joie, quelles sont ses sources, comment toutes les activités ordonnées la produisent en nous, en nous rendant plus parfaits, en nous rendant maîtres de leurs objets.

Il est dès lors facile de conclure que la joie doit régner largement en Purgatoire et en rafraîchir les flammes. Il y a là-bas des joies

naturelles, de véritables bonheurs surnaturels.

L'intelligence est la première source des joies que l'âme puise dans sa nature. Une fois émancipée et délivrée du corps, l'âme prend une vie nouvelle où l'esprit a une part prépondérante. Or, qui donc nie les satisfactions pures et nobles qu'apporte au cœur l'essor de l'intelligence ?

Quand, aux temps de Jésus, l'Ange descendait chaque année pour agiter l'eau de la piscine de Siloé et y déposait une vertu curative, le premier malade qui était plongé dans l'eau ou qui y descendait lui-même, était guéri. S'il était paralysé, ses membres brisaient les liens qui les retenaient immobiles, une vigueur nouvelle les inondait ; comme une huile suave semblait glisser dans les attaches et dans les jointures, et ce pauvre homme qui, auparavant, ne pouvait se mouvoir, agitait alors ses bras, faisait avancer ses jambes, redevenait semblable à ses frères. Et le mouvement rendu était pour lui une source de bonheur, l'eau miraculeuse en versant la santé dans tout son être y avait versé aussi une inondation de délices. La joie éclatait dans tout cet homme, son visage la reflétait, ses paroles la disaient, le tressaillement qui le parcourait des pieds à la tête la chantait. — Une merveille semblable s'opère pour l'âme qui arrive en Purgatoire. Ici-bas, son intelligence était comme paralysée : elle ne pouvait marcher sans le soutien des sens et de l'imagination ; soutenue par eux, elle allait lentement par la voie du raisonnement ; la marche lui causait de la fatigue, exigeait des efforts nombreux, était marquée par

des hésitations, des opinions craintives, les faux pas de l'erreur, interrompue par les arrêts du doute. Tout cela était causé par l'union avec le corps. Débarrassée du corps, l'intelligence devient maîtresse de ses mouvements, n'a plus à recourir aux sens, prend des ailes, brûle les étapes du raisonnement, arrive droit au terme. Les rouages de son activité sont simplifiés, la lumière les inonde comme une huile de suavité ; tout devient facile, les efforts ne sont plus nécessaires, comme le paralytique guéri n'avait plus qu'à se laisser vivre, l'intelligence n'a plus qu'à se laisser aller. La vérité vient à elle sans travail, et sans peine, n'est-ce pas là une réelle cause de satisfaction ?

IX. — Ajoutons à cela que l'intelligence ne voit pas seulement plus facilement, mais voit plus. Si elle regarde en arrière, ses souvenirs apparaissent tous clairs et précis, dans une perspective harmonieuse qui n'exclut pas la netteté des détails. Quand, au soir de la vie, le vieillard qui a achevé sa course se retourne, avant de descendre dans la tombe, vers la route qu'il a parcourue, son enfance se montre là-bas dans le lointain, puis l'adolescence et la jeunesse aux points intermédiaires, puis l'âge mûr et le déclin tout proches. Et le vieillard rêve. Sa rêverie lui fait revivre les illusions de son jeune âge, les élans et les audaces de sa vie ; elle lui fait entendre des voix amies, sentir de douces étreintes, cueillir une nouvelle fois de glorieux lauriers : et cette rêverie est suave comme une musique loin-

taine où cent instruments fondent leurs accords avec une douceur de sons indicible. Le chrétien, au Purgatoire, est ce vieillard qui revit son passé, avec cette différence pourtant que les années de la terre lui apparaissent autrement lumineuses : il voit dans une clarté intense les joies de cette vie, les dévouements dont il a été l'objet, les affections qu'il a suscitées, celles qu'il a données, les heures intimes dont le charme venait du devoir accompli, de Dieu aimé et servi. Et ce souvenir remplit l'âme d'une réelle félicité. Cette félicité n'est pas moindre lorsque l'intelligence, au lieu de se replier sur elle-même et sur son passé, regarde devant elle et contemple les horizons nouveaux qui se déroulent sous ses yeux. Nous avons démontré plus haut que l'esprit en Purgatoire sait plus et qu'il sait mieux, qu'il connaît plus de choses et qu'il en sonde plus profondément les mystères. Or, c'est là encore une source de grandes joies. Ici-bas nous voyageons au milieu d'énigmes dont le secret nous tourmente ; nous en cherchons la solution et nous sommes heureux quand nous l'avons trouvée. Mais à une énigme dissipée en succède une autre souvent plus ténébreuse et plus pressante et nous quittons la vie avant d'avoir éclairé tous ces doutes.

Dans l'au-delà la plupart des énigmes, peut-être toutes, sont résolues. Nous voyons le pourquoi de bien des choses, la raison de tant de faits incompréhensibles, l'enchaînement de ce qui nous paraissait rompu et sans suite, le côté providentiel de ce qui semblait pur hasard, l'utilité

de ce que nous qualifions de vain ou de mauvais. Et c'est une grande satisfaction pour l'esprit d'être débarrassé de la hantise de ces problèmes urgents et insolubles.

Et puis ces mondes nouveaux qui se montrent aux regards surpris et émerveillés, ces élus, ces âmes saintes, compagnes de tortures au Purgatoire, cette sublime horreur des flammes de l'Enfer, tout cela cause une émotion très vive. Bonheur aussi que la découverte des lois supérieures du monde, que cette connaissance si claire, si infaillible de toutes les sciences dont nous ne bégayons ici-bas que les rudiments.

X. — Quand le touriste, après avoir quitté le lac des Quatre-Cantons, gravit le sentier qui monte de Wæggis au Rigi, ou se laisse porter par le chemin de fer qui part de Vitznau, une vive admiration emplit son âme. A chaque tournant de sentier, à chaque halètement de la machine qui monte essoufflée, le panorama change ; ce sont sans cesse des décors différents d'une indescriptible beauté et auxquels des panneaux neufs s'ajoutent à mesure que l'ascension se fait. D'abord ce sont, en face, les croupes sombres du Bürgenstock, le Stanserhorn, la masse imposante et sinistre du Pilate, puis plus loin, au dessus des premières montagnes, les Alpes d'Uri, d'Engelberg, de Berne. En bas, le lac dans lequel se baigne la belle ville de Lucerne. Puis, le chemin tourne, des sites nouveaux se découvrent, l'œil plonge dans le golfe de Küssnach. Encore quelques instants et le lac de Zug fait étinceler

sa coupe si fraîche au milieu d'un délicieux paysage. Et, à mesure que l'on monte, c'est un enchantement, une fête des yeux, de l'imagination, de l'esprit. Parfois, la brume survient. Tandis qu'au-dessus le soleil brille et fait étinceler la forêt de montagnes qui cernent le Rigi, au-dessous une mer cotonneuse s'étale immense, agitée, silencieuse ; les vagues, ou plutôt des rochers de vapeurs y roulent, courant les uns après les autres, s'entrechoquent, se brisent, se fondent, vont d'une course folle. Des éclats s'élèvent au-dessus de ce chaos en colère, et se dissipent en imperceptibles vapeurs après s'être cramponnés quelques moments, comme à la vie, à la cime d'un mont ou à la chevelure d'un sapin. Par instants, l'abîme s'entr'ouvre et, au fond de cette mer d'une blancheur de neige, entre deux murailles mouvantes on aperçoit, dormant là-bas bien loin des prairies verdoyantes, des villages gracieux, des vallons ravissants, puis l'abîme se referme et la lutte y recommence. Et avec cette agitation contraste le silence qui enveloppe et pénètre cette mer de brouillards : de ces vagues on dirait des colosses qui se ruent les uns sur les autres sans un cri, sans un souffle, sans un murmure, comme là-haut les astres circulent dans le silence glacial des nuits.

C'est une autre féerie quand, à travers une atmosphère pure, le soleil se couche ou se lève sur les montagnes lointaines. Le soir, il éteint un à un les feux qu'il avait allumés sur les champs de neige ou de bruyère, au sommet des pics brillants comme des cierges dans une cathédrale immense, infinie ; en ex-

pirant, la lumière prend toutes les teintes, ici elle jette un dernier et plus vif éclat sur le cristal d'un glacier, ailleurs c'est un voile gris étendu sur un champ de neige, ailleurs c'est une gaze rouge, violette ou rose qui habille tous ces monts comme pour une fête de nuit. Puis la fête cesse, aux sons de la « Retraite du soleil », jouée par un montagnard sur le cor des Alpes, le dernier flambeau est éteint là-bas au sommet du dernier pic de l'ouest. Attendez quelques heures et de l'autre côté à l'est, pendant que le cor fera retentir de nouveau ses notes rudes et bizarres, les montagnes s'allumeront de nouveau. Le Sæntis donne le signal, son pic apparaît sur un fond d'or comme une étoile frileuse et grandissante, puis dix, vingt étoiles semblables pointent gaiement, se soudent les unes aux autres en un champ immense de lumière et de gloire.

Des montagnes blanches, l'aurore descend aux pentes vertes, aux vallées sombres, aux lacs et aux rivières d'argent ; et la plume se refuse à décrire ces merveilles comme à dire l'émotion douce, la joie ineffable qui inonde l'âme comme la lumière inonde ces sites.

Or, ces paysages matériels de rochers convulsés, ou effondrés en des jours de cataclysmes, de vallées creusées et tordues par la violence des eaux, ne sont rien dans leur sauvage beauté à côté des éblouissants panoramas qui se déroulent aux yeux de l'âme en l'autre vie, de l'âme du Purgatoire en particulier. Autant l'esprit l'emporte sur le corps, et la lumière immatérielle sur la lumière physique, autant les splendeurs de l'au-

delà dominent celles de la terre, autant les joies spirituelles qu'elles procurent dominent le ravissement des yeux du touriste. Le Purgatoire a réellement ses fêtes de lumière et ses joies d'intelligence.

XI. — Il a aussi les fêtes du cœur et les joies de l'amour.

La volonté est l'autre puissance qui se partage avec l'esprit l'activité de l'âme dans l'au-delà. Son exercice, ses progrès sont principe de satisfaction tout autant que l'exercice et les progrès de la connaissance.

La raison psychologique et l'expérience intime de chacun de nous établissent clairement ce fait.

Consultons, en effet, la psychologie. Elle nous dira qu'il y a, entre la connaissance et l'amour, cette différence que la connaissance est une force qui attire à soi, l'amour une force qui se répand au dehors, une puissance d'expansion. Il y a là comme une sorte d'aller et de retour. C'est l'été, il fait chaud d'une de ces chaleurs qui assomment et qui altèrent. Je suis fatigué, j'ai soif. Là, près de moi, se trouve une grappe de raisin d'un beau noir qui annonce la pleine maturité. Se détachant sur le vert du feuillage, elle frappe mon regard, l'impressionne agréablement : son image se peint dans mes yeux ; c'est l'aller. La grappe était au dehors, elle a agi sur ma vue, elle est représentée par ce sens, elle y est présente de cette présence qui constitue la connaissance. Ma vue l'a saisie et la possède présente en elle-même. Or, cette perception que j'ai de la

grappe allume en moi un désir, celui de m'en emparer et de la savourer. C'est le retour. Maintenant mon âme tend vers ce fruit succulent, c'est une inclination de moi à lui. La connaissance naît donc d'une impression du fruit sur moi ; le désir est une inclination du moi vers le fruit.

Ceci nous montre en quoi la volonté diffère de l'intelligence; celle-ci est la représentation vivante en moi des choses du dehors : celle-là est l'inclination de mon désir vers les objets connus.

Or, la volonté, que désire-t-elle, qu'aime-t-elle ? Tout ce qui est bon peut provoquer ses élans. Et tout ce qui nous constitue ou nous parfait d'une façon ou d'une autre est bon. Ce qui éclaire, enrichit l'intelligence est bon, c'est un objet de convoitise pour la volonté. Ce qui meuble ma mémoire, affine mes instincts nobles, remplit mon imagination de tableaux sains, aiguise mes sens extérieurs, tout cela est bon, tout cela peut provoquer et provoque, en effet, les inclinations de la volonté. Ce qui fortifie ma santé physique et morale, est également propre à séduire cette faculté. On voit que le ressort de la volonté est très étendu et que, tandis que la vue ne saisit que des couleurs, et l'ouïe des sons, le goût des saveurs, la mémoire des souvenirs, l'imagination des tableaux vécus, l'intelligence des lumières scientifiques, la volonté saisit tout cela et l'aime. Elle est compétente sur l'objet de chaque faculté, car elle est compétente sur tout ce qui est bon et l'objet de chaque faculté est le bien propre de celle-ci. Si nous poursuivons ce raisonnement

psychologique nous verrons que cette compétence universelle de la volonté qui lui fait désirer tout ce qui est bon à chacune des activités de l'être, en fait précisément la faculté du bonheur et de la jouissance. Car la jouissance étant la satisfaction et le repos dans le bien possédé, cette puissance jouit qui a poursuivi et conquis le bien. L'intelligence s'emplit de vérités, les sens d'impressions harmoniques, le corps déborde de sève et de vie, toutes ces choses sont causes de jouissances, mais c'est la volonté qui recueille les fruits et les savoure, c'est elle qui jouit. C'est en elle que vient retentir ce dernier écho des perfections acquises dans les autres facultés, c'est en elle que s'élève le cri de joie et le chant de bonheur.

XII. — Du reste, l'expérience vient ici confirmer les données de la science psychologique, et découvrir les flots de joie jaillissant de l'activité continue de la volonté.

L'acte principal et premier de la volonté est d'aimer, et c'est pour cela que la volonté s'appelle aussi le cœur, parce qu'elle est essentiellement la faculté qui s'attache et qui aime. Toute sa vie rayonne autour de ce sentiment, tous ses autres actes peuvent se ramener à celui-là ou s'expliquer par lui. Saint François de Sales le démontre excellemment dans son *Traité de l'Amour de Dieu*, l. I, c. IV : « L'amour étant la première complaisance que nous avons au bien, ainsi que nous dirons tantôt, certes, il précède le désir ; et d'effet, qu'est-ce que l'on désire, sinon

ce que l'on aime ? Il précède la délectation, car comment pourrait-on se réjouir en la jouissance d'une chose, si on ne l'aimait pas ? Il précède l'espérance, car, on n'espère que le bien qu'on aime ; il précède la haine, car nous ne haïssons le mal que pour l'amour que nous avons envers le bien ; ainsi le mal n'est pas mal, sinon parce qu'il est contraire au bien, et c'en est de même, Théotime, de toutes autres passions ou affections, car elles proviennent toutes de l'amour, comme de leur source et racine.

» C'est pourquoi les autres passions et affections sont bonnes ou mauvaises, vicieuses ou vertueuses, selon que l'amour duquel elles procèdent est bon ou mauvais ; car il répand tellement ses qualités sur elles, qu'elles ne semblent être que le même amour. Saint Augustin, réduisant toutes les passions et affections à quatre, comme ont fait Boèce, Cicéron, Virgile, et la plupart de l'antiquité : « L'amour, dit-il, tendant à posséder ce qu'il aime, s'appelle convoitise ou désir ; l'ayant et possédant, il s'appelle joie ; fuyant ce qui lui est contraire, il s'appelle crainte : que si cela lui arrive et qu'il le sente, il s'appelle tristesse : et partant, ces passions sont mauvaises, si l'amour est mauvais ; bonnes, s'il est bon. »

XIII. — Il suffit de consulter le cœur pour l'entendre proclamer les divines suavités que lui procure l'amour.

Il est doux d'aimer ; et c'est chose si délicieuse que Notre Seigneur a voulu la goûter. Il a aimé, aimé de toutes ses fibres, aimé d'un cœur qui

en est devenu adorable. Lorsque l'amour surtout est noble, sain ; lorsqu'il va au seul objet digne de lui, à Dieu, qu'il aime Dieu par dessus toutes choses, qu'il découvre en tout le reste l'étincelle de divin que le Créateur y a cachée, qu'il aime les créatures pour ce qu'elles ont reçu d'en haut, alors c'est un rayon du bonheur céleste qui le traverse, l'illumine, l'échauffe, l'épanouit.

Aimer, c'est donner de son trop plein, c'est se donner soi-même, c'est aller à celui qu'on aime, aller à Dieu pour lui faire hommage de ce que l'on est, ajouter à sa gloire, le grandir, si c'était possible, de tout soi. Aimer, c'est, pour Dieu, aller à ceux qu'il aime, se dépenser pour eux, se sentir vivant parce qu'il déborde au dehors ; se sentir fécond parce qu'il édifie le bonheur d'un autre.

Aimer est chose si douce que même quand l'amour est coupable, on voit des pécheurs ne pas craindre, pour en goûter les délices, de lui sacrifier leurs énergies intellectuelles et morales, leur famille, leur avenir, leur santé, presque leur vie.

Aimer et être aimé, c'est double bonheur : aimer Dieu, se sentir aimé de lui ; ou plutôt se sentir aimé de lui,— car n'est-ce pas lui qui a fait les premières avances ? et le payer de retour : aimer nos frères et recueillir leur attachement ; savoir que la vibration qui est née dans notre cœur, qui court à l'objet aimé, est agréée par lui, et retentit en son cœur en un autre cri d'affection et de don de soi ; communier par l'amour,

à Dieu, aux âmes ; sentir, comme disent les mystiques, qu'on s'écoule en eux, et qu'ils s'écoulent en nous ; communier à eux, être communié par eux ; agrandir notre âme des âmes aimées, de leurs vertus, de leurs qualités, de leur noblesse, par cette fusion qui, tout en laissant à chacun sa personnalité propre, fait cependant passer, de l'ami à l'ami, cette ressemblance exprimée par le vieil adage : *amicitia pares invenit aut facit* : « l'amitié est entre pareils ou rend pareils » ; en vérité, c'est là une réelle jouissance, si grande que nulle autre ne peut l'égaler sur terre.., ni en Purgatoire.

XIV. — Car là on aime, on est aimé.

On aime Dieu, on l'aime à en brûler, à en souffrir un feu consumant, mais à en jouir du même coup d'étrange façon. On aime Dieu de toute sa volonté ferme, fixe, inébranlable ; on l'aime de toute sa charité comme nous l'allons voir. On voit tout ce que Dieu a mis de soi dans les créatures, cette indéfinissable et certaine participation du divin dans le créé, qui est toute la raison d'être de celui-ci : et parce qu'on aime Dieu par dessus tout, on le poursuit de son amour jusque dans les rayonnements les plus lointains de son être et de son œuvre. Toute créature est aimée dans la mesure où elle participe à Dieu. Chacun aime surtout son âme qu'il voit acheminée vers le Paradis et pleine de Dieu. Et parce que les parents, d'une part, viennent de Dieu, vont à lui et contiennent des étincelles de sa flamme ; parce que, d'autre part, on se retrouve plus particuliè-

rement en eux qui sont de même race et de même filiation, on les aime d'une affection plus vive et plus tendre. On n'aime pas seulement ceux qui ressemblent par la race, mais encore ceux qui ressemblent par l'état, comme les autres âmes du Purgatoire, ou ceux qui sont pareils par vocation, comme les élus du ciel. Et cet amour emplit l'être d'une hymne si douce, si suave qu'on ne se lasse pas de la chanter. Et au bonheur de chanter l'hymne d'amour se joint au Purgatoire celui d'entendre cette hymne chantée par Dieu, par ses élus, par les autres âmes du Purgatoire, par les lutteurs de la terre, par sa propre famille. On se sait aimé de Dieu, dont la présence se fait sentir expérimentalement par des touches aussi discrètes que puissantes ; on se sait aimé des élus dont les grandes ailes planent au-dessus du Purgatoire pour attendre ceux qui s'en échappent et les porter à Dieu ; on se sait aimé de ceux que l'on coudoie dans les mêmes flammes, et qui sont compagnons de même fortune, et de même infortune ; on se sait aimé de cette Église de la terre qui jette à flots continus dans les flammes les satisfactions infinies qu'elle puise dans son trésor pour éteindre les feux vengeurs et purificateurs ; on se sait aimé des siens qu'on aime tant qu'on ne peut pas se les représenter indifférents, de qui, du reste, on sait le souvenir, on connaît le deuil, on reçoit secours et soulagement.

Aimer, être aimé, c'est l'acte principal du Purgatoire, c'en est le bonheur, la consolation. Et cette consolation est telle que les âmes arrivent à

aimer ce Purgatoire qui leur permet de telles joies et leur en promet de plus grandes encore.

S'il est si doux d'aimer et d'être aimé sur la terre ; que dire du Purgatoire, où l'on aime d'une affection plus pure, puisqu'on est saint et irrévocablement saint ; plus intense, puisque rien ne vient plus faire vaciller le cœur et que la vie naturelle et la grâce étant à leur maximum d'énergie décuplent la puissance de l'amour ; plus éclairée, puisqu'on y voit les choses à leur vrai point de vue et dans leur vraie valeur. Ajoutons à cela qu'on y est plus aimé, et qu'on y sait davantage les sentiments dont on est l'objet. Qu'importe d'être aimé, si on l'ignore ? c'est la connaissance qui permet de jouir de l'affection des autres. Au Purgatoire, on sait clairement, à n'en pas douter, quelle tendresse on a provoquée au cœur de Dieu et au cœur de ses frères et cette conscience plus vive, plus sûre d'être aimé, engendre des joies plus abondantes. O bonheur des âmes qui brûlent en Purgatoire !

XV. — Nous n'avons encore découvert que les sources naturelles des joies du Purgatoire, tout en signalant au passage l'appoint qu'elles pouvaient recevoir des sources surnaturelles. Il nous reste à dire les flots de bonheur déversés par ces dernières dans l'âme.

Une première cause de joie surnaturelle doit être cherchée dans les souvenirs joints à la pensée de l'Enfer.

La mémoire, que nous avons vue si fidèle en Purgatoire, rappelle tous les dangers de cette

vie. On a côtoyé le précipice sans cesse ; parfois, quand on a eu le malheur de commettre le péché mortel,on a fait plus que côtoyer on a été suspendu au-dessus de l'abîme. Si la main de Dieu, qui soutient tout, s'était retirée, si le fil de l'existence s'était rompu,c'en était fait, on était englouti pour l'éternité. On se souvient avec une émotion poignante de ces heures, de ces jours, de ces années peut-être où la chute en Enfer n'a tenu qu'à un fil ; et cet Enfer est là,on se le représente,en entend pour ainsi dire les blasphèmes qui s'en échappent. On devrait y être, on n'y est pas : quel bonheur !

Mais pourquoi n'y est-on pas ? On se souvient alors avec délices des heures de repentir, des retours où le divin Pasteur s'est montré si bon ; on n'avait pas la force de se relever, on a crié au secours, le Sauveur est venu dans la personne de ses prêtres, dans la charité de son Église, et il a porté sur ses épaules ou sur son cœur le malheureux pécheur.

On se rappelle aussi les joies de la vertu pratiquée, de l'état de grâce conservé ou reconquis et gardé fidèlement. Le danger était toujours là, on le sentait, on était attiré vers lui par des sollicitations perverses, par le vertige du mal, par le poids de sa propre nature. Sans appui on serait tombé, mais on a eu le secours d'en haut ; la lumière de la foi qui montrait la route, les énergies surnaturelles qui relevaient les forces chancelantes, les directions sacerdotales qui mettaient une barrière entre la route et l'abîme. On frémit encore à la pensée du danger couru, on se réjouit à la vue du danger disparu.

XVI. — Rappelons-nous les émotions qui étreignent notre âme aux jours des grands naufrages et les joies qui la dilatent quand nous apprenons que les passagers sont tous sauvés. Imaginons-nous surtout le bonheur qui inonde tout l'être du naufragé quand, après un dernier effort et une brasse suprême, il a enfin touché la rive. Depuis des heures il était sur le pauvre navire dont l'épave s'était engagée entre les brisants. La mer en furie s'agitait dans de perpétuelles tentatives pour saisir sa proie, et pour l'engloutir ! Les vagues pressées comme une charge monstre de la cavalerie de la mort, accouraient colossales, se brisaient sur les flancs du vaisseau, balayaient le pont, hurlaient le chant du désastre ; et des craquements lugubres retentissaient du haut des mâts au fond de la cale. A cette attaque brutale, tumultueuse, de la mer s'en joignait une autre plus sourde, plus traîtresse et plus dangereuse à la fois : des fissures s'élargissaient dans les parois du navire, des voies d'eau se déclaraient, la mer envahissait, remplissait les étages inférieurs, appesantissait sa victime, et le moment approchait où ce qui n'aurait pas été brisé par l'ouragan et par les vagues, serait noyé par cette inondation et sombrerait pour toujours. Et les passagers épouvantés, l'équipage héroïque tentaient des efforts surhumains pour gagner la terre que quelques centaines de mètres séparaient à peine. Les barques de sauvetage coulaient ou se brisaient, les amarres lancées n'arrivaient pas : enfin un va et vient avait pu être établi et, porté par une cein-

ture de sauvetage, soutenu par la corde, le malheureux passager, tiraillé par les flots, abandonné par ses forces défaillantes, avait accompli lentement, douloureusement, mais enfin avec succès, le voyage du navire à la terre. Qu'on juge de sa joie quand il arrive ! quand il tombe dans les bras des courageux sauveteurs de la rive, sur la poitrine peut-être de parents, d'amis accourus à la nouvelle du danger ; quand, se retournant, il voit toujours là le vaisseau en perdition, la mer en fureur, et qu'il se dit que c'est bien vrai, qu'il a échappé à la mort, que les flots ont beau se cabrer, ils ne peuvent plus rien contre lui. Sauvé ! qui dira jamais ce qu'il y a de félicité dans ce mot.

Hé bien ! c'est le mot, c'est le refrain du Purgatoire. Sauvé ! On y est sauvé ! On était un passager de ce monde : on en a parcouru l'Océan, on y a rencontré des tempêtes. On y a été assailli par les vagues, par les entreprises des mauvais conseils, des exemples pervers, des sollicitations impures ou impies ; la maladie ouvrait dans les flancs de l'être humain des brèches par où la vie s'en allait et la mort accomplissait son œuvre lente et sûre : arriverait-on au port, serait-on sauvé ou périrait-on misérablement dans le gouffre infernal : c'était la question posée si pleine d'angoisse jadis, heureusement résolue aujourd'hui. Comme le naufragé qui, de la rive, voit plus nettement encore la grandeur et l'imminence du péril auquel il a échappé, l'âme, du Purgatoire, saisit plus vivement l'horreur du danger, et la fragilité du fil qui l'a empêchée

d'y tomber. Ce qui causait ce danger est toujours là, la vie avec ses agitations et ses incertitudes, l'Enfer avec ses rages ; mais on est sur la rive, hors de la vie terrestre, hors d'atteinte de l'Enfer. Sauvé ! on est sauvé ! Quel bonheur, quelle émotion poignante et douce à la fois.

XVII. — Elles ne sont pas moins douces, les émotions, qu'après les triomphes du passé, apportent les sécurités du présent. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit des différentes confirmations qui, au Purgatoire, préservent l'âme de toute défaillance ; mais il est certain que, là, il n'y a plus rien à craindre. C'est, après l'incertitude, l'assurance ; après la faiblesse, la force, après l'aube ou les ténèbres, la lumière. Quand la conscience se replie sur l'âme, si elle explore les régions intellectuelles, elle y découvre des clartés nouvelles et totales. On sait en Purgatoire, on sait beaucoup et surtout on sait de science certaine. Plus d'hésitations, plus de doutes. Avec la netteté des axiomes tout apparaît, l'esprit voit et prononce sans que son regard vacille ni que son verbe tremble. Quel bonheur quand on compare cet état intellectuel à nos connaissances si courtes, si peu sûres, de cette vie.

Archimède, après s'être longuement fatigué à la recherche du problème qui l'obsède, l'ayant enfin résolu, se lève, parcourt la ville, en répétant son immortel *Euréka*. Il a trouvé ! Il a trouvé ! Cela le plonge dans une joie indicible, débordante, qu'il ne peut contenir et qu'il

éprouve le besoin de faire partager de tous ses concitoyens.

Euréka ! J'ai trouvé ! c'est un autre refrain des chants du Purgatoire. Il y avait ici-bas tant de doutes pleins d'angoisse. On s'était arrêté devant tant de mystères ! On avait posé à la nature, au dogme, à la destinée, tant de questions sans réponse. Qu'est-ce que cet être ? Quelles lois mènent l'univers physique, le monde moral ? Pourquoi Dieu a-t-il permis ceci ou cela ? Que sont devenus celui-ci ou celui-là ? autant de mystères qui nous agitent et nous troublent sur la terre. Au Purgatoire, tous les mystères ne sont pas résolus, il y a encore des ombres que la grande révélation du Paradis dissipera et dont la foi accepte les angoisses, mais du moins la plupart des points d'interrogation sont supprimés. On sait ; on ne sait pas tout, il y a encore des ignorances ; mais il n'y a plus d'erreurs. Double joie de l'évidence dans ce que l'on sait, de la certitude dans ce que l'on sait et ce que l'on croit. On se sent immuablement assis sur le roc de la vérité. Interrogez le savant et il vous dira que, pour lui, il ne connaît pas de joies intellectuelles supérieures à celles que procure cette marche dans la lumière de l'évidence sur le sol inébranlable de la certitude.

XVIII. — Aux sécurités de l'intelligence viennent s'ajouter celles de la volonté. Le libre arbitre est le grand instrument du bien et du mal : c'est un glaive à double tranchant qui tue ou qui protège, qui détruit ou qui sauve. Ici-

bas, la liberté est vacillante, son œuvre de bien est fort précaire : tantôt elle veut le devoir et tantôt elle le trahit. Qui n'a rencontré de ces pauvres âmes sans caractère qui voudraient se bien conduire, être chastes, être fortes, marcher dans la voie de la vertu, et qui se laissent entraîner par le chant de la sirène qui les appelle? Elles succombent en maudissant leur faiblesse, roulent dans l'abîme qu'elles réprouvent et, au lieu de joies même factices, ne trouvent dans leurs capitulations qu'amertume et dégoût. Elles appellent du secours, supplient qu'on les défende contre elles-mêmes, qu'on donne de la fermeté à leur volonté sans consistance. Quel soupir de délivrance quand enfin elles ont trouvé sur leur route la main qui les relève, la voix robuste qui les fortifie, l'énergie qui leur communique son ressort! Elles sentent le vouloir renaître et grandir en elles, et cette fermeté qu'elles n'avaient plus connue depuis de longs jours leur apporte le calme et le bonheur. Elles deviennent de plus en plus sûres d'elles : elles peuvent dire : « je veux » et elles veulent ; ajouter : « je ferai ceci » et elles le font ; et elles sont joyeuses et fières de cette maîtrise enfin reconquise sur elles-mêmes. Cependant une telle joie n'est jamais sans ombre, car il y a encore des faux pas ; ni sans crainte, car on pourrait tomber, on le sent, aussi bas, plus bas peut-être que jadis.

Au Purgatoire, la joie est complète parce que l'énergie est complète. La volonté est aguerrie, elle ne faiblira plus jamais, on en a la conscience certaine. Quand les forces conjurées du monde la

solliciteraient, lui livreraient le plus furieux des assauts, elle ne fléchirait pas une seconde, n'aurait pas le plus petit vertige, la moindre concession. Elle est devenue une barre de fer. Elle est sûre d'elle, et ce n'est pas une petite consolation que d'aimer Dieu et de pouvoir se dire que, quoi qu'il arrive, on lui sera fidèle. On restera dans la voie de l'honneur et du bien.

Les sécurités de la volonté entraînent celles du cœur, car le cœur et la volonté en Purgatoire sont deux noms d'une même faculté. Celle-ci veut, et elle s'appelle volonté ; elle veut parce qu'elle aime et elle prend le nom de cœur. Aimer et vouloir sont une même chose, puisqu'on veut naturellement ce qu'on aime et qu'on aime ce que l'on veut. La volonté au Purgatoire ne connaît plus de défaillances, le cœur a renoncé à tous égarements. Il aime, il aime de toutes ses fibres, il aime ce qui est incontestablement bon, et il sait qu'il ne peut pas ne pas l'aimer. Il est doux d'aimer. L'amour cependant n'a toute sa douceur que lorsqu'il se sent entièrement d'accord avec la raison, sûr de lui-même et éternellement en possession de l'objet aimé. Les passions les plus ardentes ne donnent pas de jouissances complètes si elles s'entendent blâmer par la raison ; elles perdent de leur prix quand elles savent qu'elles n'auront qu'un temps, qu'elles dureront l'espace d'un jour ou d'une année, que bientôt elles se consumeront par leur propre flamme ou sentiront s'échapper l'idole de leur culte. En Purgatoire, rien de tout cela n'est à craindre et l'amour jouit de la plus

grande sécurité, il est au maximum d'intensité et donne la plénitude de ses assurances, il est pur, il en a conscience, il est attaché à l'immuable, c'est-à-dire à Dieu, son objet ne peut changer que pour se livrer plus entièrement.

XIX. — Or, toutes ces sécurités ne sont rien à côté de celles de la grâce qui les consacrent, les sanctifient et leur donnent leur caractère vraiment surnaturel. En Purgatoire on ne peut plus pécher. La grâce s'est emparée de l'âme, et ne la quittera pas ; ici-bas, la grâce peut envahir un homme, combler ses puissances d'énergies surnaturelles, l'aguerrir tellement qu'il ne pèche plus et soit, comme les apôtres, confirmé en grâce. Il n'en est pas moins vrai que cet homme a encore lieu de craindre, et de répéter avec saint Paul : *Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* (I Cor. IX, 27). Il lui faut, comme à l'apôtre des Gentils, mortifier son corps et le réduire en servitude, de peur qu'après avoir été aux autres une cause de salut, lui-même ne se damne. La raison en est qu'ici-bas l'âme, en se repliant sur elle-même, n'arrive pas à y découvrir la présence ni surtout à mesurer l'intensité du surnaturel. Elle est sainte, elle l'ignore, elle est pour toujours fixée en sainteté, elle ne le sait pas.

Mais en Purgatoire le regard de la conscience est plus perçant, l'esprit, si nous en croyons Bellarmin, en s'explorant constate les réalités surnaturelles qui le possèdent, il en calcule la

puissance ; d'autre part, il sait par la foi qu'après la mort, il n'y a plus ni mérite, ni démérite, que la destinée de chacun est arrêtée et définitive ; il sait par la science psychologique l'infaillibilité de sa connaissance, l'inflexibilité de sa volonté, l'irréductibilité de son amour ; toutes ces choses sont les éléments de sa persévérance en sainteté et toutes ces choses lui sont connues. Et quel bonheur pour une âme droite et sainte, de se savoir éternellement sainte ! Quelle joie pour un cœur aimant d'être assuré d'appartenir toujours à Dieu et de ne plus jamais en être séparé par aucune faute ! [3].

L'amour, en effet, se joint à la foi pour réjouir l'âme. La foi assure qu'on est définitivement dans la bonne voie, l'amour expérimente qu'il est pour toujours dans la destinée voulue par Dieu. On est là où Dieu veut et cela comble de joie et fait aimer les souffrances qu'on endure, y fait goûter de mystérieuses et réelles suavités. Sainte Catherine de Gênes, au chapitre XIV de son *Traité du Purgatoire*, écrit : « Ces âmes sont si intimement unies à la volonté de Dieu, et tellement transformées en elle, qu'elles sont souverainement contentes de tout ce qui émane de ses très saintes dispositions.

» Si, par impossible, une de ces âmes à qui il ne reste plus qu'un peu de Purgatoire à faire, était présentée à la claire vision de Dieu, elle regarderait cela comme une très grande injure ; et paraître devant Dieu en cet état, serait pour elle un tourment plus terrible que dix Purgatoires. En effet, cette pureté infinie et cette sou-

veraine justice ne pourraient la supporter ; ce serait même chose inconvenante de la part de Dieu ; et cette âme, de son côté, voyant que Dieu ne serait pas pleinement satisfait, ne pourrait se résoudre à frustrer les droits de sa justice. Quand il ne lui manquerait qu'un clin d'œil de souffrance pour être entièrement pure aux yeux de Dieu, ce serait un tourment intolérable pour elle de paraître devant lui avec ce dernier reste de rouille du péché ; et, pour s'en délivrer, elle se précipiterait plutôt dans mille enfers que de se trouver en présence de Dieu, sans être entièrement purifiée. »

C'est donc une grande joie pour l'âme que de se savoir absolument dans la place voulue de Dieu et conforme à la divine volonté.

XX. — Toutes ces sécurités du Purgatoire causent, certes, à ces personnes d'une excessive délicatesse, un bonheur inexprimable. Que dire des suavités qu'elles trouvent dans les ascensions du Purgatoire. Être sûr du salut, c'est une grande félicité ; c'en est une plus grande de constater que l'on monte dans la voie du salut et que l'on s'approche sans cesse de Dieu, aimé, désiré, appelé.

Les auteurs ascétiques enseignent que la vie chrétienne parcourt trois étapes successives dans sa montée vers la perfection. Il y a une première étape qui s'appelle la voie purgative ; il y en a une seconde qui s'appelle la voie illuminative et qui est suivie d'une troisième : la voie unitive.

En effet, il est évident que, pour avancer, il

faut commencer par déblayer la route des obstacles qui l'encombrent, par purger le terrain des ennemis qui l'infestent. Ces obstacles et ces ennemis sont les occasions de péché, les habitudes causées par les fautes passées, ces fautes elles-mêmes, les dettes qu'elles ont fait contracter envers la justice divine. Les ruiner, les supprimer, c'est l'œuvre de tout chrétien au lendemain de sa conversion, c'est la voie ou la vie purgative.

Ce travail terminé ou plutôt mené déjà loin, en commence un autre. Il faut remplacer les habitudes mauvaises par des penchants vertueux ; les idées fausses du monde, par les vues droites de la foi ; il faut construire l'édifice du devoir. C'est l'œuvre de la vie illuminative, où l'on s'instruit sur la nature des diverses vertus, sur leur obligation, les moyens de les pratiquer, leur principe et leur idéal qui est Jésus-Christ, leur effet qui est la perfection des saints. Ici l'âme s'échauffe et se sanctifie dans l'étude et la pratique de la vertu.

Elle arrive ainsi à s'attacher de plus en plus à Notre Seigneur, à le reproduire parfaitement en elle, à pouvoir dire avec saint Paul : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.* Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. En tout elle cherche la volonté de Dieu et doucement, sans effort, amoureusement, s'y conforme, portée par elle comme l'enfant sur les bras de sa mère. Quand l'âme en est arrivée à ce point où les discours, les recherches laborieuses ont disparu, où droitement elle voit, doucement s'incline, elle est dans la voie unitive, dans la per-

fection qui est la vie d'union avec Jésus-Christ et avec Dieu.

Ces trois voies ne sont pas des routes successives qu'on ne parcourt que séparément et l'une après l'autre. Elles se mêlent et le triple travail qu'elles exigent se fait simultanément. La purification de l'âme est déjà une illumination commencée et on ne peut se détacher du péché que parce que la foi a au préalable projeté quelques lueurs dans la conscience, et parce que les beautés de la vertu sont apparues, ou du moins soupçonnées. La vie illuminative, à son tour, continue la purification de l'âme : plus on voit clair dans les nécessités et les divines fécondités de la vertu, plus on aime Jésus-Christ et plus aussi l'on déteste le péché, l'on désire s'en préserver et se débarrasser de ses vieilles sujétions. La vie unitive elle-même augmente les certitudes et les puretés de l'âme, elle est une purification et une illumination par excellence, comme en retour la purification et l'illumination de l'âme étaient des germes ou des commencements d'union à Dieu. Toute la vie chrétienne nous purifie, nous éclaire, nous unit, mais dans certaine phase le premier travail domine sur les deux autres et réciproquement, et c'est de la prédominance d'un travail sur les autres que sont nées les dénominations que nous venons d'expliquer.

XXI. — Telle est l'ascension de l'âme en cette vie ; telle est, toute proportion gardée, son ascension en Purgatoire. Là, elle monte en pureté, elle monte en clarté, elle monte en union, et ces

montées lui apportent de réelles et indicibles jouissances.

Elle monte en pureté. En effet, si elle est arrivée au Purgatoire sans fautes mortelles, peut-être sans fautes vénielles, les ayant vu remettre dans une dernière absolution reçue avec toutes les dispositions requises ; si elle n'a plus à se mettre pour l'avenir en garde contre la possibilité de chutes nouvelles, il lui reste, à défaut de fautes vénielles, du moins des traces de ses anciens péchés, des dettes à payer, des peines à purger, des inclinations mauvaises à redresser, des plis pris dans une vie d'imperfections ou de fautes à supprimer. Tout cela se détruit à chaque heure sous l'action des peines du Purgatoire, l'or de l'âme se purifie sans cesse, les scories s'en vont ; et c'est un grand bonheur pour cette âme de sentir qu'elle devient ainsi moins indigne de Dieu ; que les barrières qui la séparent du ciel tombent une à une, que les impuretés qui empêchent la gloire d'envahir complètement ses puissances s'évanouissent et rendent ainsi toujours plus proche le grand jour du Paradis.

XXII. — A mesure que la purification se fait, les peines diminuent-elles ? Les auteurs hésitent sur ce point : les uns affirment, avec sainte Catherine de Gênes (*op. cit*, c. II), que la peine ne diminue pas, d'autres pensent qu'elle décroît sans cesse jusqu'à ce qu'elle se dissipe comme au matin une dernière brume disperse ses légers flocons de vapeurs et laisse rayonner le soleil dans tout son éclat.

Peut-être la solution se trouve-t-elle dans la distinction entre la peine du dam et la peine du feu. La première ne diminue pas : l'âme est toujours privée de Dieu, elle le sent approcher lentement et l'envahir progressivement, mais elle ne le possède pas entièrement, elle n'a pas encore cette étreinte promise et éternelle qu'elle appelle de tous ses vœux ; et son amour souffre toujours également, peut-être plus de la séparation.

Quant au feu, il est de même nature, il garde la même intensité, mais le combustible diminuant dans l'âme, c'est-à-dire les restes du péché, son action faiblit et paraît devoir être moins douloureuse. Cela, en dépit de ce que la sainte dit ailleurs semble découler de ses propres principes. Au chapitre x, en effet, *du traité du Purgatoire* de sainte Catherine de Gênes, nous lisons :

« Je vois encore que ce Dieu d'amour, ce Dieu infiniment aimant, lance à l'âme certains rayons et certains éclairs embrasés qui sont si pénétrants, qu'ils anéantiraient non seulement le corps, mais l'âme même, si c'était possible.

» Ces rayons et ces éclairs, dardés par l'amour infini de Dieu, produisent deux effets : ils purifient et ils anéantissent.

» Voyez l'or : plus il reste dans le creuset, plus il se purifie ; et on peut le purifier de telle sorte que tout ce qu'il a d'impur et d'étranger se trouve anéanti. L'amour de Dieu fait dans l'âme ce que fait le feu dans les choses matérielles ; plus elle reste dans ce divin brasier, plus elle se purifie. Ce brasier, la purifiant toujours davantage, finit par anéantir en elle tout ce qu'elle a

d'imperfections et de taches, et la laisse en Dieu entièrement purifiée.

» Lorsque l'or a passé par le feu et qu'il a acquis le dernier degré de pureté qu'on puisse lui donner, il ne se consume plus et ne diminue plus jamais, quelque grand que puisse être le feu où on l'affine, parce qu'il ne trouve plus alors aucun mélange de corps impurs et étrangers sur lesquels il puisse agir. Ainsi en est-il de l'âme qui se purifie dans le feu de l'amour divin ; Dieu l'y retient jusqu'à ce que ce feu ait consumé en elle toute imperfection, et lui ait communiqué ce degré de perfection qu'il lui destine de toute éternité... Et quand Dieu, de degré en degré, a enfin élevé jusqu'à lui cette âme ainsi purifiée, *elle demeure désormais impassible, parce qu'il n'y a plus rien en elle que le feu puisse consumer ; et supposé que dans cet état de pureté parfaite, elle fût encore retenue dans le feu, ce feu, loin de lui être pénible, serait plutôt pour elle un feu de divin amour, et, comme la vie éternelle, sans ombre de souffrance.* »

On peut donc légitimement penser que le feu, n'atteignant que les âmes impures, les torture dans la mesure même de leur impureté, qu'il tourmente davantage les âmes plus impures et qu'il fait à chaque instant sentir moins ses tourments à l'âme qu'il épure.

Dès lors celle-ci, tout en étant encore tourmentée, jouit à la façon du convalescent, qui certes est toujours faible et impuissant, mais est heureux de sentir ses douleurs céder, le mal quitter graduellement ses membres affaiblis.

Comme le malade que sa maladie abandonne lentement, comme la Patrie que l'invasion a envahie et qui voit les flots ennemis se retirer de ville en ville, de province en province, le chrétien au Purgatoire se sent soulagé de la diminution de ses indignités, de la disparition progressive de ses impuretés.

XXIII. — A cette joie se joint celle de l'ascension en lumière et en union. L'âme voit chaque jour plus, elle sent à chaque instant plus doucement Dieu. Dieu l'envahit à la façon dont il envahit les mystiques. Elle sent expérimentalement sa douce et mystérieuse présence, les scories de l'impureté empêchent le face à face de l'éternité, la vision intuitive, comme ici-bas la scorie du corps uni à l'esprit empêche celui-ci de se voir dans sa nature et son immatérialité ; mais de même que, pendant son union avec le corps, l'esprit prend conscience de son existence, sait qu'il agit, qu'il est là et affirme catégoriquement son moi ; pareillement, si les scories du péché en Purgatoire empêchent de voir Dieu totalement, elles permettent de sentir son existence et sa présence. Ce sentiment grandit sans cesse, comme une douce illumination comme une union croissante avec le Créateur, jusqu'à ce que la dernière impureté ayant disparu, l'âme se trouve en présence de Dieu, unie à lui dans l'étreinte éternelle. De même par la mort l'esprit de l'homme se trouve face à face avec les réalités immatérielles.

Tout cela est une incontestable jouissance pour l'âme, c'est pour elle le commencement du Paradis et une communion extraordinairement douce aux félicités célestes. Ici encore écoutons sainte Catherine de Gênes (c. II) :

« Je ne crois pas qu'après la félicité des saints du Paradis, il puisse exister une joie comparable à celle des âmes du Purgatoire. Une incessante communication de Dieu rend de jour en jour leur joie plus vive, et cette communication de Dieu devient de plus en plus intime, à mesure qu'elle consume dans ces âmes l'obstacle qu'elle y trouve.

» Cet obstacle n'est point autre chose que la rouille ou les restes du feu. Comme le feu du Purgatoire va sans cesse le consumant, l'âme s'ouvre de plus en plus à la communication de Dieu. J'explique ma pensée par une comparaison. Exposez au soleil un cristal couvert d'un épais voile ; il ne peut recevoir ses rayons ; la faute n'en est point au soleil qui ne cesse de briller, mais au voile qui intercepte ses rayons. Que cette couverture vienne peu à peu à se consumer, le cristal, successivement découvert, recevra de plus en plus les rayons du soleil ; et quand l'obstacle aura entièrement disparu, le cristal sera tout entier pénétré par le soleil.

» Ainsi en est-il des âmes dans le Purgatoire : la rouille du péché est le voile qui intercepte pour elles les rayons du vrai soleil qui est Dieu. Le feu va consumant de jour en jour cette rouille, et à mesure qu'elle est consumée, les âmes réfléchissent de plus en plus la lumière de leur vivant

soleil ; leur joie augmente à mesure que la rouille diminue et qu'elles sont plus exposées aux divins rayons. Ainsi, l'un va toujours en augmentant, et l'autre toujours en diminuant, jusqu'à ce que le temps de l'épreuve soit accompli. Qu'on ne croie pas cependant que la peine diminue ; ce qui diminue uniquement, c'est le temps de sa durée. Mais, dans l'intime de leur volonté, ces âmes ne pourraient jamais se résoudre à dire que ces peines soient des peines, tant elles sont heureuses de la disposition de Dieu, à laquelle leur volonté est unie par le lien de la pure charité. »

XXIV. — Toutes ces joies sont surnaturelles parce qu'elles sont alimentées par l'amour de Dieu et par la foi en ses promesses éternelles. Que dirons-nous, après les joies que procurent le souvenir du passé et la considération des sécurités ou des ascensions du présent, de celles qui naissent des espérances de l'avenir ?

L'âme a déjà de grands biens. De plus grands lui sont promis : elle est sûre de les avoir un jour puisqu'elle est engagée dans une voie dont elle ne pourra sortir et dont l'aboutissant fatal, inéluctable, est le bonheur infini, éternel, dans la possession immédiate de Dieu.

Combien grand est le bonheur du ciel, nous ne le dirons pas ici, ayant traité cette question dans un autre ouvrage. Mais chacun devine quelle satisfaction on éprouve en Purgatoire de songer à ce bonheur, de savoir de foi certaine qu'on y va, qu'on en approche chaque

jour. Douce espérance qui rend légères les peines du Purgatoire quand on songe que le ciel en est le prix. Joies si grandes que notre Bossuet éprouve une certaine difficulté à comprendre comment elles n'éteignent pas les souffrances du Purgatoire et qu'il s'écrie : « O Dieu, quel artifice de la main de Dieu, de savoir faire trouver des douleurs extrêmes dans un fond où est sa paix et la certitude de le posséder ! Qui sera le sage qui entendra cette merveille ? Pour moi, je n'en ai qu'un léger soupçon. » *Lettres à la sœur Cornuau de Saint-Benigne* éd. de M. l'abbé Guillaume, Paris, Berche et Tralin, 1881, t. IX, p. 201-202.



CHAPITRE V

LES SOUFFRANCES DU PURGATOIRE

SOMMAIRE DU CHAPITRE V

I. Les souffrances du Purgatoire peuvent se résumer en deux mots : Dans les flammes ; loin de Dieu. *Dans les flammes* d'abord. Tout feu suppose un combustible. Quel est-il ? — II. Les trois fardeaux emportés par l'âme au moment de la mort : dettes pour les fautes commises ; habitudes mauvaises ; fautes actuelles. — III. Ce que deviennent ces fardeaux dans l'âme condamnée au Purgatoire. La mort supprime les habitudes organiques. — IV. La situation psychologique nouvelle de l'âme supprime les fautes actuelles vénielles. — V. Ce que deviennent les habitudes mauvaises immatérielles. Il reste les dettes pour les fautes disparues, le *reatus pœnæ*. — VI. Nature du feu du Purgatoire. — VII. Comment un feu matériel peut-il tourmenter une âme spirituelle. Doctrine de saint Augustin, — VIII. et de saint Thomas d'Aquin. — IX. Action de ce feu. — X. *Loin de Dieu*. Le bonheur du Paradis attire l'âme. — XI. Les imperfections naturelles et les indignités morales la retiennent. D'où une souffrance, un écartèlement de l'âme. — XII. Doctrine de saint François de Sales. — XIII. Les communications mystiques augmentent la souffrance. — XIV. Douleur née du désir de posséder Dieu, — XV. du besoin de le voir. — XVI. Intensité de cette douleur. — XVII. Les souffrances du Purgatoire sont effet d'amour, objet d'amour et cause d'amour.



CHAPITRE V

LES SOUFFRANCES DU PURGATOIRE

I. — Les souffrances du Purgatoire peuvent se résumer en deux mots : Loin de Dieu ! Dans les flammes !

Dans les flammes d'abord. C'est peut-être la moindre des peines du Purgatoire, c'est celle qui nous frappe le plus.

Tout feu suppose un combustible et un comburant : un élément consumé et un élément qui consume.

Le combustible, en Purgatoire, ce qui est attaqué et détruit par le feu, ce sont les restes du péché, les dettes contractées envers Dieu par les fautes ou mortelles pardonnées ou vénielles de cette vie. Nous nous en rendrons compte en remontant à l'heure de la mort.

II. — A ce moment, l'âme destinée au Purgatoire est en état de grâce, mais elle a commis dans son existence terrestre des fautes vénielles, peut-être des fautes mortelles. Elle a contracté de ce chef, des dettes envers Dieu, ce que les théologiens appellent le *reatus pœnæ*. C'est son premier fardeau. — Les fautes commises, en outre, lui ont fait prendre des habitudes, des inclinations à les commettre de nouveau plus facilement, plus entièrement, avec plus de plaisir. Ces plis donnés à l'âme par la répétition des actes coupables, sont le second fardeau. — Il y en a souvent un troisième : les fautes actuelles, l'attachement réel, persistant et irrégulier à la créature. Certainement, il ne reste aucune faute mortelle : la persévérance d'un tel délit substituerait la peine de l'Enfer à celle du Purgatoire. Le troisième fardeau est donc allégé de toutes ces fautes dont on a supprimé la tache par un amour parfait joint au désir de la confession, ou par une absolution régulière et valable. Mais ne reste-t-il pas des péchés véniels ? Saint Thomas dit que l'on peut bien croire à la rémission de ces fautes par les grâces du dernier moment, chez ceux qui meurent en pleine connaissance. A cette heure décisive, l'intelligence a des vues plus droites, le cœur qui sent lui échapper tout ce qu'il a aimé se détache des choses de la terre, la volonté plus proche de l'au-delà devient plus saine, la grâce toujours proportionnée par Dieu aux obligations et aux nécessités du moment, redouble ses énergies, multiplie ses efficacités. Il semble qu'à ce moment particulièrement grave, l'âme fait un

acte d'amour pur, où elle jette tous ses regrets pour les fautes commises, toutes ses tristesses d'avoir offensé Dieu, tout son désir de mieux faire si la chose devenait possible ; et un tel acte d'amour pur peut supprimer toutes les fautes vénielles et détruire ce que les théologiens appellent le *reatus culpæ*, et l'âme s'envole avec des dettes pour le passé sans doute, mais innocente et pure dans le présent.

Mais tous ne meurent pas en pleine conscience de la gravité de leur état. D'aucuns sont aveugles, ne pensent pas mourir et n'utilisent pas en vue d'un acte parfait d'amour les ressources que leur offre la grâce. D'aucuns encore meurent subitement ou, ce qui revient au même, dans le sommeil ou dans le coma. Ils se sont endormis dans une pensée de légère critique ou de vengeance modérée pour le lendemain, dans un sentiment de vanité pour les succès du jour, que sais-je ? Ils sont donc en état actuel de faute vénielle, non regrettée, non remise. La mort survient, ils s'en vont avec ce fardeau.

Le triple fardeau dont nous venons de parler est un poids qui charge l'âme, appesantit ses ailes et l'empêche de monter jusqu'au ciel. Il faut, avant de prendre le dernier essor qui la plongera en pleine félicité éternelle, qu'elle s'en débarrasse. Comment y arrivera-t-elle ?

III. — La mort elle-même opère une première délivrance. Nous avons cité les habitudes causées en nous par la répétition des actes mauvais. De ces habitudes, les unes sont spirituelles, les

autres sont organiques. Les doutes réitérés concernant les choses de la foi, affaiblissent la vigueur de l'intelligence et lui donnent l'habitude d'hésiter, de discuter, de raisonner sur les questions religieuses, c'est une habitude intellectuelle ou spirituelle.

Les actes répétés d'orgueil donnent au corps une attitude hautaine, un maintien arrogant ; les actes répétés de gourmandise ou de volupté créent aux organes des inclinations, des passions ardentes, et confirment cette loi des membres opposée à l'esprit dont parle l'apôtre saint Paul (Rom, VIII, 23). Il est bien évident que la mort séparant l'âme du corps supprime du même coup les habitudes organiques vitales qui exigent l'union de ces deux éléments de la nature humaine. Après la mort où est l'arrogance du regard, où sont les attitudes altières, les gestes impératifs ? où, le feu de la volupté, la soif ardente de l'ivrogne ou du gourmand. L'âme est déchargée du poids de ces habitudes incompatibles avec sa nouvelle manière de vivre.

IV. — A cette suppression opérée du fait même de la mort, s'en ajoutent d'autres causées par la situation psychologique nouvelle de l'âme. Nous avons dit la grande différence qui existe entre les deux psychologies humaines : celle de l'en deçà et celle de l'au-delà. En deçà, l'intelligence voit immédiatement les principes premiers, elle constate les faits primordiaux. Quant aux conclusions qui en découlent, elle doit les chercher par le travail, elle s'égare souvent en route, le fil

qui relie toutes les vérités entre elles se rompt ou plutôt se cache et on voit un même esprit accepter des principes et des conclusions disparates. Le même fait existe pour les décisions de la volonté : droite en ses intentions fondamentales, elle dévie souvent dans l'application et, avec le désir du bien et l'amour de la fin dernière, accepte des fautes vénielles. Il y a rupture entre les divers éléments qui constituent la vie de l'âme. On admet intellectuellement et l'on décide librement des choses contradictoires.

Dans l'au-delà, le fil qui rattache les vérités premières aux vérités dérivées, la fin aux moyens, reparaît, il relie l'ensemble et ne permet plus la contradiction. L'intelligence voit les conclusions dans leurs principes et ne se trompe plus, la volonté veut les moyens avec la fin et ne s'égare plus. Tout se range, tout s'harmonise, l'erreur incompatible avec la lumière des principes disparaît, la défaillance de volonté incompatible avec l'amour de la fin dernière s'évanouit, La volonté étant au terme et ne pouvant plus en déchoir, veut irrévocablement Dieu. Cet acte devient un pivot de fer inflexible, autour duquel tout devra rouler. Les fautes deviendront à l'avenir impossibles, parce qu'il faudrait pour les commettre, ou cesser de vouloir Dieu, ou cesser de voir le rapport des actes particuliers à la fin, ce qui ne peut être. Donc aussitôt la mort, le premier mouvement de la volonté est d'unifier tous ses sentiments, de les ramener à la fin dernière, de les animer de la charité parfaite. Si elle est sortie de cette vie avec des attaches actuelles

au péché véniel, ces attaches devenues incompatibles avec l'amour de la fin dernière disparaissent dès l'entrée dans l'autre vie et le fardeau des fautes vénielles est ainsi enlevé [1].

Cependant il est enlevé sans mérite pour l'âme, parce que, dans l'autre monde, on ne mérite plus. La raison en est dans le caractère de nécessité que revêt le renoncement de la volonté à ses fautes antérieures. Elle n'est plus libre de vouloir ou de ne pas vouloir Dieu et elle est irrévocablement fixée dans la fin dernière ; elle n'est plus libre de vouloir ou de ne pas vouloir telle attache lointaine qui n'est pas en harmonie avec la fin dernière. Elle voit nettement ce manque d'harmonie et le penchant irrésistible qui la porte vers Dieu l'enlève à cette attache. Avec la disparition de la liberté sur ce point disparaît le mérite.

V. — Quand l'âme entre en Purgatoire elle n'a donc plus ni habitudes organiques mauvaises, ni fautes vénielles actuelles. A-t-elle encore ces habitudes spirituelles mauvaises, ces plis déposés, les uns dans l'intelligence par la répétition des erreurs, les autres dans la volonté par les déviations du libre arbitre ?

La question peut être agitée. Il y a des autorités très graves pour dire que l'acte parfait d'amour qui est désormais le roi de la volonté éteint en elle et dans l'intelligence toute habitude opposée. La chose est possible. Elle ne nous paraît pas cependant prouvée d'une manière assez décisive pour enlever à l'opinion opposée toute probabilité.

Quoi qu'il en soit, si les habitudes mauvaises de l'intelligence ou de la volonté persistent, elles ne peuvent plus jamais se traduire par aucun acte, et périssent ainsi bientôt, faute d'aliment à leur vie, car toute habitude qui cesse de s'exercer est vouée à une mort rapide.

Il resterait donc, dans le cas où la théorie de la suppression de toutes les habitudes coupables ne serait pas vérifiée, que l'âme entrerait au Purgatoire avec les habitudes intellectuelles et volontaires mauvaises qu'elle a contractées en cette vie. Ajoutons-y les peines dues aux péchés disparus, le *reatus pœnæ*, et nous aurons tout le bilan du combustible que le feu détruira.

En fait, puisque les habitudes mauvaises disparaissent bien vite faute d'exercice et par la puissance des actes opposés, nous n'avons à traiter ici que de la destruction du *reatus pœnæ* par les flammes vengeresses.

VI. — Comment se fait la combustion de ce combustible de péché ? Et auparavant quel est l'instrument de cette combustion.

La tradition, du moins dans l'Église latine, est unanime à l'appeler un feu. Ce feu est-il réel ou métaphorique ? On ne peut souffrir une peine sensible par une métaphore. Ce feu est donc une réalité et une réalité ignée. Plus que cela, la doctrine la plus sûre est qu'il y a, dans ce moyen providentiel de supplice, un feu matériel. Nous n'avons pas à démontrer ces propositions dans un ouvrage strictement psychologique.

Mais étant donné que les peines du Purga-

toire ont pour cause un feu matériel, un autre problème se pose. C'est celui de savoir par quel procédé ce feu matériel peut faire souffrir une âme immatérielle.

VII. — Saint Augustin s'était déjà posé la question au sujet des damnés et ne trouvait rien d'impossible à ce qu'un esprit pût être tourmenté par une créature matérielle.

Pourquoi ne dirions-nous pas, écrivait-il, que des esprits incorporels peuvent subir le supplice d'un feu corporel, sans doute par des moyens merveilleux, mais véritables, quand les âmes des hommes, incorporelles à coup sûr elles aussi, ont pu être ici-bas enfermées dans des membres corporels et plus tard à la résurrection pourront être attachées indissolublement à leurs corps ? Les démons, bien qu'immatériels, seront donc attachés à des feux matériels pour en être suppliciés. Certes, ces feux auxquels les esprits seront unis ne puiseront pas la vie dans cette union et ne seront pas classés au nombre des êtres animés qui ont corps et âme. Mais, nous l'avons dit, les démons seront liés aux feux par des procédés merveilleux et inexplicables, ils recevront de ces feux leur supplice, ils ne leur donneront pas la vie. Cet autre mode, suivant lequel les esprits s'unissent aux corps pour faire des êtres animés, lui aussi, est tout à fait merveilleux, et c'est celui qui produit l'homme [2].

Cette thèse de l'évêque d'Hippone est belle et rationnelle. On oppose, dit-il, les caractères contraires des âmes retenues en Purgatoire et du

prétendu feu matériel qui les tourmente ; mais, ajoute-t-il, si ces choses ont une nature totalement différente, elles peuvent cependant être unies. Comment ? c'est un mystère, mais mystère déjà réalisé chez l'homme qui possède un corps matériel et une âme immatérielle. Ce corps et cette âme ne sont pas tellement incompatibles qu'ils ne soient soudés l'un à l'autre et si intimement qu'il en sorte une seule nature, et même une seule substance humaine. Qui dit que l'union substantielle est le seul mode qui puisse réunir un corps et un esprit ? N'y a-t-il pas d'autres moyens de les rapprocher, moyens moins intimes qui ne permettraient pas à la vie de l'âme d'atteindre le corps, mais qui donneraient au corps le pouvoir d'asservir, de supplicier l'âme ?

Ces moyens, pour si merveilleux qu'ils soient, ne paraissent pas impossibles, et dès lors rien n'empêche de dire que l'âme humaine peut être unie à un feu matériel : union inférieure à celle qui l'avait rendue le principe vital du corps humain qu'elle a quitté, mais union assez forte pour lui faire sentir l'action du feu.

VIII. — Saint Thomas [3] précise et complète la pensée de saint Augustin. Après avoir, lui également, exclu l'union substantielle de l'âme et du feu qui ferait de celui-ci un être animé et vivant, il examine le cas d'un esprit agissant sur la matière. Les anges, les démons, les âmes humaines séparées des corps, peuvent, avec l'assentiment de Dieu, agir sur la matière. Un ange peut mouvoir un rocher, ou agiter l'eau d'une piscine, le dé-

mon peut transporter le Christ au sommet d'une montagne, et ainsi que les Bollandistes le racontent en plus d'un endroit, les âmes peuvent faire vibrer l'air à la façon de la parole et y exprimer des révélations sur l'au-delà.

Quand de tels phénomènes se produisent, on dit que l'ange ou le démon ou l'âme se trouvent là où leur action se manifeste et que cette action est précisément localisée dans le corps remué, dans le rocher roulé, dans l'eau agitée, dans le corps du Christ transporté, dans l'air qui vibre.

Les corps ont donc la propriété de subir l'impulsion des êtres immatériels, mais en même temps de les localiser, de les circonscrire dans leurs limites.

Ils ne les emprisonnent cependant pas. Les esprits arrivent dans la matière, l'inondent de leur action, qui est ainsi incorporée en elle, mais peuvent aussitôt se retirer d'elle et s'en séparer à leur gré. Ainsi, au matin, dans les cimes neigeuses la lumière traverse les espaces et n'y apparaît pas, mais qu'elle rencontre sur son passage un corps limpide, un cristal, un bloc de glace, elle le pénètre, l'envahit, en prend les proportions ; ce cristal, ce bloc de glace deviennent comme des morceaux de lumière. Puis la lumière s'inclinant les quitte et se perd de nouveau dans l'immensité. La lumière est donc partout au-dessus de ces montagnes, mais d'abord n'apparaît nulle part : c'est comme l'action des esprits qui nous envelopperait, mais ne serait appliquée à aucun corps. Puis la lumière perdue dans les espaces célestes descend vers la terre,

frappe un sommet glacé, aussitôt elle y brille, elle paraît avoir les formes, les proportions du pic. Qu'un nuage cache le soleil, le pic rentre dans l'ombre, il avait reçu la lumière, il l'a perdue, il a été impuissant à la garder, à l'emprisonner en lui.

C'est l'état ordinaire des relations entre les esprits et les corps : avec l'indispensable permission de Dieu, ceux-là appliquent aux corps leurs énergies, le rayonnement de leur force : ils le font quand et comme ils l'entendent ; ils n'en sont pas captifs et se retirent librement.

Mais, observe l'Ange de l'École, Dieu qui, dans l'ordre normal, n'a pas voulu assujettir l'esprit séparé à la matière et enfermer celui-là dans la prison de celle-ci, peut, pour satisfaire les exigences de sa justice, donner à la matière empire sur l'esprit, et à la propriété qu'elle a de localiser l'action de celui-ci sur elle, ajouter le pouvoir de l'enchaînement. Il peut permettre au rocher roulé par l'Ange de s'attacher à celui-ci et de le retenir captif, au feu d'entourer une âme, de la circonscrire dans ses limites, et de l'y garder.

Il y a là pour l'esprit, qui est naturellement indépendant et libre, un état contre nature qui ne peut que le faire étrangement souffrir, comme la cage est un supplice pour le lion enlevé aux vastes plaines, comme le filet devient un tourment pour le poisson fait pour se jouer dans les eaux profondes, comme le piège énerve l'oiseau dont les ailes voudraient fendre les airs.

IX. — Cette souffrance n'est pas identique à

celle que le feu cause sur un organe qu'il consume. Le fer rouge, appliqué à une plaie, ronge, décompose et détruit ; appliqué à une branche de bois, il la réduit en fumée : le feu du Purgatoire n'a pas cette action, il ne désagrège pas. Il brûle sans détruire, il tourmente sans consumer ; l'âme pénétrée par lui ne perd rien de sa substance, ni de sa vitalité.

Est-ce à dire cependant qu'il ne soit pas un feu ? C'est ici qu'il faut observer avec saint Thomas « que la douleur n'est pas le coup ou la plaie que l'on reçoit, mais la sensation pénible causée par la plaie ou par le coup, sensation d'autant plus vive que le sens a une plus grande sensibilité. C'est pourquoi ce qui touche les parties les plus délicates en nous est ce qui cause le plus de douleur, et comme toute la sensibilité du corps vient de l'âme, si quelque chose vient à atteindre l'âme elle-même, celle-ci le ressent très vivement. Or, le feu du Purgatoire brûle l'âme et partant lui cause une douleur qui surpasse toutes les douleurs du corps [1] ».

Imaginez un membre jeté dans un brasier ardent, mais qu'une force vitale surnaturelle régénèrerait à mesure que le feu le consumerait, ce membre serait toujours intact, jamais entamé par le feu, mais sans cesse étreint par lui, il aurait une douleur perpétuellement vive et lancinante, une sensation horrible de la brûlure, sans en subir les décompositions. C'est quelque chose d'analogue que souffre l'âme en Purgatoire toujours étreinte et jamais désagrégée.

Aussi les théologiens observent-ils que le feu

du Purgatoire est plus feu que celui de la terre, et que celui-là surtout mérite le nom de flamme. Si un feu est métaphorique, c'est plutôt celui de la terre, image lointaine de celui de l'au-delà.

En effet, ce qui frappe surtout dans le feu, est sa puissance extraordinaire à rompre l'harmonie naturelle de l'organisme. Il en résulte chez l'être sensible attaqué par son action une douleur cuisante dont la cause est précisément le conflit entre l'organisme et l'agent extérieur qui attaque directement et brise son harmonie interne [5]. Si telle est l'explication du feu, n'en trouve-t-on pas excellemment la réalité dans ces flammes mystérieuses qui, au Purgatoire, saisissent l'âme, la lient quand elle devrait être libre, l'emprisonnent quand elle devrait avoir des ailes pour voler vers Dieu, et la maintiennent ainsi dans un état contre nature ?

X. — Ce n'est pourtant pas là le seul, ni le moindre supplice du Purgatoire. Ce qui tourmente surtout l'âme, qui est amour, c'est d'être loin de celui qu'elle aime, loin de Dieu.

Elle en a beaucoup approché jusqu'ici. Elle en est plus près que jamais : elle lui appartient d'une façon définitive. Elle le sent tout près, en elle-même ; elle le veut, elle sait qu'elle ne pourra jamais plus se séparer de lui : que non seulement elle ne peut plus vouloir la séparation, mais qu'elle ne peut même plus y penser d'une façon pratique. L'union la plus étroite l'a donnée à Dieu et lui a donné Dieu, et cependant elle souffre d'une

douleur intolérable. Elle sait une union plus étroite encore que celle-ci, où Dieu lui apparaîtra sans voile dans toute sa splendeur, envahira ses puissances et se livrera éternellement et sans intermédiaire à elle. Quand, ici-bas, je regarde un objet, quand je repose ma vue sur une fleur aux couleurs ravissantes, quand j'en respire le parfum ou que j'en sens le velouté, il s'établit une communication entre cette fleur, mes yeux, mon odorat et mon toucher : cependant la fleur n'envahit pas mes organes, elle ne les pénètre pas, elle ne les ébranle que par une vibration partie d'elle ; l'image qui se reflète en moi n'est pas la fleur, mais quelque chose qui lui ressemble, qui procède d'elle, sans être elle-même.

Pareillement, en Purgatoire, l'âme qui pense, qui songe à Dieu ou se souvient des choses de la terre, ne peut produire ces actes que par le moyen d'images qui ne sont pas Dieu, ni les choses de ce monde ; ce sont des tableaux, toujours vrais, mais très incomplets, où se reflètent les objets de la pensée. On les appelle des « espèces intelligibles », et c'est par leur moyen que l'âme connaît Dieu et s'unit à Lui.

Ce procédé, si parfait qu'il soit, n'est rien à côté du procédé d'union à Dieu qui attend l'âme au ciel. Il n'y a plus là d'espèces intelligibles au moyen desquelles les âmes se représenteraient Dieu. La divinité s'unit à l'entendement sans entremise d'espèce ni représentation quelconque ; elle s'applique elle-même à l'esprit humain, se rendant tellement présente à lui que cette intime présence tient lieu de représentation et

d'espèce. Dieu est au sein de l'âme l'image qui le reproduit, la parole qui le chante, la chaleur qui le communique, l'élan qui l'aime et l'embrasse. « O vrai Dieu, quelle suavité à l'entendement humain, d'être à jamais uni à son souverain objet, recevant non sa représentation, mais sa présence, non aucune image ou espèce, mais la propre essence de sa divine vérité et majesté. » (S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, l. III, c. XI).

XI. — L'âme en Purgatoire sait tout cela, elle sait combien est grand le bonheur du Paradis, elle mesure la distance qui l'en sépare, elle constate qu'elle est encore infinie, que c'est sa faute à elle, et elle en est cruellement éprouvée. Sa douleur croît avec son amour. Car elle aime Dieu de plus en plus, de toutes ses fibres ; elle sent des élans invincibles vers cet objet de sa dilection, et chaque élan est brisé par le poids de ses fautes, masse de plomb qui l'appesantit et la retient en bas.

Elle sent en elle même un autre obstacle à la possession, ou plutôt à l'amour total de Dieu tel qu'elle le désire et tel qu'il le mérite ; c'est sa propre impuissance. Si riche que soit un esprit d'homme, si ardent que soit un cœur créé, ils sont toujours incapables de saisir Dieu tel qu'il est, de l'aimer d'un amour égal à sa bonté, surtout de recevoir la réalité de sa divine présence. Le fait est tellement certain, que pour se livrer à l'âme en Paradis, Dieu doit auparavant donner à celle-ci, par ce qu'on appelle la lumière de

gloire, la faculté de le voir, de le posséder immédiatement.

Et cela aussi est une torture pour l'âme qui souffre, au spectacle de sa petitesse, d'être impuissante à recevoir la divine présence, et, au spectacle de ses infirmités, de ne pouvoir aller à Dieu. Le grand orateur de Notre-Dame de Paris en parle en termes excellents : « L'âme juste, délivrée du corps de mort, sent que ses liens ne sont pas encore brisés. L'élan d'amour qui l'entraîne à se perdre dans l'immensité divine est partout rompu et arrêté par les inflexibles limites du lieu qui l'emprisonne.

» Obligée de se replier sur elle-même, elle sent le vide du souverain bien qu'elle devrait posséder. Ce souverain bien est l'unique et nécessaire objet de ses amoureux désirs. Elle s'élance vers lui, mais elle ne peut l'atteindre ; elle l'appelle, mais il ne répond pas encore ! Elle a honte de voir qu'elle en est privée par sa faute, et de comprendre qu'elle aurait pu s'épargner, par de faciles douleurs, un si grand supplice. Elle mesure avec tristesse tous les degrés de gloire et tous les trésors de béatitude qu'elle aurait pu s'assurer si elle eût été plus fidèle et plus fervente. Mais enfin, quelle que soit sa part, elle voudrait l'avoir et Dieu la lui refuse : *Spes quæ differtur affligit animam*, « l'espoir que l'on fait languir afflige l'âme », dit le proverbe sacré. Plus encore, l'amour que l'on contrarie. J'en appelle à vos cœurs, si souvent épris des fragiles beautés de ce monde. Avec quelle ardeur ils les désirent, que de peines ils se donnent pour s'en

assurer la possession, et quel déchirement s'ils en sont privés à l'heure où ils comptaient en jouir ! Il y en a peut-être parmi vous qui souffrent de ces plaies d'amour contrarié. Je les plains et j'espère qu'ils seront un jour honteux des ridicules égratignures de leur passion. Qu'est-ce que cela ? en comparaison des blessures profondes et si douloureuses que reçoit l'âme juste du légitime, saint et nécessaire amour de Dieu qui se dérobe à ses embrassements ? Elle sait que cette atroce privation d'un bien sans lequel elle ne peut vivre, cessera lorsqu'elle sera entièrement purifiée ; mais quand ? C'est le secret de celui qui la châtie... Le plus pur et le plus violent des amours, contrarié par l'absence de la suprême beauté, du très parfait objet auquel l'âme a droit, et dont elle voudrait jouir, est le plus cruel de tous les supplices.

» Quand le souvenir de ceux qui me furent chers emporte mon âme méditative jusqu'aux rivages de l'autre monde, je crois entendre tomber des voûtes célestes un cantique de joie et d'actions de grâces ; mais, en même temps, j'entends monter de je ne sais quel mystérieux abîme des plaintes et des cris lamentables : *Peccavimus et abscondisti faciem tuam a nobis* : nous avons péché, Seigneur, et vous nous avez caché votre face adorable. Vous nous brisez à cause de nos iniquités. C'est assez, ne soyez plus irrité, ne vous souvenez plus de nos offenses. Regardez, nous sommes votre peuple : *Ecce, respice, populus tuus omnes nos*. Où est donc, grand Dieu, l'abondance de votre compassion et de vos miséricordes ? *Ubi*

est multitudo viscerum tuorum et misericordiarum tuarum ? O Père, ô Rédempteur ! retournez-vous vers vos serviteurs. Regardez, nous sommes votre peuple : *Ecce, respice, populus tuus omnes nos.* » (Monsabré, *L'autre monde*, première conférence : « Le Purgatoire »).

XII. — Cette douleur, les âmes parfaites la connaissent déjà ici-bas, et la peinture que saint François de Sales nous en a laissée nous fera deviner quelle doit être la peine des âmes en Purgatoire. (*Traité de l'amour de Dieu*, l. VI, c. XIII).

« Mais, Théotime, parlant de l'amour sacré, il y a en la pratique d'icelui une sorte de blessure que Dieu lui-même fait quelquefois en l'âme qu'il veut grandement perfectionner. Car il lui donne des sentiments admirables, et des attraits non pareils pour sa divine bonté, comme la pressant et sollicitant de l'aimer, et lors elle s'élance de force comme pour voler plus haut vers son divin objet ; mais demeurant courte, parce qu'elle ne peut pas tant aimer comme elle le désire, ô Dieu ! elle sent une douleur qui n'a point d'égale. En même temps qu'elle est attirée puissamment à voler vers son cher bien-aimé, elle est aussi retenue puissamment, et ne peut voler, comme attachée aux basses misères de cette vie mortelle et de sa propre impuissance, désire *des ailes de colombe* pour *voler en son repos* et elle n'en trouve point. La voilà donc rudement tourmentée entre la violence de ses élans et celle de son impuissance. *O misérable que je suis !* disait l'un de ceux qui ont expérimenté ce

travail, *qui me délivrera du corps de cette mortalité !* Alors si vous y prenez garde, Théotime, ce n'est pas le désir d'une chose absente qui blesse le cœur, car l'âme sent que Dieu est présent, il l'a déjà *menée dans son cellier à vin, il a arboré* sur son cœur *l'étendard de son amour ;* mais quoique déjà il la voie toute sienne, il la presse et décoche de temps en temps mille et mille traits de son amour, lui montrant par de nouveaux moyens combien il est plus aimable qu'il n'est aimé ; et elle qui n'a pas tant de force pour l'aimer, que d'amour pour s'efforcer, voyant ses efforts si inefficaces, en comparaison du désir qu'elle a pour aimer dignement celui que nulle force ne peut assez aimer ; hélas ! elle se sent outrée d'un tourment incomparable : car autant d'élans qu'elle fait pour voler plus haut en son désirable amour, autant reçoit-elle de secousses de douleur ».

Telles sont les souffrances de l'amour. Elles sont terribles pour des cœurs purs comme il y en a en Purgatoire. Elles ne sont cependant pas sans douceur, ainsi que nous l'avons déjà dit et ainsi que saint François de Sales nous le redit ; « Ce cœur amoureux de son Dieu, désirant infiniment d'aimer, voit bien que, néanmoins, il ne peut ni assez aimer ni assez désirer. Or, ce désir qui ne peut réussir, est comme un dard dans le flanc d'un esprit généreux ; mais la douleur qu'on en reçoit ne laisse pas que d'être aimable, d'autant que quiconque désire bien d'aimer aime aussi bien à désirer, et s'estimerait le plus misérable de l'univers, s'il ne désirait con-

tinuellement d'aimer ce qui est si souverainement aimable. Désirant aimer, il reçoit de la douleur, mais aimant à désirer, il reçoit de la douceur. »

C'est tellement le propre de l'amour de faire souffrir et de causer des blessures à l'âme que la question se pose pour le saint évêque de savoir comment on peut tant aimer en Paradis sans y souffrir aussi. « Vrai Dieu, Théotime, que vais-je dire ? Les bienheureux qui sont en Paradis, voyant que Dieu est encore plus aimable qu'ils ne l'aiment, pâmeraient et périraient éternellement du désir de l'aimer davantage, si la très sainte volonté de Dieu n'imposait à la leur le repos admirable dont elle jouit ; car ils aiment si souverainement cette souveraine volonté, que son vouloir arrête le leur, et le contentement divin les contente, acquiesçant d'être bornés en leur amour par la volonté même de laquelle la bonté est l'objet de leur amour. Que si cela n'était, leur amour serait également délicieux et douloureux ; délicieux pour la possession d'un si grand bien, douloureux pour l'extrême désir d'un plus grand amour. »

C'est donc comme une sorte d'écartèlement de l'âme qui se fait en Purgatoire. D'une part l'intelligence montre les beautés de Dieu, le cœur aspire à sa bonté et un élan perpétuel se produit de tout l'être vers Dieu ; d'autre part, la conscience dit l'impuissance de l'esprit à posséder Dieu, l'indignité du cœur à lui être uni ; et ces deux forces tiraillent l'âme et lui font subir le plus rude des châtiments.

XIII. — Que dire, si l'on songe que non seulement l'âme, par l'effort de sa charité et les appels de sa foi, tend à monter vers Dieu, mais encore y est attirée puissamment par les grâces mystiques et par la sollicitation même de Dieu ? Car en Purgatoire non seulement l'âme croit en Dieu, mais il est encore permis d'affirmer qu'elle a de Dieu ce sens, ce sentiment expérimental qui caractérise ici-bas les états mystiques. Or, si cette connaissance expérimentale de Dieu cause aux mystiques d'intolérables souffrances, que dire des résultats de la même connaissance dans les pauvres suppliciés du Purgatoire ? La cause de ces souffrances est dans le *besoin de posséder Dieu davantage*.

Les extraits suivants des auteurs mystiques (dans Poulain, *Des grâces d'oraison*, Paris, 1901, p. 136 et suivantes), nous feront saisir la nature des souffrances endurées par les contemplatifs de cette vie, et deviner comment peuvent souffrir d'amour les âmes privées de la vue de Dieu en Purgatoire.

XIV. — « Quand l'âme a connu le contact divin, il naît en elle une faim incessante, que rien ne peut assouvir. C'est l'amour avide et béant, l'aspiration de l'esprit créé vers le bien incréé. Dieu invite l'âme, l'excite à un désir véhément de jouir de lui ; et elle veut y arriver. De là une avidité, une faim, un besoin d'obtenir qui jamais ne peut être pleinement satisfait. Les hommes de cette espèce sont les plus pauvres, les plus dénués qu'il y ait au monde. Toujours

faméliques et altérés, quoiqu'ils mangent et boivent de temps en temps, car le vase créé ne peut arriver à engloutir le bien incréé. Le désir ardent, incessant, reste les bras levés vers Dieu, mais c'est à peine s'il peut atteindre à de telles hauteurs. Dieu présente à l'âme des mets exquis et variés, connus seulement de celui qui en a l'expérience ; mais il manque toujours un dernier aliment, la jouissance qui rassasie. La faim va sans cesse en augmentant, malgré les délices inimaginables que le contact divin fait couler dans la bouche de l'homme spirituel. Mais tout cela est du créé, c'est l'inférieur à Dieu. Quand Dieu accorderait tous les dons des saints, s'il ne se donnait pas lui-même, jamais la faim ne serait assouvie. Cette faim, cette soif, c'est le contact divin qui l'a produite, qui l'excite et l'exaspère ; et plus le contact a été intense, plus la faim est terrible. Telle est la vie de l'amour, quand elle s'élève à ce degré parfait, qui surpasse la raison et l'intelligence. La raison ne peut pas plus calmer cette fièvre que la produire, car cet amour a sa source dans celui de Dieu même ». (Ruysbroeck, *Ornement des noces*, l. II, c. LV.) La souffrance des âmes en Purgatoire est donc un désir intense et inassouvi d'avoir Dieu, une faim véhémente de lui.

XV. — C'est encore et surtout le besoin de *voir Dieu*. Nous le constatons, par exemple, dans cet extrait de *La vie de la mère Françoise Fournier*, ursuline d'Angers, née au Lude, Anjou, en 1592, morte en 1675 (Paris, 1685.) « Une fois, parlant confidentiellement à un chanoine régu-

lier, à qui elle découvrait le fond de son âme, après la mort du Père Fournier, son frère, elle lui dit que depuis sa profession jusqu'à sa dernière élection de supérieure, c'est-à-dire l'espace de plus de trente ans, Dieu avait allumé dans son âme de si ardents et si violents désirs de mourir, *afin de le voir*, et de lui être parfaitement unie, que durant tout ce temps ce qu'elle a souffert l'espace d'un quart d'heure surpasse incomparablement les tourments des roues, les feux, les gibets et toutes les douleurs que tous les hommes ont jamais ressenties ; qu'elle estimait que toutes les douleurs du corps et de l'esprit ne sont que les ombres de celles qu'elle a souffertes ; qu'elle ne croyait pas que la peine que les réprouvés souffrent, soit plus grande que celle qu'elle endurait d'être privée de Dieu ; que les désirs qu'elle avait *de le voir*, étaient presque continuels, qu'elle les ressentait même quelquefois pendant le sommeil, de sorte que le jour et la nuit elle souffrait un cruel martyre... Mais ce qui est remarquable. c'est qu'au milieu de ses plus grands tourments, elle était toujours paisible, se reposant sur l'ordonnance divine, et elle disait que s'il n'avait fallu, pour voir Dieu, que passer d'une chambre dans une autre, elle n'aurait pas fait un pas pour cela, ne le voulant voir qu'au moment qu'il lui plairait ».

Une autre personne douée de faveurs signalées de Dieu, nous montre l'impression produite sur l'âme par ces désirs surnaturels. La mère Marie-Thérèse Dubouché, fondatrice de l'Adoration réparatrice, à Paris, disait : « Mon cœur,

déjà si fortement attiré vers la sainte Eucharistie, fut dès lors comme lié au tabernacle... Mes oraisons se passaient *à me laisser brûler en silence.* » (*Vie*, par Mgr d'Hulst, c. IV, p. 98.)

Le désir véhément de posséder Dieu donne donc de grandes souffrances, et celles-ci sont telles que l'on ne peut les assimiler qu'à la douleur causée par le feu et qu'on peut les appeler des brûlures.

XVI. — Quant à leur intensité, sainte Thérèse nous en donne une idée : « Vous seriez saisis d'effroi, si Dieu vous montrait la manière dont il traite les contemplatifs... Je sais que les tribulations par lesquelles il les fait passer sont *intolérables ;* elles sont de telle nature que si Dieu ne fortifiait leur âme par l'aliment des délices intérieures, ils n'auraient pas la force de les supporter... Il faut que Notre Seigneur leur donne, non l'eau qui rafraîchit, mais le vin qui enivre, afin qu'en proie à une sainte ivresse, ils ne sentent plus en quelque sorte leurs souffrances, et qu'ils aient la force de les supporter. Ainsi je vois peu de contemplatifs qui ne soient très courageux et très déterminés à souffrir... Ceux qui sont dans la vie active s'imaginent sans doute, dès qu'ils sont témoins de quelque faveur accordée aux âmes élevées à la contemplation, qu'il n'y a dans cet état que douceurs et délices. Et moi je dis que peut-être ils ne pourraient supporter pendant un seul jour les souffrances qui sont ordinaires chez les contemplatifs. » (*Chemin de la perfection*, c. XIX.)

Les souffrances du Purgatoire sont aussi intolérables et plus intolérables même que celles qui sont ici décrites par sainte Thérèse.

XVII. — Leur raison d'être est dans l'amour de Dieu. C'est parce qu'on aime Dieu en Purgatoire que l'on y souffre et les souffrances y sont proportionnées au degré même de la charité. N'est ce pas du reste une loi du cœur humain de souffrir de l'absence de l'être aimé et de souffrir d'autant plus que l'être est plus aimé ? Nous voyons partir un ami. S'il est un de ces compagnons de vie qui est né presque en même temps que nous, a grandi à nos côtés, a partagé nos joies et nos peines, a toujours connu nos plus secrets desseins, a pénétré le plus intime de notre âme ; nous avons toujours véçu ensemble à cœur ouvert, n'ayant qu'une pensée, qu'une vibration. Il part, il est parti. Il semble que nous ne nous reconnaissons plus, il manque quelque chose de nous, une partie de notre être, indispensable, essentielle, la meilleure peut-être nous manque, et ce vide nous trouble, nous plonge dans une profonde tristesse. La peine eût été moindre si nous n'avions vu partir qu'un de ces amis que l'on se fait au hasard de la vie, que l'on rencontre un jour ; la sympathie s'établit et les relations naissent, on passe ensemble d'heureux instants ; mais les deux âmes ne se sont pas fondues en une seule. On sent la séparation, mais elle ne produit pas dans le cœur cette plaie, ce vide causé par le départ de l'autre ami.

Or, pour les âmes du Purgatoire Dieu est

l'ami, par excellence. On a vécu en lui et pour lui, il a pris le cœur, a donné le sien, est devenu la vie de l'intelligence qui ne songe qu'à Dieu et ne croit que lui et qu'en lui, la vie du cœur qui n'aspire qu'à lui, la vie de la volonté qui ne veut que lui, le tout de l'âme, qui vient de lui, marche soutenue par lui, va vers lui. On l'aime, on le sent tout près, on se sait aimé de lui, on voudrait l'avoir tout entier, on ne le peut, c'est le pire supplice de Tantale pour le cœur.

Cette souffrance vient donc de l'amour, elle en est la fille : et elle en est objet aussi. Nous l'avons vu, cette souffrance est douce, on y tient, on ne voudrait pas ne pas la subir, car elle est voulue par Dieu. Elle est le plus chéri des bourreaux.

Elle est mère d'amour en même temps, car souffrir pour Dieu, souffrir parce qu'il le veut, attache encore, et le cœur se dilate, l'amour grandit et naît de la souffrance. Il s'opère en l'âme un cercle mystérieux et purifiant, entre l'amour et la souffrance : l'amour, par son intensité, engendrant la souffrance et celle-ci à son tour par sa fécondité naturelle enfantant l'amour : et ainsi l'âme grandit, et, portée sur les deux ailes de la douleur et de la charité, monte vers le ciel qui l'attend, vers le Dieu qui l'appelle.



CHAPITRE VI

DE NOUS A EUX : D'EUX A NOUS

SOMMAIRE DU CHAPITRE VI

I. *De nous à eux.* Entre la terre et le Purgatoire, il n'y a ni un mur de séparation totale, ni un abîme infranchissable. — II. Il y a circulation et échanges, basés sur la similitude de nature, — III. et sur la communion des Saints. — IV. Les échanges entre les vivants et les âmes du Purgatoire se font d'une manière spéciale. — V-VII. Nous pouvons secourir les âmes du Purgatoire par nos satisfactions personnelles. Valeur méritoire et satisfactoire de nos actes. — VIII-XII. Le second élément de circulation est constitué par les satisfactions surabondantes du Christ et des saints. Le Trésor de l'Église ; les indulgences ; leur application aux morts. — XIII-XIV. Le troisième élément de circulation est la prière. L'action chrétienne est une prière. — XV. Comment les grands Saints ont secouru les morts. — XVI. Comment nous devons les secourir : par les bonnes œuvres, la prière, les indulgences, le saint sacrifice de la messe. — XVII. *D'eux à nous.* Peuvent ils quelque chose pour nous ? — XVIII. Nouvelle condition de leur être. Ils peuvent nous apparaître, intervenir pour nous. — XIX. Ils ne peuvent mériter, ni satisfaire pour nous. — XX. Mais ils peuvent prier.



CHAPITRE VI

DE NOUS A EUX : D'EUX A NOUS

I. — La mort qui nous les cache, nous les enlève-t-elle ? Entre eux et nous élève-t-elle un mur impénétrable qui nous empêche d'aller à eux, et leur interdise de venir à nous ? Nous savons déjà que non, puisque nous avons constaté que de la connaissance ils nous suivent, du cœur ils nous aiment.

Mais, s'il n'y a pas de mur, du moins n'y a-t-il pas un fossé infranchissable qui, tout en permettant à la connaissance et à l'amour de voler au-dessus de son abîme, rende impossible toute autre communication, en particulier tout échange pratique et réel de secours ? La chose n'est pas.

Elle serait qu'il y aurait encore de grandes consolations portées d'un côté à l'autre sur les

ailes du souvenir ou de l'affection. Ne serait-il pas doux, en effet, pour nous de savoir qu'ils ne nous ont pas oubliés, qu'ils se souviennent, qu'ils s'intéressent à nous et que s'ils ne peuvent nous apporter aucun secours, du moins peuvent-ils nous aimer toujours ? Et quel plus grand bienfait peut-on accorder à quelqu'un que de l'aimer ? Il serait fort agréable également pour eux de penser que nous avons gardé leur souvenir, que la blessure faite à notre cœur par leur départ saigne toujours, que notre fidélité leur est à jamais acquise.

Or, il y a plus que cela. Le fossé n'est pas infranchissable de la terre au Purgatoire, ni du Purgatoire à la terre, ou plutôt le fossé n'existe pas. Il y a une circulation incessante qui va de nous à eux, d'eux à nous, des échanges précieux se font entre les frères des deux cités.

II. — Ces échanges de biens, cette circulation de vie a son principe d'abord dans la similitude de nature. Ils sont de notre race, enfants d'Adam comme nous, doués d'une âme comme la nôtre. Or, entre enfants d'une même famille, il y a une naturelle et nécessaire solidarité. L'honneur des parents est transmis aux enfants, comme un héritage : que le fils se distingue par une action d'éclat, les rayons de sa gloire enveloppent le père et la mère et font auréole à toute la famille. Les crimes déshonorent pareillement plus que leurs auteurs, et leur honte fait rougir les frères, le père, les enfants du criminel. Cette solidarité s'étend autant que les liens de famille, de patrie ou de race. Les

exploits d'une poignée de soldats relèvent l'honneur de toute une nation. Tous les hommes ne forment aux yeux de Dieu qu'une patrie, qu'une famille ; il y a donc solidarité entre eux.

Or, qui dit solidarité dit échange. Des personnes solidaires sont responsables l'une pour l'autre ; peuvent, par conséquent, payer leurs dettes mutuellement. Dans la sphère de la solidarité l'une peut remplir les obligations de l'autre, et la décharger ainsi.

En vertu de cette solidarité humaine, dans toute société le riche peut payer les dettes du pauvre. Or, l'homme est âme en même temps que corps : il a des dettes d'âme aussi bien que des obligations matérielles. Si un homme peut éteindre celles-ci à la place d'un autre homme, pourquoi ne pourrait-il pas, avec ses biens spirituels, c'est-à-dire avec ses mérites, solder les dettes d'âme de son frère ? « Un homme riche peut payer les dettes des malheureux auxquels son bon cœur s'intéresse, et les délivrer de l'oppression et de la captivité ; pourquoi celui qui est riche de vertus, de bonnes œuvres et de mérites, ne pourrait-il pas se servir de ces trésors spirituels pour secourir des âmes captives qui attendent de lui leur délivrance ? Il ne me semble pas que Dieu veuille interdire ces fraternelles communications entre les sources mêmes de la vie humaine, puisque la plus grande œuvre de son amour, la rédemption, est fondée sur la similitude de nature et la réversibilité des mérites » Monsabré, (*Retraite pascale de 1889*, 1re Instruction : « Le souvenir des morts ».)

III. « — Nous comprendrons mieux cette loi et l'application que nous en pouvons faire, si nous considérons que nos rapports spirituels ont été ennoblis et rendus plus intimes par la grâce. La nature fait de nous une société fraternelle, la grâce fait de nous un corps mystique, si merveilleusement constitué et ordonné, qu'aucune unité sociale ne peut donner une idée de sa parfaite unité. « Le sang du Christ, dit l'Apôtre, a rapproché ceux qui étaient éloignés les uns des autres ! — Il a saisi, pénétré, ramassé en un seul corps tous les hommes et tous les peuples, afin qu'ils puissent participer aux mêmes biens. — Oui, nous qui sommes beaucoup, nous ne sommes pourtant qu'un seul corps : *Multi unum corpus sumus*. — Dans ce corps les membres agissent les uns pour les autres ; chaque membre appartient aux autres membres, et l'abondance des uns supplée à l'indigence des autres. » Comprenez bien ce mystère de physiologie sacrée. N'étant qu'un seul corps, nous avons tous une même vie, et, dans la communication universelle de cette même vie, chaque membre peut dire : J'ai droit à ma part en ce qui est à tous : *Particeps ego sum omnium*. Sans doute, dans le corps mystique auquel nous appartenons, ainsi que dans notre corps naturel, la vie ne peut pas se communiquer aux membres morts que Dieu a été obligé de séparer des membres vivants, mais les membres souffrants, qui tiennent encore au tronc sacré que la grâce vivifie, peuvent recevoir de tous les membres sains de salutaires et fertiles effluves qui les délivrent de leurs maux.

» Nous sommes un seul corps, et dans ce corps il y a des membres pleins de sève qui font plus qu'il ne faut pour entretenir leur propre vie et obtenir leur plénitude. Ne leur est-il pas dû une récompense, pour la surabondante activité qu'ils déploient dans la vie commune? Et la plus douce récompense qu'on puisse leur accorder, n'est-ce pas de faire le bien et de donner de soi? » (Monsabré, *ibidem.*)

IV. — Nous ne formons donc tous qu'un seul corps dans lequel entrent, comme membres vivants, tous ceux qui appartiennent à l'Église militante, à l'Église souffrante, ou à l'Église triomphante. La circulation de sève qui va de l'un à l'autre s'appelle la communion des saints. Sans doute, elle ne se fait pas toujours de la même façon. Dans l'organisme humain, les échanges de nutrition ne se font pas avec la même intensité dans les os, dans les chairs, mais ils se font partout. Pareillement, la communion des saints a des variétés multiples, les échanges qui s'établissent entre chrétiens habitant la terre ne sont pas tout à fait semblables à ceux qui vont de la terre au Purgatoire ou du ciel à la terre, mais ils existent quand même. Il y a comme un vaste système d'artères qui établit la canalisation spirituelle entre la terre, le Purgatoire et le Ciel, et qui permet aux parties trop riches de déverser le trop plein de leurs mérites sur les portions appauvries et défaillantes [1].

Il ne suffit pas de prouver le fait de la circulation surnaturelle qui va de la terre au Purga-

toire et réciproquement revient du Purgatoire à l'Église ; il faut encore éclairer cette circulation. Nous avons dit que, en vertu de la communion des saints, il y a des échanges de biens entre les fidèles d'ici-bas et ceux qui se purifient dans les flammes et que ces échanges ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux qui existent entre deux membres de l'Église militante ; encore faut-il montrer leur mode spécial.

V. — Il y a surtout trois voies et comme trois grandes artères par lesquelles nous pouvons faire affluer nos secours dans le Purgatoire et y apporter le rafraîchissement, précurseur de la lumière et de la paix du Paradis.

La première artère apporte aux âmes du Purgatoire nos satisfactions personnelles. Toute action surnaturelle est à triple effet : elle engendre des mérites, donne une satisfaction, fait entendre une prière. C'est ce que les théologiens veulent exprimer quand ils disent que tout acte surnaturel a une vertu méritoire, une vertu satisfactoire et une vertu impétratoire. De la vertu impétratoire, ou prière, enveloppée dans toute opération chrétienne, nous parlerons plus loin. Reste la vertu méritoire et la satisfaction.

VI. — Voyez un arbre en pleine vie, un poirier par exemple. Il tire du sol les éléments nécessaires à son alimentation et à son évolution organique ; il élabore la sève ; celle-ci circule à travers les veines de l'arbre. Il se produit un double phénomène : un phénomène de nutrition d'abord :

le poirier prend dans la sève ce qui est utile à la réparation des parties usées par le travail organique, en même temps, il fortifie, développe ses organes, en crée de nouveaux. Ce travail est tout personnel, si on peut parler ainsi, et profite à l'arbre seul. Le poirier ne peut, par cette nutrition, reconstituer ou construire son voisin ; l'alimentation et l'accroissement sont des faits exclusivement intimes et propres à chaque plante.

Regardez cependant sous la chevelure de ce poirier vigoureux. Des bourgeons se sont ouverts, des fleurs se sont épanouies, le germe qu'elles contenaient a grossi, est devenu un fruit appétissant. Le poirier aurait pu, si la fleur n'était pas fécondée, garder la sève pour lui ; une fois la fleur fécondée, la sève s'est portée en elle, y a construit le fruit que vous admirez, que vous allez cueillir et dont vous pourrez vous nourrir. L'arbre a travaillé ici pour autrui ; il a donné quelque chose de lui-même ; et tandis que, par l'assimilation, il produisait des résultats d'accroissement ou de conservation inaliénables, par l'élaboration de ses fruits il a travaillé pour le dehors.

VII. — Hé bien ! l'action surnaturelle, est comparable à l'activité de cet arbre. Elle mérite, et son mérite est inaliénable. C'est un emploi personnel de la sève qui est la grâce : on ne peut utiliser la grâce dans une opération humaine, quelle qu'elle soit, sans que, par le fait même, il se produise comme une nutrition et un accroissement de l'âme qui multiplie sa vie divine et lui donne les droits à l'alimentation de cette vie plus intense et

à son couronnement dans la gloire du ciel. Le mérite est surtout l'effet de la charité : il naît de l'amour d'où procède tout acte surnaturel.

En même temps et conjointement au mérite, éclot la satisfaction. C'est un pouvoir de réparation pour les peines dues au péché. La satisfaction jaillit de l'effort qu'exige toute opération. Plus cet effort est douloureux et enveloppé de sacrifice, plus il a de valeur satisfactoire. Comme la sève destinée au fruit et qui tantôt reste dans l'arbre et tantôt se transforme en la poire qui se détache, ainsi la satisfaction peut profiter à l'âme qui agit et tantôt peut être aliénée et communiquée à une autre âme. C'est l'élément aliénable, c'est le don. Quand je fais bien, j'acquiers mérite et je donne satisfaction à Dieu : le mérite m'est essentiellement personnel, étant l'évolution vitale et pour ainsi dire organique de la grâce en moi ; je ne puis, avec la meilleure volonté du monde, le faire passer à un de mes frères. Mais la satisfaction n'a pas le même caractère d'immanence. Comme une valeur d'or ou d'argent, je puis l'employer à payer les dettes de mes péchés, mais je puis aussi l'offrir à Dieu pour solder les dettes d'un pauvre pécheur.

Voilà le premier élément de circulation entre la terre et le Purgatoire. Chacune de nos actions porte son fruit satisfactoire, nous pouvons l'offrir aux âmes du Purgatoire, et diminuer d'autant la quantité d'expiations qui restent à leur passif.

VIII. — Le second élément de circulation,

c'est encore la satisfaction. Seulement ce n'est plus la mienne propre, c'est celle qui est contenue dans le trésor de l'Église.

Tout le monde connaît le trésor de l'Église. C'est la plus riche caisse qui soit au monde et la plus inépuisable. Notre Seigneur s'étant fait homme a, depuis l'instant de sa conception jusqu'à celui de sa mort, accompli une série ininterrompue d'actions suréminemment surnaturelles. Ces actions étaient satisfactoires. Chacune d'elles avait une valeur de réparation infinie. La dernière fut offerte à Dieu pour le rachat du genre humain. Ce rachat opéré n'épuise pas toute la richesse de cette satisfaction suprême. Restait un surplus, restaient les satisfactions afférentes à toutes les actions qui avaient précédé et formaient la chaîne de la vie de celui de qui il a été dit que toute son existence fut croix et martyre.

Toutes ces satisfactions allaient-elles être inutilisées et s'envoler en fumée ? Non, Dieu en fit une accumulation, une somme, un trésor, vraie fortune surnaturelle du genre humain. Et parce que ces satisfactions avaient été fournies par le Christ pendant son séjour sur la terre et pendant sa vie terrestre, le trésor fut confié à l'Église de la terre, à l'Église militante. Elle eut la double mission de l'enrichir encore et de le distribuer en même temps.

IX. — Elle l'enrichit par des apports quotidiens. Marie d'abord y apporta le plus merveilleux concours, menant une vie de sainteté

intense, dont tous les actes étaient très saints et par suite très satisfactoires, elle ne commit jamais la plus petite faute, ne connut pas la plus petite imperfection. Elle n'entama donc jamais le capital de satisfaction produit par toute sa vie de vertus et de douleurs. Ce capital fut rejoindre celui formé par les satisfactions surabondantes du Christ dans le trésor de l'Église. Pareillement, des saints comme les apôtres, les martyrs, les vierges, tous ceux que la piété vénère et que l'Église a mis sur ses autels, s'ils eurent des défaillances, des chutes parfois, leurs vertus héroïques dépassèrent certainement en richesses satisfactoires les expiations nécessaires à leurs fautes. Ce trop plein appartient encore au trésor de l'Église. A tous les siècles, l'Église eut des saints pareils qui alimentèrent son trésor : elle en a encore maintenant et le flot de satisfactions ne cesse de couler riche et pressé.

Il y a une différence cependant entre les satisfactions du Christ et celles des saints ; les eaux n'en sont pas tellement unies qu'il ne soit possible de les distinguer, comme dans la mer certains courants se remarquent à leur limpidité plus grande ou à leur coloration plus tendre et plus azurée. Les satisfactions du Christ tirent leur valeur d'elles-mêmes et de la divinité de Jésus ; les satisfactions des saints ne valent que par celles du Christ qui ont permis à ces hommes de vivre surnaturellement, de mériter et de satisfaire.

X. — Les apports des saints au trésor de

l'Église montrent plus clairement encore pourquoi c'est l'Église militante qui en a la possession et la gestion. On ne mérite qu'ici-bas. Au ciel, les actes surnaturels n'ont plus aucune valeur méritoire : l'arbre qui a atteint son plein développement ne pousse plus. Ils n'ont pas davantage de valeur satisfactoire : étant faits en pleine félicité, ils manquent de l'élément d'effort ou de douleur qui produit la satisfaction. — Au Purgatoire, on ne mérite pas non plus, la vie surnaturelle est arrêtée en son développement et comme figée. On satisfait, mais les satisfactions sont inaliénables, immédiatement absorbées par les expiations dues à Dieu par celui qui souffre. Celui-ci ne satisfait donc et ne peut satisfaire que pour lui-même. A l'heure où, ayant satisfait complètement, il pourrait donner de son trop plein, la gloire le saisit et lui rend les œuvres satisfactoires impossibles.

Le ciel et le Purgatoire ne donnent donc pas le moindre tribut au trésor de l'Église : celui-ci n'est rempli que par les lutteurs de la terre, par les enfants de l'Église militante. Il est juste dès lors que ce soit cette Église qui tienne cette caisse surnaturelle.

XI. — Elle y puise donc. Elle y puise largement. Y ayant puisé, elle distribue généreusement ses richesses. Celles-ci prennent alors le nom d'Indulgences. A qui l'Église distribuera-t-elle les biens pris par elle dans son trésor ?

Évidemment pas aux élus du ciel qui n'en auraient que faire.

Évidemment aussi et d'abord aux chrétiens de la terre qui en ont un réel besoin. Du reste, elle a juridiction sur eux, ils sont ses fils, elle leur appliquera donc les satisfactions du Christ et des saints : elle les leur appliquera avec autorité et certitude. Elle leur enlèvera les peines qu'ils doivent encore et cela, comme disent les théologiens, par une absolution, *per modum absolutionis*, qui les délie de l'obligation totale ou partielle de subir les peines méritées par leurs fautes. Quand elle absout ainsi le pécheur de ses dettes pénales, quelle est l'équation mathématique des peines remises ? Nul ne le sait. Car l'Église, en particulier dans les indulgences partielles, ne détermine pas elle-même mathématiquement la valeur des satisfactions qu'elle applique ; et, d'autre part, le profit tiré par chacun dépend de l'état d'attache, également impossible à déterminer, qu'il garde à ses fautes. Il manque donc des éléments d'appréciation ; néanmoins, si le *quantum* est indéterminé, le fait de la remise est certain. Ainsi l'absolution sacramentelle produit certainement la remise des fautes mortelles et vénielles, mais parmi celle-ci laisse subsister celles dont le repentir est nul. L'absolution est sûre et infaillible, mais, par rapport aux fautes légères, quand est-elle plénière, quand et dans quelle mesure est-elle partielle ? C'est le secret de l'omniscience divine seule.

XII. — L'Église n'a-t-elle le pouvoir d'appliquer les richesses de son trésor qu'aux seuls enfants qu'elle possède sur la terre ? Oui, s'il s'agit

d'une absolution et remise directe de peines, faite en vertu de sa juridiction. L'Église n'a de juridiction que sur la terre et son pouvoir immédiat de lier et de délier ne dépasse pas les limites de cette vie.

Mais quand elle ne peut absoudre, elle peut offrir à Dieu ses richesses avec prière de les appliquer aux âmes du Purgatoire. Celles-ci sont sous la juridiction de Dieu et Dieu peut accepter des mains de l'Église les satisfactions qu'elle tire de son trésor et qu'elle lui offre *per modum solutionis* pour ceux qu'elle a portés autrefois dans son sein et qu'elle a perdus.

C'est ce que l'on appelle les indulgences applicables aux âmes du Purgatoire. On ne les appelle pas des indulgences *appliquées*, mais des indulgences *applicables* aux âmes du Purgatoire, parce qu'ici l'incertitude est plus grande. L'Église ne procède plus par voie d'autorité et de juridiction directe, mais par voie de prière et de suffrage. Elle offre à Dieu des sommes pour payer les dettes de ceux du Purgatoire. Sans doute le Christ, qui a mis au cœur de son Épouse ce sentiment délicat, ne peut le laisser inutile et rester sourd aux prières de l'Église. Il l'entend donc et habituellement l'exauce. Mais l'exauce-t-il toujours ? dans quelle mesure le fait-il ? Autant de problèmes que nul ne peut résoudre.

Il n'en est pas moins vrai que les indulgences existent, qu'elles sont mises à notre disposition, qu'elles sont grosses des satisfactions du Christ et des saints, et que si elles passent par le bon vouloir de Dieu, elles n'en arrivent pas moins, la

plupart du temps, à destination. Ces satisfactions du Christ sont le second élément de circulation de la terre au Purgatoire et l'un des bienfaits les plus efficaces et les plus précieux que nous puissions accorder à nos frères de l'au-delà.

XIII. — Il y a une troisième et dernière artère qui porte au Purgatoire nos bienfaits. C'est la prière. Tous ici-bas peuvent prier. Tous, même les pécheurs, ont toujours la grâce suffisante pour prier. Tous peuvent donc se tourner vers Dieu et lui demander d'avoir pitié des âmes du Purgatoire et d'adoucir la rigueur de leurs souffrances ou d'en abréger la durée. Et comment Dieu n'entendrait-il pas de telles supplications. C'est un père, une mère qui prient pour leur enfant. C'est une épouse qui prie pour le compagnon de sa vie, une fille qui prie pour sa mère, un fils pour son père. Dieu qui a créé les liens du sang, qui a mis au cœur des parents l'amour de leurs enfants, au cœur de l'épouse la tendresse pour son mari, qui a prescrit aux fils d'honorer et de respecter leurs pères, ne saurait être sourd à une voix qu'il a formée, dont il a voulu les vibrations et prescrit les appels. Et quand il entend la clameur de la terre qui s'élève vers lui et crie miséricorde pour le Purgatoire, son cœur s'ouvre et il en sort des flots de pardon, et des grâces de délivrance.

D'autres fois c'est un complice qui se tourne vers Dieu. Cette âme qui est retenue en Purgatoire pour telle ou telle faute commise en commun, c'est lui qui l'a sollicitée, entraînée. Il l'a

conduite au mal, l'a entretenue dans ses habitudes de fautes légères, dans ses défauts. Et tandis que lui sur la terre a eu le temps de se repentir, de se corriger et peut-être d'expier totalement et de mériter le ciel immédiatement après sa mort, elle, qu'il a séduite, ravie trop tôt, est au milieu des flammes. Sans doute, son châtiment est légitime, car Dieu, qui est l'infinie justice, ne punit les fautes d'entraînement que dans la mesure où elles ont été libres et voulues : néanmoins ne peut-on pas dire qu'il y a une efficacité particulière pour les prières des vivants qui intercèdent en faveur des compagnons de leurs péchés ? Prions donc pour ceux que nous avons aimés, prions pour ceux que nous avons entraînés au mal.

XIV. — Prions avec des prières ; prions avec des actions chrétiennes. Car il n'y a pas que l'oraison qui prie. Toute action est une prière. C'est ce que les théologiens entendent quand ils affirment qu'avec la vertu méritoire et la vertu satisfactoire, toute action surnaturelle a une vertu impétratoire. La prière est l'expression d'un désir qui fléchit Dieu et en obtient des faveurs. Or, toute action est une preuve de notre bonne volonté, elle est le fruit de notre désir de servir Dieu et d'avancer surnaturellement. Elle a également le don, plus peut-être que la parole, de fléchir la divine justice et d'obtenir de la miséricorde de Dieu des faveurs. Quand Dieu voit une vie pure, ne se sent-il pas tout spontanément porté à combler de faveurs son enfant, à

prévenir même ses désirs et à lui prodiguer ses grâces ?

Il ne serait pas même téméraire de dire que la prière est impétratoire, moins parce qu'elle parle que parce qu'elle agit, moins parce qu'elle est oraison que parce qu'elle est action. Car ce qui fait qu'une prière est plus puissante qu'une autre, c'est l'amour qui l'accompagne, c'est-à-dire la même charité par laquelle valent nos actions [2].

Prions donc par nos bonnes actions, prions par des bonnes œuvres et secourons les âmes de nos frères qui souffrent là-bas, par tous les moyens mis en notre pouvoir.

XV. — Que de voix nous appellent au-delà de la tombe, et réclament notre assistance ! Voix de l'amour, voix de la reconnaissance, voix de la compassion, voix de la religion, voix de la justice s'unissent dans un même avertissement : Souvenez-vous des captifs de la justice divine : *Mementote vinctorum*. « C'est merveille de voir avec quel héroïsme les saints ont répondu à cet avertissement : les uns pleins de zèle et d'ardeur pour la gloire de Dieu et pieusement empressés de peupler le ciel d'éternels adorateurs ; les autres connaissant toutes les douceurs de l'union divine, et pénétrés d'une tendresse et d'une compassion immenses pour les pauvres âmes que tourmente la faim du bien suprême, dont elles ressentent mieux que les plus parfaits de ce monde la cruelle privation : ceux-ci multipliant les veilles, les jeûnes, les prières,

les flagellations sanglantes, tous les supplices de la chair, pour payer à Dieu la dette d'expiation qu'il exige, et éteindre les flammes vengeresses de sa justice ; ceux-là demandant à ressentir en leur âme toutes les tortures du Purgatoire, et consentant aux plus épouvantables délaissements, pour obtenir que Dieu se donne à ceux qui ont faim de le voir et de le posséder ; presque tous faisant l'abandon de leurs mérites aux infortunés débiteurs de l'autre monde, et créant dans l'Église une généreuse émulation du *vœu héroïque* qui met tous les jours entre les mains de la miséricorde divine un capital énorme d'œuvres expiatoires dont elle se sert pour payer la justice. » (Monsabré, *Retraite pascale de 1899*, première instruction).

XVI. — Et le grand orateur ajoute que de si belles marques d'amour ne nous sont pas demandées, mais ce qui est en notre pouvoir et ce qui est exigé de notre charité, c'est de nous servir des moyens d'assistance que Dieu et l'Église ont mis à la disposition de tous les chrétiens : les bonnes œuvres, la prière, les indulgences, le saint sacrifice de la messe.

« Toute œuvre qui a pour principe la charité, disent les théologiens avec saint Thomas, peut être utile aux âmes du Purgatoire ; car ces âmes, bien que n'appartenant plus à notre monde, nous sont unies par des liens que la mort n'a pu briser, et nous pouvons, à chaque instant, nous mettre en rapport avec elles par la direction de nos intentions. Lors même que nos

bonnes œuvres ont pour but immédiat de secourir les vivants, Dieu peut en extraire, au profit des pauvres de l'autre monde, les intentions tendres et délicates qui leur donnent du prix à ses yeux et sont le lien même de la charité. Que dis-je ? Nous pouvons faire de notre vie une continuelle aumône, en offrant à Dieu, pour ceux que nous aimons, tout ce qui, dans nos travaux, nos privations, nos infirmités, nos maladies, nos revers, nos chagrins, peut avoir un caractère expiatoire.

» L'occasion des bonnes œuvres nous manque-t-elle ? Ou sommes-nous empêchés d'en faire ? Nous avons la ressource de la prière qui peut, chaque jour et à chaque instant du jour, aller frapper aux portes bienfaisantes par où s'épanchent les miséricordes de Dieu sur les vivants et sur les morts. Nous savons bien demander à Dieu de nous délivrer des maux de cette vie ; oublions-nous quelquefois pour les chers absents qui ne peuvent obtenir que par nos suffrages d'être délivrés des maux de l'autre vie.

» Avons-nous peu de confiance dans la valeur de nos bonnes œuvres et de nos prières ? Renforçons-les par des emprunts faits au grand trésor dans lequel l'Église capitalise, avec les mérites du Sauveur, les mérites de tous les saints. S'il y avait, par malheur, un prisonnier dans notre famille, nous ne nous contenterions pas d'implorer pour lui par le touchant spectacle de notre douleur, mais nous ferions agir, pour obtenir sa grâce et sa liberté, les plus hautes et les plus puissantes influences. Voilà l'indulgence ! Appli-

quée aux âmes du Purgatoire, elle n'est rien autre chose que l'intercession des plus méritants, des grands seigneurs, du roi même de la société chrétienne, renforçant les démarches de notre amour auprès de la miséricorde divine.

» Enfin, il nous reste l'œuvre par excellence, l'aumône inépuisable, la prière souveraine, dans le sacrifice auguste où le Fils de Dieu nous donne sa vie et fait prier son sang. C'est pour nous tous qu'il s'immole sur l'autel ; mais il semble que, dans cette œuvre de mort, il soit plus pressé de se mettre en rapport avec les morts qu'avec les vivants. Après qu'il eût poussé le dernier cri qui chassa son âme de son corps et entr'ouvrit la terre, la première chose qu'il fit fut de descendre chez les morts afin de les consoler et de leur annoncer la délivrance. L'Église a compris son dessein, et pour s'y conformer, aussitôt que l'immolation eucharistique est accomplie, elle s'empresse de lui recommander les âmes de ceux qui nous ont précédés dans le sommeil du tombeau. Ce n'est qu'après avoir évoqué leur cher souvenir qu'elle frappe sa poitrine et nous invite à dire : « Pensez à nous, pauvres pécheurs : *Nobis quoque peccatoribus.* »

» C'est par tous ces moyens que nous pouvons nous rendre Dieu propice, et l'obliger à de miséricordieux relâchements de ses rigueurs à l'égard des âmes que sa justice purifie : *Talibus hostiis promeretur Deus.* » (Monsabré, *ibid.*)

XVII. — Les artères qui relient la terre au Purgatoire ne sont pas tellement construites

qu'elles ne laissent passage qu'aux flots envoyés par notre compatissante charité à ceux qui souffrent là-bas. Il y a circulation dans les deux sens : et il descend du Purgatoire sur nous plus d'un bienfait.

On se demandera peut-être : Mais que peuvent donc ceux du Purgatoire pour nous ?

Dans l'ordre naturel, dira-t-on, ils ne peuvent rien : ils sont enfermés dans les flammes, et paralysés par elles, sont impuissants à nous secourir ou à intervenir de quelque façon que ce soit ici-bas. Dans l'ordre surnaturel, ils ont la même stérilité pour nous, étant incapables de tout mérite.

Il est certain, en effet, qu'en Purgatoire les chrétiens sont dans un état inférieur au point de vue de la puissance ; ils n'ont plus certaines facilités qu'ils possédaient sur la terre ; ils ne communient pas encore aux prérogatives du Paradis. Cependant ce serait, pensons-nous, une erreur de leur dénier tout pouvoir sur nous, toute action en notre faveur.

XVIII. — D'abord, au point de vue naturel, leur être a des conditions de vie nouvelles : dépouillés des corps, ils sont appelés à vivre sous la forme d'une âme séparée, isolée de son compagnon terrestre. Or, précisément cela leur donne certaine similitude avec les anges. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit du pouvoir naturel des élus, né en eux du fait seul de la séparation des corps. Les élus du Purgatoire sur ce point ont les mêmes puissances que ceux du

Paradis. Evidemment, il faut le concours et l'autorisation divine, les âmes du Purgatoire ne pourront intervenir, apparaître même ici-bas qu'avec la permission de Dieu. Mais, il n'en est pas moins vrai que, par nature, elles dominent la création matérielle et radicalement peuvent agir sur elle.

Leurs apparitions ne sont pas rares. « Dieu les permet pour le soulagement des âmes qui viennent exciter notre compassion, et aussi pour nous faire entendre à nous-mêmes combien sont terribles les rigueurs de sa justice... Lorsqu'elles apparaissent ainsi, les âmes du Purgatoire se présentent tantôt sous les traits qu'elles avaient de leur vivant ou à leur mort, avec un visage triste, des regards suppliants..., tantôt comme une clarté, une ombre, une figure fantastique quelconque accompagnée d'un signe ou d'une parole qui les fait reconnaître. D'autres fois, elles accusent leur présence par des gémissements, des sanglots, des soupirs... ou par des coups, des frappements à la porte, des bruits de chaînes, des bruits de voix. Ces traits sont trop multipliés pour qu'on puisse les révoquer en doute. » (Ribet, *La mystique divine*, t. II, c. x).

Il importe cependant de remarquer avec saint Thomas [3] que ces apparitions, bien qu'elles puissent être et soient parfois dues aux âmes du Purgatoire, peuvent pourtant être aussi causées par les démons abusant de notre crédulité ou par de bons anges, venant de la part de Dieu et à l'insu de nos morts, réclamer des prières pour ceux-ci.

Si les âmes du Purgatoire peuvent apparaître, elles peuvent agir sans apparaître : le premier pouvoir entraîne le second ; et il ne faut pas blâmer la dévotion privée de personnes qui recourent aux âmes du Purgatoire et, en retour de prières offertes pour elles, réclament leur intervention dans les affaires d'ici-bas.

Nous accordons cependant que de telles interventions doivent être plutôt rares, les élus du ciel étant, avec les anges, tout indiqués pour nous apporter les faveurs divines.

XIX. — Quant aux bienfaits surnaturels que nous procureraient les habitants du Purgatoire, il importe de distinguer. Nous avons déjà vu que nous-mêmes ne pouvons pas nous dépouiller de toutes nos richesses surnaturelles en faveur de nos frères et qu'en particulier, le mérite de nos bonnes actions est inaliénable, même pour ceux qui ont fait le *vœu héroïque*. Pareillement, les âmes du Purgatoire ne peuvent aliéner tous leurs biens. Elles ne méritent plus : pour elles l'œuvre de la grâce est terminée : au ciel, elle évoluera en gloire avec le concours de Dieu ; en attendant, c'est l'arrêt, c'est le piétinement sur place. Elles peuvent multiplier les actes de charité, protester sans cesse de leur amour pour Dieu, ces actes laissent le surnaturel au même niveau, n'en diminuent ni n'en augmentent la somme. Le compte de chacun est arrêté, aucun accroissement n'est possible, la vie organique de la grâce est arrêtée dans son évolution. Donc, aucune valeur méritoire des actes surnaturels en

Purgatoire ; il n'y a là aucun élément transmissible.

Mais en Purgatoire, on satisfait ; on est même livré à peu près exclusivement au labeur de la satisfaction, seulement les satisfactions profitent à l'âme seule qui les fournit. On ne peut pas dire à Dieu : je viens de souffrir beaucoup pendant une heure, pendant une journée : je pourrais vous offrir ces satisfactions pour payer mes dettes, je préfère m'oublier et vous les offrir pour solder la dette de mon père ou de ma mère, de mon époux, de mon enfant. Ces renonciations ne sont possibles qu'ici-bas. En Purgatoire, les souffrances sont soustraites à notre choix et à notre liberté d'application, Dieu les prend à mesure en expiation personnelle des fautes de celui qui les endure, ou plutôt, immédiatement, elles brûlent, détruisent les restes des fautes. Elles sont inaliénables, c'est encore un secours que les âmes du Purgatoire ne peuvent nous apporter.

XX. — Que leur reste-t-il donc ? La prière.

Elles prient, elles prient pour elles sans doute [4]. Elles prient pour nous aussi [5]. Nous avons vu que les flammes n'ont pas consumé leur intelligence, ni leur cœur, qu'elles n'ont paralysé ni leur souvenir, ni leur connaissance, ni leur amour. Ces âmes se souviennent de nos faiblesses, connaissent nos besoins, nous aiment mieux que jamais. Elles ne sont donc pas indifférentes à nos nécessités. En outre, elles sont dans l'état de charité pure, elles sont unies à Dieu par les liens

de l'amour le plus intense et le plus réciproque. Elles sont donc autorisées à parler à Dieu autant et plus que nous ; elles sont en communion avec lui. Elles lui parlent, soyons-en assurés, elles le prient, elles le supplient pour nous ; et c'est une joie pour elles, au milieu de leurs supplices, de sentir que Dieu se penche à leur voix, et qu'elles nous sont secourables.

Leur reconnaissance s'exerce ainsi et quand elles ont obtenu un allègement par nos satisfactions, les indulgences que nous leur avons appliquées, ou les prières que nous avons faites pour elles, avec quel empressement ne se tournent-elles pas vers Dieu pour lui demander de payer leur dette et de nous combler de ses grâces.

Et, heureux de voir ces échanges d'amour entre tous ses enfants, Dieu écoute les prières du Purgatoire et nous couvre de ses bienfaits.





DOCUMENTS

Nous reproduisons ici les principaux documents ecclésiastiques relatifs à la doctrine du Purgatoire. Leur lecture montrera ce qu'il faut tenir sur ce point sous peine de cesser d'être catholique. On y verra aussi, de même que dans les notes ajoutées à chaque chapitre, que nous avions des bases solides aux développements que nous avons donnés dans notre livre, et que nous sommes loin de ne développer, relativement au Purgatoire, que des hypothèses.

Professio fidei præscripta Waldensibus ad Ecclesiam reducibus ab Innocentio III.

..... Eleemosynas, sacrificium cæteraque beneficia fidelibus posse prodesse defunctis credimus...

Confessio fidei Michaelis Paleologi, ipsi a Clemente IV, a. 1267 proposita et ab ipso in concilio œcumenico Lugdunensi II, 1274, Gregorio X oblata.

..... Hæc est fides catholica, et hanc in supradictis articulis tenet et prædicat sacrosancta Romana Ecclesia. Sed propter diversos errores, a quibusdam ex ignorantia, et ab aliis ex malitia introductos, dicit et prædicat eos, qui post baptismum in peccata labuntur, non rebaptizandos, sed per veram pœnitentiam suorum consequi veniam peccatorum. Quod si vere pœnitentes in caritate decesserint, antequam dignis pœnitentiæ fructibus de commissis satisfecerint et omissis : eorum animas pœnis purgatoriis, seu catharteriis, sicut nobis frater Joannes explanavit, post mortem purgari : et ad pœnas hujusmodi relevandas prodesse eis fidelium vivorum suffragia, Missarum scilicet suffragia, orationes, eleemosynas, et alia pietatis officia, quæ a fidelibus pro aliis fidelibus fieri consueverunt secundum Ecclesiæ instituta....

Concilii Florentini decreta.

.... Item (diffinimus), si vere pœnitentes in Dei caritate decesserint, antequam dignis pœnitentiæ fructibus de commissis satisfecerint et omissis, eorum animas pœnis purgatoriis post mortem purgari : et ut a pœnis hujusmodi rele-

ventur, prodesse eis fidelium vivorum suffragia, Missarum scilicet sacrificia, orationes et eleemosynas, et alia pietatis officia, quæ a fidelibus pro aliis fidelibus fieri consueverunt secundum Ecclesiæ instituta.....

Idem textus invenitur in Professione fidei Græcis præscripta a Gregorio XIII per Constitutionem « Sanctissimus Dominus noster », et in Professione fidei Orientalibus præscripta ab Urbano VIII et Benedicto XIV per Constitutionem « Nuper ad nos ».

Errores 41 Martini Lutheri damnati a Leone X per bullam « Exurge Domine » 16 Maii 1520.

IV. — Imperfecta charitas morituri fert secum necessario magnum timorem, qui se solo satis est facere pœnam purgatorii, et impedit introitum regni.

XXXVII. — Purgatorium non potest probari ex sacra Scriptura, quæ sit in canone.

XXXVIII. — Animæ in Purgatorio non sunt securæ de earum salute, saltem omnes ; nec probatum est ullis aut rationibus aut Scripturis, ipsas esse extra statum merendi aut augendæ caritatis.

XXXIX. — Animæ in Purgatorio peccant sine intermissione, quamdiu quærunt requiem et horrent pœnas.

XL. — Animæ ex Purgatorio liberatæ suffragiis viventium minus beantur, quam si per se satisfecissent.

Decreta Concilii Tridentini.

Sessione VI, can. XXX. — Si quis post acceptam justificationis gratiam, cuilibet peccatori pœnitenti ita culpam remitti, et reatum æternæ pœnæ deleri dixerit, ut nullus remaneat reatus pœnæ temporalis exsolvendæ ; vel in hoc sæculo, vel in futuro in Purgatorio, antequam ad regna cœlorum aditus patere possit ; anathema sit.

Sessione XXII, cap. II... (Sacrificium missæ) non solum pro fidelium vivorum peccatis, pœnis, satisfactionibus, et aliis necessitatibus, sed et pro defunctis in Christo nondum ad plenum purgatis, rite, juxta Apostolorum traditionem, offertur. cf. can. III.

Sessione XXV, decretum de Purgatorio. — Cum catholica Ecclesia, Spiritu Sancto edocta, ex sacris litteris et antiqua Patrum traditione, in sacris conciliis, et novissime in hac œcumenica synodo docuerit Purgatorium esse, animasque ibi detentas, fidelium suffragiis, potissimum vero acceptabili Altaris sacrificio juvari ; præcipit sancta synodus episcopis ut sanam de Purgatorio doctrinam, a sanctis Patribus et sacris conciliis traditam, a Christi fidelibus credi, teneri, doceri, et ubique prædicari diligenter studeant. Apud rudem vero plebem difficiliores ac subtiliores quæstiones, quæque ad ædificationem non faciunt, et ex quibus plerumque nulla fit pietatis accessio, a popularibus concionibus secludantur... Incerta item, vel quæ specie falsi laborant, evulgari ac tractari non permittant. Ea

vero quæ ad curiositatem quamdam aut superstitionem spectant, vel turpe lucrum sapiunt, tanquam scandala et fidelium offendicula prohibeant. Curent autem episcopi ut fidelium vivorum suffragia, Missarum scilicet sacrificia, orationes, eleemosynæ, aliaque pietatis opera, quæ a fidelibus pro aliis fidelibus defunctis fieri consueverunt, secundum Ecclesiæ instituta, pie et devote fiant : et quæ pro illis ex testatorum fundationibus vel alia ratione debentur, non perfunctorie, sed a sacerdotibus, et Ecclesiæ ministris et aliis qui hoc præstare tenentur, diligenter et accurate persolvantur.

Professio fidei Tridentinæ a Pio IV per Constitutionem « Injunctum nobis » 18 Nov. 1564 præscripta.

..... Profiteor pariter in missa offerri Deo verum, proprium et propitiatorium sacrificium pro vivis et defunctis . . . .

..... Constanter teneo Purgatorium esse animasque ibi detentas fidelium suffragiis juvari ...

Propositio damnata ab Alexandro VII die 18 Martii 1666.

Annuum legatum pro anima relictum non durat plus quam per decem annos.



NOTES

NOTES DU CHAPITRE PREMIER

1. « Quilibet homo, et est singularis quædam persona, et est pars totius generis humani, unde et duplex ei judicium debetur, unum singulare, quod de eo fiet post mortem, quando recipiet juxta ea quæ in corpore gessit, quamvis non totaliter, quia non quoad corpus, sed quoad animam tantum : aliud judicium debet esse de eo, secundum quod est pars totius humani generis, sicut aliquis judicari dicitur secundum humanam justitiam, etiam quando judicium datur de communitate, cujus ipse est pars. Unde et tunc, quando fiet universale judicium totius humani generis per universalem separationem bonorum a malis, etiam quilibet per consequens judicabitur. Nec tamen Deus judicabit bis in idipsum, quia non duas pœnas pro uno peccato inferet, sed pœna quæ ante judicium complete inflicta non fuerat, in ultimo judicio complebitur, postquam impii cruciabuntur quoad corpus et animam simul. » S. Thomas, *Summa theol.*, suppl. q. LXXXVIII, a. 1, *ad primum*.

2. « Tempus merendi et demerendi in morte finitur ; ergo tunc est accommodatissimum tempus, ut unusquisque de propriis actibus judicetur, quia nihil est, cur amplius diffe-

ratur. Cur enim tanto tempore affligantur justi non solum diu sperantes, sed etiam incerti de salute sua existentes, maxime quum ea afflictio nihil eis ad salutem prodesse possit ? Cur etiam fere toto illo tempore erunt æquales justi et peccatores in statu illo formidinis et dubitationis pleno ? » Suarez, in III, p. disp. LII sect. 2.

3. Dans un traité strictement psychologique, nous ne pouvons donner toute la doctrine théologique du Purgatoire. Nous supposons la vérité de ce dogme démontrée et nous nous attachons au problème spécial des opérations ou états de l'âme qu'il soulève. Cependant il ne sera pas inutile de reproduire ici les lignes où saint François de Sales (*Controverses*, sect. II de la IVᵉ partie, discours LXXIV, dans *Œuvres complètes de saint François de Sales*, Paris, 1850, t. IV, p. 154) résume avec autant de précision que de clarté les preuves théologiques de l'existence du Purgatoire : « La doctrine du Purgatoire n'est pas une opinion receuë à la volée, ny nouvelle parmy les chrestiens, il y a longtemps que l'Eglise a soutenu cette créance, envers tous et contre tous les hérétiques : il semble que le premier qui l'a combattuë, ait esté *Arrius*, et depuis luy les arriens, ainsi que sainct Epiphane le témoigne en l'hérésie 75 ; sainct Augustin, en l'hérésie 53, et Socrate, lib. II, cap. XXXV. Il y a environ deux cents ans que parurent certaines gens qui s'appelloient les *apostoliques*, et qui nioient le Purgatoire ; il y a cinq cents ans que les *petrobusiens* écartoient cet article de leur créance, comme l'escrit sainct Bernard, sermon 65 et 66, in cant. et en l'épistre 241 ; et Pierre de Cluny, epistre 1 et 2, et ailleurs, cite cette même opinion des petrobusiens, qui fut suivie par les *Vaudois*, environ l'an 1170, comme l'a observé Guidoz en sa *Somme*. Quelques grecs furent soupçonnez de cette erreur, en quoy néanmoins ils se justifièrent au Concile de Florence et encore en leur apologie, présentée au Concile de Basle ; enfin, *Luther*, *Zuingle*, *Calvin*, et ceux de leur party ont du tout nié et tronqué de leur réforme la vérité du Purgatoire, car quoy que Luther *in disputatione lipsicâ*, dit qu'il croyoit très-fermement, et sçavoit très assurément qu'il y avoit un Purgatoire, si est-ce que par après il s'en est dédit au livre « De abrogandâ missâ privatâ ». Certes, c'est l'ordinaire de toutes les factions de nostre asge, de se mocquer du Pur-

gatoire, et de mépriser les prières qui se font pour les trépassez ; mais l'Église catholique s'est opposée vivement à tous ces ennemis, chacun en son temps. Elle a l'Escriture saincte en mains, de laquelle nos devanciers ont tiré plusieurs belles preuves, car elles nous apprennent que les aumônes, les prières et autres sainctes actions peuvent soulager les défunts ; d'où s'ensuit qu'il y a un Purgatoire, estant vray que les âmes des damnez ne peuvent recevoir aucun secours en leurs peines, et que les sauvez d'autre part, estant bienheureux, nous ne pouvons employer du nostre aucune chose pour ceux qui sont glorieux au ciel : reste que cela soit pour ceux qui sont en un troisième lieu, que nous appelons Purgatoire ; les Escritures nous apprennent encore qu'en l'autre monde, quelques défunts ne sont pas entièrement délivrez des peines qui sont deuës à leurs péchez, ce qui ne se pouvant faire ny en enfer, ny en Paradis, il s'ensuit qu'il y a un Purgatoire : de plus elles nous apprennent encore, que plusieurs âmes, avant que d'arriver en Paradis, doivent passer par un lieu de peine, qui ne peut-estre que le Purgatoire ; davantage elles prouvent que les âmes de quelques-uns sont tirées d'un lieu, d'où elles vont rendre honneur et révérence à Notre Seigneur : ce qui marque nécessairement le Purgatoire, puisque cela ne se peut dire de ces pauvres misérables qui sont en Enfer ; enfin l'Escriture nous fournit plusieurs autres passages d'où l'on tire des conséquences, toutes néantmoins bien à propos ; et en cecy l'on doit d'autant plus déférer à nos docteurs, que les mesmes argumens, qu'ils allèguent maintenant, ont esté apportez à ce mesme sujet par nos anciens pères et devanciers qui, pour deffendre la vérité de l'article du Purgatoire, ne sont point allés forger de nouvelles interprétations ; ce qui montre assez la candeur avec laquelle nous cheminons et allons en besogne, là où nos accusateurs à crédit tirent des conséquences de l'Escriture, qui n'ont jamais esté pensées cy-devant, et qui sont mises tout de nouveau en œuvre, pour seulement combattre l'authorité de l'Église. »

4. Suarez, cependant pense que N. S. ne descend pas du ciel pour juger les âmes, et que celles-ci entendent leur sentence, sans se trouver en la présence réelle de l'humanité du Christ. « Dicendum est neque animam judicandam de-

ferri in cœlum, neque Christum descendere ad judicandam illam : sed in instanti mortis intellectualiter elevari ad audiendam sententiam judicis. Et hoc est adduci ad tribunal ejus, absque alia locali mutatione. Et verisimile est in eo instanti cognoscere sese judicari, et salvari vel damnari imperio et efficientia non solum Dei, sed etiam hominis Christi. » In III partem q. LIX, a. 6, disp. LII. Cf. tract. *de Verbo Incarnato*, p. II, c. I, a. III.

5 « Duo tempora observanda sunt in quibus unicuique necesse est in conspectu Dei venire, et singularum cogitationum, actionum, verborum denique omnium, rationem reddere, demumque judicis præsentem subire sententiam. Primum est, quum unusquisque nostrum migraverit e vita : nam statim ad Dei tribunal sistitur, ibique de omnibus justissima quæstio habetur, quæcumque aut egerit, aut dixerit, aut cogitaverit unquam : atque hoc privatum judicium vocatur. Alterum vero, quum uno die atque uno in loco omnes simul homines ad tribunal judicis stabunt, ut omnibus omnium sæculorum hominibus inspectantibus et audientibus, singuli quid de ipsis decretum et judicatum fuerit, cognoscant. » *Catechismus Concilii Tridentini*, p. I, a. VII, n°s 3 et 4.

6. « Sicut in corporibus est gravitas vel levitas, qua feruntur ad suum locum, qui est finis motus ipsorum, ita etiam est in animabus meritum vel demeritum, quibus perveniunt animæ ad præmium vel ad pœnam, quæ sunt fines actionum ipsarum. Unde sicut corpus per gravitatem vel levitatem statim fertur in locum suum, nisi prohibeatur, ita animæ, soluto vinculo carnis, per quod in statu viæ detinebantur, statim præmium consequuntur vel pœnam, nisi aliquid impediat, sicut interdum impedit consecutionem præmii veniale peccatum, quod prius purgari oportet, ex quo sequitur quod præmium differatur. Et quia locus deputatur animabus secundum congruentiam præmii vel pœnæ, statim ut anima absolvitur a corpore, vel in infernum immergitur, vel ad cœlos evolat, nisi impediatur aliquo reatu, quo oporteat evolationem differri, ut prius anima purgetur. » S. Thomas, *Suppl* q. LXIX, a. 2.

NOTES DU CHAPITRE II

1. « Quantum ad quartum quod animæ illæ propter nimios dolores impediantur a cognitione sui status, et proinde putent se esse in inferno, et in quadam turbatione et desperatione, ut Lutherus dicit, falsissimum est. Nam primo, anima divitis in inferno, Lucæ xvi, non impediebatur a cognitione sui status, quanto minus ergo impedientur animæ, quæ sunt in Purgatorio.

» Secundo quod in hoc mundo impediantur homines a recto judicio ex intentione dolorum, provenit ex læsione organi corporei, at ibi est pura mens spiritualis et incorruptibilis.

» Tertio quia Ecclesia in canone missæ dicit : « Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum quæ nos præcesserunt cum signo fidei, et dormiunt in somno pacis ». Ubi Ecclesia orat pro animabus Purgatorii ; nam subdit : « Ipsis Domine, et omnibus in Christo quiescentibus locum refrigerii, lucis et pacis ut indulgeas deprecamur. » At certe quæ dormire dicuntur in somno pacis, non sunt anxiæ nec desperant, sed potius habent admixtam cum summis cruciatibus incredibilem consolationem propter certam spem salutis.

» Quarto, quia si crederent se damnatas, non peterent suffragia vivorum, nec dicerent se brevi liberandas si pro eis oretur, ut patet apud Gregorium, l. IV. *Dialogorum*, c. xl, et exemplis allatis in prima quæstione. » Bellarmin, *de Purgatorio*, l. II, c. iv.

2. « Nos non videmus habitum charitatis infusum quo justificamur, sed ex conjecturis fallibilibus colligimus eum in nobis esse, at animæ separatæ sicut seipsas perspicue intuentur, nec enim pendent ibi a phantasmatibus, ita etiam vident omnia quæ in se habent, ac proinde vident an habeant verum habitum charitatis an non. » Bellarmin, *de Purgatorio*, l. II, c. iv.

3. (Aliqui per ignem) « dicunt transire sanctos sine ulla læsione, ita ut transeant per Purgatorium materialiter, non formaliter. Ita videntur loqui Lactantius, Ambrosius et Rupertus.

» Lactantius enim sic ait : « Sed et justos cum judicaverit » Deus, etiam igne eos examinabit : tum quorum peccata vel » pondere vel numero prævaluerint, perstringentur igni atque » comburentur : quos autem plena justitia et maturitas virtutis » decoxerit, ignem illum non sentient, habent enim aliquid in » se Dei, quod vim flammæ repellat. »

» Sic etiam Ambrosius in Psalm. 36 ubi dixerat omnes transituros per ignem, subjungit quosdam mansuros in illo igne perpetuo, quosdam urendos non tamen exurendos, quibusdam id est sanctis instar roris futurum, ut quondam tribus pueris in Babylonis fornace.

» Conformis est huic sententiæ visio B. Fursæi, quam describit Beda libro III *Historiæ*, c. XIX. Ille enim vidit in via ad cœlum maximos ignes, per quos necessario transeundum erat, sed vidit simul eos qui nihil haberent combustibile, id est nullum culpæ aut pœnæ reatum, illæsos transire ; alios vero magis minusve exuri, prout plus minusve materiæ combustibilis afferebant. Sane hanc sententiam, quæ docet omnes transituros per ignem, licet non omnes lædendi sint ab igne, nec auderem pro vera asserere, nec ut errorem improbare. » Bellarmin, *de Purgatorio*, l. II, c. I. — Il faut distinguer, dans ce que rapporte ici Bellarmin, deux affirmations : la première, que les âmes des élus *peuvent* impunément passer à travers les flammes du Purgatoire. N'ayant rien à consumer, elles n'éprouvent aucune action ni douleur de la part du feu. La seconde, c'est que toutes les âmes *doivent*, en quittant la terre, subir l'épreuve du feu, celles qui en subissent l'action y restent jusqu'à ce que leur purification soit finie, celles qui n'y ressentent rien apparaissent ainsi comme complètement pures et sont aussitôt appelées au Paradis. La première affirmation ne soulève, de la part de Bellarmin, aucune objection. La seconde, sans lui paraître fausse, ne lui semble cependant pas présenter assez de preuves pour appeler un assentiment total.

4. « Anima post mortem tribus modis intelligit : uno modo per species quas recipit a rebus dum erat in corpore ; alio modo per species in ipsa sua separatione a corpore sibi

divinitus infusas ; tertio modo videndo substantias separatas ; et in eis species rerum intuendo. Sed hoc ultimum non subjacet ejus arbitrio, sed magis arbitrio substantiæ separatæ, quæ suam intelligentiam aperit loquendo et claudit tacendo. » S. Thomas, qq. disp. *de Veritate*, q. XIX, a. 1, ad finem.

NOTES DU CHAPITRE III

1. Cf. S. Thomas, *de Veritate*, q. XXIV, a. 8.

2. Par ce que saint Thomas dit de l'obstination des démons, on comprendra ce que nous affirmons ici du caractère irrévocable de l'état des âmes en Purgatoire. « Respondeo dicendum quod Origenis (*Periarch.*, l. I, c. VI) positio fuit, quod omnis voluntas creaturæ propter libertatem arbitrii potest flecti et in bonum et in malum, excepta anima Christi propter unionem Verbi. Sed hæc positio tollit veritatem beatitudinis a sanctis angelis et hominibus ; quia stabilitas sempiterna est de ratione veræ beatitudinis, unde et vita æterna nominatur. Repugnat etiam auctoritati Scripturæ sacræ, quæ dæmones et homines malos in supplicium æternum mittendos, bonos autem in vitam æternam transferendos pronuntiat. Unde hæc positio est tanquam erronea reputanda ; et tenendum est firmiter secundum fidem catholicam quod et voluntas bonorum angelorum confirmata est in bono, et voluntas dæmonum obstinata in malo. Causam autem hujus obstinationis debes accipere, non ex gravitate culpæ, sed *ex conditione naturæ vel status*. « Hoc enim est hominibus » mors, quod angelis casus », ut Damascenus dicit (*de fide orthod.*, l. II, c. IV). Manifestum est autem quod omnia mortalia peccata hominum, sive sint magna, sive sint parva, ante mortem sunt remissibilia ; post mortem vero irremissibilia, et perpetuo manentia. Ad inquirendum ergo causam hujus obstinationis, considerandum est quod vis appetitiva

in omnibus proportionatur apprehensivæ, a qua movetur, sicut mobile a motore. Appetitus enim sensitivus est boni particularis, voluntas vero boni universalis, sicut etiam sensus apprehensivus est singularium, intellectus vero universalium. Differt autem apprehensio angeli ab apprehensione hominis in hoc, quod angelus apprehendit immobiliter per intellectum, sicut et nos immobiliter apprehendimus prima principia, quorum est intellectus ; homo vero per rationem apprehendit mobiliter, discurrendo de uno in aliud, habens viam procedendi ad utrumque oppositorum. Unde et voluntas hominis adhæret alicui mobiliter, quasi potens etiam ab eo discedere et contrario adhærere ; voluntas autem angeli adhæret fixe et immobiliter. Et ideo, si consideretur ante adhæsionem, potest libere adhærere et huic et opposito ; in his scilicet quæ non naturaliter vult. Sed postquam jam adhæsit, immobiliter adhæret. Et ideo consuevit dici quod « liberum » arbitrium hominis flexibile est ad oppositum, et ante electio- » nem et post ; liberum autem arbitrium angeli est flexibile » ad utrumque oppositum ante electionem, sed non post ». Sic igitur et boni angeli semel adhærentes justitiæ sunt in illa confirmati ; mali vero peccantes sunt in malo obstinati. De obstinatione vero damnatorum infra dicetur. » — *Summa theol.*, I p., q. LXIV, art. 2. Le saint docteur n'eut pas le temps de traiter la question de l'obstination des damnés, étant mort avant d'avoir terminé la *Somme théologique*. Il en a dit cependant quelques mots *in IV Sententiarum*, voir *Suppl.*, q. XCVIII, art. 2. Quoiqu'il en soit, comme l'âme participe, dans l'autre vie, aux conditions de vie des Anges, il faut lui appliquer ce qui est enseigné ici de l'immobilité des déterminations bonnes ou mauvaises des esprits purs. Saint Thomas le fait entendre du reste quand il remarque que l'obstination des damnés est due à la condition *de leur nature*, ce qui convient aux démons, ou à la condition *de leur état*, ce qui convient aux âmes humaines.

3. *Office de sainte Thérèse*, ad Matutinum, lect. VI.

NOTES DU CHAPITRE IV

1. « Frui non est actus potentiæ pervenientis ad finem sicut exequentis, sed potentiæ imperantis executionem. Dictum est enim quod est appetitivæ potentiæ. In rebus autem cognitione carentibus invenitur quidem potentia pertingens ad finem per modum exequentis, sicut grave tendit deorsum, et leve sursum ; sed potentia ad quam pertinet finis per modum imperantis, non invenitur in eis, sed in aliqua superiori natura quæ sic movet totam naturam per imperium, sicut in habentibus cognitionem appetitus movet alias potentias ad suos actus. Unde manifestum est quod in his quæ cognitione carent, quamvis pertingant ad finem, non invenitur fruitio finis, sed solum in iis quæ cognitionem habent. » — S. Thomas, *Summa theol.*, I-II, q. XI, art. 2.

2. « Fruitio et fructus ad idem pertinere videntur, et unum ex altero derivari ; quid autem a quo, nihil ad propositum refert, nisi quod hoc probabile videtur, quod id quod magis manifestum, prius etiam fuerit nominatum. Sunt autem nobis primo manifesta quæ sunt sensibilia magis ; unde a sensibilibus fructibus nomen fruitionis derivatum videtur. Fructus autem sensibilis est id quod ultimum ex arbore expectatur, et cum quadam suavitate percipitur. Unde fruitio pertinere videtur ad amorem vel delectationem, quam aliquis habet de ultimo expectato, quod est finis. Finis autem et bonum est objectum appetitivæ potentiæ. Unde manifestum est quod fruitio est actus appetitivæ potentiæ. » — S. Thomas., *Summa theol.*, I-II, q. XI, art. 1.

3. « Nos non videmus habitum charitatis infusum quo justificamur, sed ex conjecturis fallibilibus colligimus eum in nobis esse, at animæ separatæ sicut seipsas perspicue intuentur, nec enim pendent ibi a phantasmatibus, ita etiam vident omnia quæ in se habent, ac proinde vident an habeant verum habitum charitatis, an non ; præterea sciunt animas esse immobiles tam in bono quam in malo, ergo etiamsi non viderent habitum suum infusum charitatis, tamen scirent

nunquam se Deum blasphematuras, nec odio habituras, ac proinde nunquam in infernum mittendas. Denique ex fide noverunt animas impiorum mox a morte corporis detrudi in infernum, nec differri ulterius eorum supplicium, id enim omnes catholici credunt ex capite 16 Lucæ, ergo animæ quæ se vident extra infernum, credunt firmiter se in eum nunquam mittendas. » Bellarmin, *de Purgatorio*, l. II, c. IV.

NOTES DU CHAPITRE V

1. « Peccatum remitti nihil aliud est quam peccatum non imputari... Imputatur autem peccatum alicui, in quantum per ipsum impeditur homo a consecutione ultimi finis, qui est beatitudo æterna, a quo impeditur homo per peccatum et ratione culpæ et ratione reatus pœnæ. Ratione quidem culpæ, quia, cum beatitudo æterna sit perfectum bonum hominis, non compatitur secum aliquam bonitatis minorationem. Ex hoc autem ipso quod aliquis actum peccati commisit, incurrit quamdam boni minorationem, in quantum scilicet factus est vituperabilis et indecentiam quamdam habens ad tantum bonum. Ex hoc vero, quod reus est pœnæ, etiam impeditur a beatitudine perfecta, quæ omnem dolorem et pœnam excludit... In peccato veniali patitur homo minorationem et impedimentum per quamdam indecentiam actus, quasi impedimento existente in ipso actu, quo pergendum erat in finem, salvo tamen principio inclinante... Ex parte etiam reatus pœnæ meretur per peccatum veniale pœnam corrigentem. Aliter ergo remittitur peccatum veniale et aliter mortale. Nam quantum ad culpam, ad hoc quod peccatum mortale non imputetur, oportet quod tollatur impedimentum quod erat ex corruptione principii, per novam caritatis et gratiæ infusionem. Hoc autem non requiritur in peccato veniali quia caritas manebat, sed oportet quod tollatur impedimentum per aliquem fortem impulsum repugnan-

tem impedimento... Sic ergo veniale quantum ad culpam remittitur (seu potius meretur remissionem) per fervorem caritatis (i. e. per actum bonum oppositum priori actui moraliter malo), mortale vero per gratiæ infusionem. Et hoc quidem quomodo utrumque possit remitti in hac vita, satis manifeste apparet. Sed in futura vita peccatum mortale nunquam potest remitti. Sed de peccato veniali quidam dixerunt, quod in habentibus caritatem semper dimittitur in hac vita quantum ad culpam; sed post hanc vitam dimittitur quantum ad pœnam per pœnæ scilicet solutionem. Sed hoc quidem satis probabile videtur in his qui cum usu rationis ex hac vita recedunt. Non enim est probabile quod aliquis in caritate existens et cognoscens sibi mortem imminere, non moveatur motu caritatis et in Deum et contra omnia peccata quæ fecit etiam venialia, et hoc sufficit ad remissionem venialium quantum ad culpam et fortassis etiam quantum ad pœnam, si sit intensa dilectio. Sed quandoque contingit, quod aliqui in ipsis actibus peccatorum venialium vel in proposito venialiter peccandi occupantur somno vel aliqua passione auferente usum rationis et præveniuntur morte, antequam possint habere usum rationis. Quibus manifestum est, quod in hac vita peccata venialia non dimittuntur, et tamen propterea non impediuntur perpetuo a vita æterna, ad quam nullo modo perveniunt nisi omnino immunes ab omni culpa effecti; et ideo oportet dicere, quod venialia remittuntur iis post hanc vitam, etiam quantum ad culpam, eo modo quo remittuntur in hac vita, scilicet per actum caritatis in Deum repugnantem venialibus in hac vita commissis. Quia tamen post hanc vitam non est status merendi, ille dilectionis motus tollit quidem impedimentum venialis culpæ, non tamen meretur absolutionem vel diminutionem pœnæ sicut in hac vita. » S. Thomas, *de Malo*, q. VII, art. II.

2. « Cur non dicamus, quamvis miris tamen veris modis, etiam spiritus incorporeos posse pœna corporalis ignis affligi, si spiritus hominum etiam ipsi profecto incorporei, et nunc potuerunt includi corporeis membris, et tunc poterunt corporum suorum vinculis insolubiliter alligari. Adhærebunt igitur spiritus dæmones, licet incorporei, corporeis ignibus cruciandi, non ut ignes ipsi, quibus adhærebunt, eorum junctura inspirentur, et animalia fiant, quæ constent spiritu et

corpore, sed ut dixi, miris et ineffabilibus modis adhærendo, accipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam. Quia et iste alius modus, quo corporibus adhærent spiritus et animalia fiunt, omnino mirus est, et hoc ipse homo est. » S. Augustinus, *de Civitate Dei*, l. XXI, c. x.

3. « Spiritus corpori unitur dupliciter, uno modo ut forma materiæ, ut ex eis fiat unum simpliciter ;... sic autem spiritus hominis vel dæmonis igni corporeo non unitur : alio modo sicut movens mobili, vel sicut locatum loco, eo modo, quo incorporalia sunt in loco, et secundum hoc spiritus incorporei creati loco definiuntur, ita in loco existentes, quod non in alio. Quamvis autem res corporea ex sua natura habeat, quod spiritum incorporeum loco definiat, non tamen ex sua natura habet, quod spiritum incorporeum loco definitum teneat, ut ita alligetur illi loco, quod ad alia divertere non possit, cum spiritus non ita sit in loco naturaliter, ut loco subdatur. Sed hoc superadditur igni corporeo in quantum instrumentum est divinæ justitiæ vindicantis, quod sic detinet spiritum ; et ita efficitur ei pœnalis, retardans eum ab executione propriæ voluntatis, ne scilicet possit operari ubi vult, et secundum quod vult... Itaque ignis, in quantum est instrumentum divinæ justitiæ, habet ut ipsum quodammodo retineat alligatum, et in hoc veraciter ignis iste est spiritui nocivus, et sic anima ignem ut sibi nocivum videns ab igne cruciatur. » S. Thomas, *Suppl.*, q. LXX, art. 3.

4. « Cum dolor non sit læsio, sed læsionis sensus : tanto aliquis magis dolet de aliquo læsivo, quanto magis est sensitivum ; unde læsiones quæ fiunt in locis maxime sensibilibus, sunt maximum dolorem causantes. Et quia totus sensus corporis est ab anima ; ideo si in ipsam animam aliquod læsivum agat, de necessitate oportet quod maxime affligatur. » S. Thomas, *in IV Sent.*, d. XXI, q. I, art. I, sol. 3.

5. « Id quod in igne præcipue animadvertitur est ejus vis summa destruendi naturalem organismi harmoniam, et producendi in ente sentiente illum dolorem acutum, qui præcise exoritur ex conflictu organi sui cum agente externo, quo directe ejus harmonia intime læditur. Talis igitur vis merito gradu quodam nobiliori et magis proprie igni infernali adscribitur. » Jungmann, *de Novissimis*, n° 31, in nota. Ratisbonne, 1871, p. 34. Cf. Passaglia, de *Igne Inferno*, n° 21, sqq.

NOTES DU CHAPITRE VI

1. « Opus unius potest esse satisfactorium pro alio, ad quem per intentionem facientis refertur. Christus autem pro Ecclesia sua sanguinem suum fudit, et multa alia fecit et sustinuit, quorum æstimatio est infiniti valoris, propter dignitatem personæ; unde dicitur Sapientiæ VII, 14, quod *infinitus est* in illa *thesaurus hominibus*. Similiter etiam et omnes alii sancti intentionem habuerunt in his quæ passi sunt et fecerunt propter Deum, ut hoc esset ad utilitatem non solum sui, sed etiam totius Ecclesiæ. Totus ergo iste thesaurus est in dispensatione illius qui præest generali Ecclesiæ; unde Petro Dominus claves regni cœlorum commisit, Matth. XVII. Quando ergo utilitas vel necessitas ipsius Ecclesiæ hoc exposcit, potest ille qui præest Ecclesiæ, de infinitate thesauri communicare alicui qui per caritatem fit membrum Ecclesiæ, de prædicto thesauro quantum sibi visum fuerit opportunum, vel usque ad totalem remissionem pœnarum, vel usque ad aliquam certam quantitatem; ita scilicet quod passio Christi et aliorum sanctorum ei imputetur ac si ipse passus esset quantum sufficeret ad remissionem sui peccati, sicut contingit cum unus pro alio satisfacit. » S. Thomas, *Quodlibet.* II, art. 16. Cfr. *in IV Sent.*, dist. XX, q. 1, art. 3, sol. 1.

2. « Oratio duobus modis juvat defunctorum animas, dit Bellarmin (*de Purgatorio*, l. II, c. XVI), uno modo ut opus quoddam pœnale et laboriosum,... alio modo ut est impetratoria, quod est ipsi orationi proprium, quo modo etiam beatorum orationes prosunt nobis et animabus Purgatorii, licet satisfactoriæ non sint. »

On voit ici le parallélisme et l'harmonie qui réside entre tous les éléments de la vie spirituelle. Nous avons dit que tout acte surnaturel est une prière, donc tout acte satisfactoire est une prière; parallèlement, toute prière ici-bas en-

veloppe une satisfaction ; qui satisfait, prie ; qui prie, satisfait. On pourrait dire de même : qui mérite, prie, et qui prie, mérite : tout mérite est une prière, toute prière a un mérite.

3. « Hoc quod mortui viventibus apparent qualitercumque, vel contingit per specialem Dei dispensationem, ut animæ mortuorum rebus viventium intersint ; et est inter divina miracula computandum ; vel hujusmodi apparitiones fiunt per operationes angelorum bonorum vel malorum, etiam ignorantibus mortuis ; sicut etiam vivi ignorantes aliis viventibus apparent in somniis, ut Augustinus dicit (*l. de cura pro mortuis agenda*, c. x.) Unde et de Samuele dici potest, quod ipse apparuit per revelationem divinam, secundum hoc quod dicitur (Eccl., XLVI, 23), *quod dormivit et notum fecit regi finem vitæ suæ ;* vel illa apparitio fuit procurata per dæmones. » S. Thomas, *Summa theol.*, I p., q. LXXXIX, art. 8, ad secundum.

4. « Cur non poterunt illæ animæ humiliter a Deo petere, ut quam citissime inde liberentur juxta ordinem suæ divinæ providentiæ, sive hoc sit immediate condonando sibi aliquam partem pœnæ propter Christum, sive (quod facilius est) excitando fideles justos, qui pro eis satisfaciant et suffragia vel indulgentias eis applicent... Et hinc consequenter orant pro bono gloriæ obtinendo ; nam licet certo sciant, post expiationem pœnæ superesse sibi æternum præmium, nihilominus recte faciunt desiderando illud, et desiderium suum Deo explicando. Et præterea, si fortasse ibi indigent aliquo levamine vel consolatione, ut facilius possint illam Dei absentiam sustinere, non video cur non possint hoc accidentarium bonum petere, vel ex honesto affectu naturæ, vel ex amore Dei, ut facilius et suavius possint illum exercere. Hoc enim totum illi statui non repugnat. » Suarez, *de Oratione*, l. II, c. XI.

5. « Illæ animæ sunt caræ Deo, et quamvis ab illo pro tunc affligantur, non tamen ut ab inimico, sed ut a justo judice et parente optimo, qui eas beatas efficere cupit, et ideo illas purgat, quam pœnam ipsæ, maxima voluntate suscipiunt, et patiuntur ut filii, non ut servi. Ergo non repugnat illi statui, ut a Deo aliquid petant pro fratribus et

amicis benefactoribus suis. Confirmatur, quia nos viatores quamvis credamus esse magis reos pœnarum, quam sint animæ purgatorii, nihilominus pro aliis recte oramus. Ergo reatus pœnæ, qui durat in illis animabus, non reddit illas indignas vel improportionatas ad orandum pro aliis. » Suarez, *ibid.*





PRINCIPAUX AUTEURS A CONSULTER

EUSTRATII sanctissimae Dei magnae Ecclesiae Constantinopolitanae presbyteri, *De statu animarum post mortem*, apud Migne, Cursus theologiae completus, t. XVIII.

S. THOMAS, *In IV Sent.*, dist. XXI et XLV et passim.

CALVIN, *De Institutione christiana*, c. v, § 6.

ALPH. RICCI, *Purgatorium animabus purgandis praeparatum*, Paris, 1509.

CAJETAN, opusc. contra Lutheranos, *De indulgentiis*, an omnes animae in purgatorio sint certae de sua salute; — *De thesauro indulgentiarum*, Lyon, 1530.

ISIDORUS DE ISOLANIS, O. P., *Disputationes catholicae quinque*, de igne inferni, de igne purgatorio, de merito animarum purgatorii et cognitione propriae beatitudinis futurae, etc., Pavie, 1522.

LAMBERTUS CAMPESTER, *Apologia in M. Lutherum*, Paris, 1523.

J. ECKIUS, *De Purgatorio*, Rome, 1523.

Gaspard SCHATSGER, *De missa*, ejusque partibus, intermixta materia de satisfactione et purgatorio, Tubingue, 1525.

CHRISTIANUS STERCK, *De bonis operibus et igne purgatorii*, Anvers, 1533.

VINCENT. GIACHARI, *De Purgatorio et suffragiis*, Venise, 1569.

P. BLOMEVENNA, *Assertio purgatorii*, Cologne, 1534.

AMBR. CATHARINUS, *De veritate purgatorii*, Lyon, 1542.

JOAN. TAVERNERIUS, *De Purgatorio animarum*, Paris, 1551.

JOAN. VERRATUS, *Opp. omnia*, t. VI, Venise, 1558, de duplici purgatorio in hoc sæculo et futuro.

CANISIUS, *Catechismus*.

GILBERT. GENEBRARD, *Chorographiæ libri IV*.

NIC. SANDERUS, *de visibili monarchia Ecclesiæ* l. VIII, 1592.

SUAREZ, in III partem S. Theol. ed. Vivès, Paris, 1866, t. XXII, p. 45-53.

LESSIUS, *De justitia et jure*, l. II, c. xxxvii, dub. v, nº 23, Louvain, 1605.

LAYMAN, *Theologia moralis*, t. II, l. IV, tr. I, c. i, Paris, 1622.

L. ALLATIUS, *De Ecclesiae occidentalis atque orientalis in dogmate de purgatorio perpetua consensione*, Rome, 1655, et apud Migne, Theologiae cursus completus, t. XVIII.

J. GALLEMART, *Sacrosanctum concilium Tridentinum*, Cologne, 1664.

S. FRANÇOIS DE SALES, *Controverses*, disc. LXXII et suiv. Paris 1850, t. IV.

BELLARMIN, *de Purgatorio*, Prague, 1721.

STAPLETON, *Promptuarium*.

De la REGUERA, *Praxis theologicæ mysticæ*, l. IV, q. iii, dist. i, Rome, 1740-1745.

LIBERIUS A JESU, *De Purgatorio*, Milan, 1742.

COLLET, *De Purgatorio*, apud Migne, Theologiae cursus completus, t. XVIII.

R. P. Etienne BINET, *De l'état heureux et malheureux des âmes du Purgatoire*, ouvrage corrigé par le P. Pierre Jennesseaux, Paris, 1863.

JUNGMANN, *De novissimis*, Ratisbonne, 1871.

Le Purgatoire, traité du P. MUNFORD, et traité de S. CATHERINE DE GENES, ed. P. BOUIX, Paris, 1883.

LAMENNAIS, *La divine Comédie*, Introduction, Paris, 1883.

MONSABRÉ, *L'autre monde*, Carême et retraite pascale de 1889.

BERINGER, *Les indulgences*, tr. PP. ABT et FEYERSTEIN, Paris, 1893.

LOUVET, *Le Purgatoire d'après les révélations des saints*, Paris, 1893.

BOURDEAU, *Le problème de la mort*, Paris, 1893.

TEPE, *Institutiones theologicæ*, t. IV, de novissimis, Paris, 1896.

CHR. PESCH, *Prælectiones dogmaticæ*, t. IX, de novissimis, Fribourg-en-Brisgau, 1899.

E. JARRY, *De la dévotion aux âmes du Purgatoire*, dans *Revue théologique française*, oct. 1899.

ELIE MERIC, *L'autre vie*, Paris, 1900.

CHOLLET, *La psychologie des élus*, Paris, 1900.

Fr. ÉLIE DU MONT-CARMEL, *La preuve biblique du Purgatoire*, dans la *Science catholique*, 15 févr. 1901.

KLEE, *Histoire des dogmes*, tr. Mabire, pp. 473, 476.

FRITSCHEL, *Zeitschrift fur luther. Theologie*, Jahrgang 28, p. 947 ss.

TOUZARD, *Le développement de la doctrine de l'immortalité*, dans la Revue biblique, t. VII, p. 216.

C. CHAUVIN, *Le purgatoire, s'il existe et ce qu'il est*, Paris, 1901.

OSWALD, *Eschatologie*.

KATSCHTHALER, *Eschatologie*.





TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DU CHAPITRE PREMIER

SOMMAIRE DU CHAPITRE II

SOMMAIRE DU CHAPITRE III

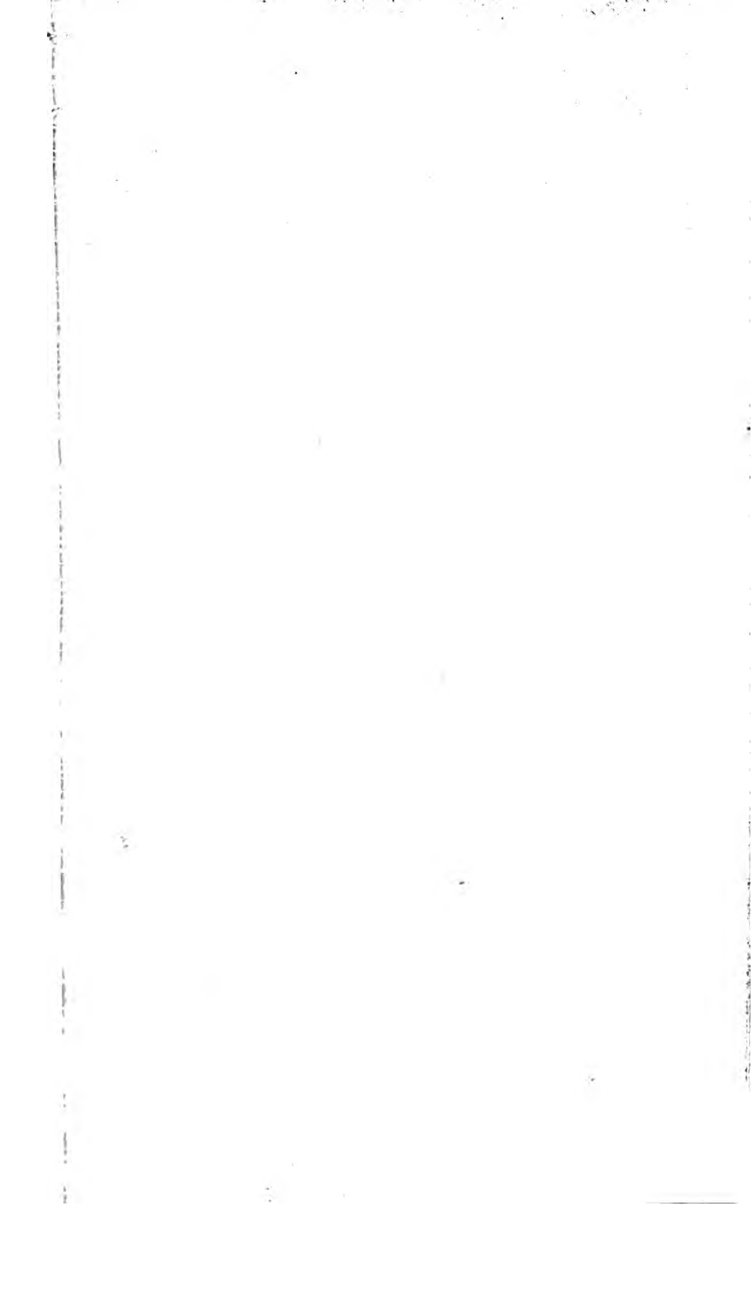
SOMMAIRE DU CHAPITRE IV

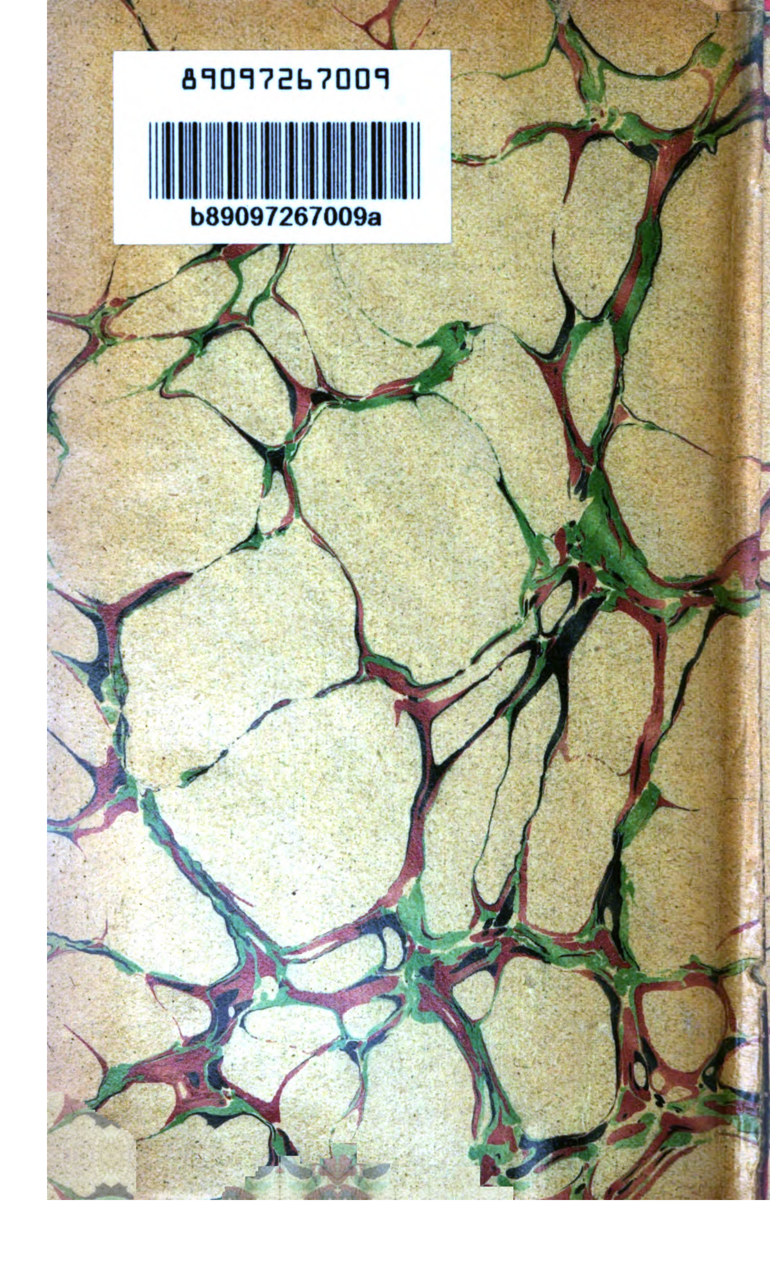
SOMMAIRE DU CHAPITRE V

SOMMAIRE DU CHAPITRE VI

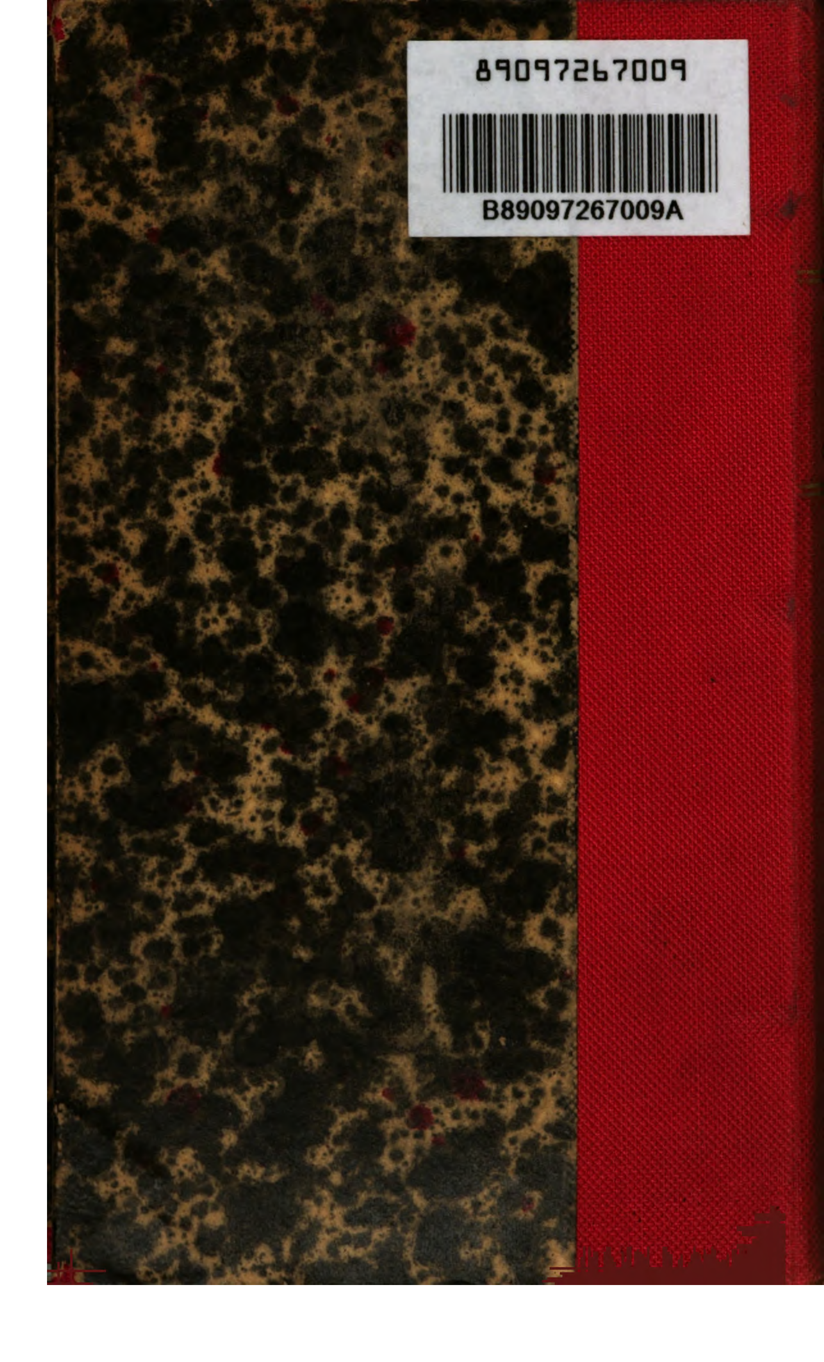


Saint-Amand (Cher). — Imprimerie BUSSIÈRE.








89097267009
B89097267009A